45e Année = 3e Série = N° 153

Le Numéro = SEINE & SEINE-ET-OISE : 15 centimes = DÉPARTEMENTS : 20 centimes

Vendredi 2 Juin 1899

Directeurs-Gérants :
F. DE RODAYS, Rédacteur en chef. — A. PÉRIVIER, Administrateur.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Gaston CALMETTE

TÉLÉPHONE { 102.46 Rédaction / 102.47 Administration

ANNONCES ET RÉCLAMES
Agence P. DOLLINGEN, 16, rue Grange-Batelière

LE FIGARO

H. DE VILLEMESSANT
Fondateur

REDACTION
ADMINISTRATION — PUBLICITÉ
26, Rue Drouot, 26 — PARIS

ABONNEMENT

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Seine, Seine-et-Oise.	15 »	30 »	60 »
Départements.....	18 75	37 50	75 »
Union Postale.....	21 50	43 »	86 »

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste de France et d'Algérie.

Le FIGARO d'aujourd'hui a DOUZE pages.

L'ARRESTATION du lieutenant-colonel Du Paty de Clam

Cette nuit, à minuit, au moment où se terminait la manifestation en l'honneur du vaillant commandant Marchand, une nouvelle s'est répandue dans Paris :

Le lieutenant-colonel du Paty de Clam a été arrêté et écroué au Cherche-Midi.

Cette nouvelle, très vite confirmée de tous côtés, dans les journaux, dans les cercles, dans le monde officiel, et sur les boulevards, n'a pas causé une très vive surprise parce qu'elle confirmait, en somme, une mesure disciplinaire qui, quelque grave et quelque pénible qu'elle soit, était depuis longtemps prévue.

On ne peut donc en rien la comparer à cette foudroyante communication de l'*Agence Havas* que les journaux recevaient il y a moins d'un an, le 30 août dernier, à la même heure de la nuit, annonçant l'arrestation du colonel Henry, chef du service des renseignements.

Le lieutenant-colonel du Paty de Clam était, depuis le 12 septembre 1898, en non-activité par retrait d'emploi, par décret du Président de la République Félix Faure, sur le rapport du général Zurlinden, à ce moment ministre de la guerre.

Il avait été, on le sait, l'officier de police judiciaire chargé de l'instruction du procès Dreyfus en 1894. Et son rôle dans cette lamentable affaire est trop connu maintenant, par la publication du dossier de l'enquête et par les débats de la Cour de cassation, toutes Chambres réunies, pour qu'il soit besoin de le rappeler ici.

Disons seulement que M. le rapporteur Ballot-Beaupré et M. le procureur général Manau, sans parler de Me Mornard, ont déclaré que l'erreur judiciaire qui a amené la condamnation de Dreyfus et l'acquittement d'Esterhazy fut surtout l'œuvre du lieutenant-colonel du Paty de Clam et du lieutenant-colonel Henry, « dont les machinations pratiquées *per fas et nefas* dans l'intérêt d'Esterhazy », déclare M. Ballot-Beaupré, sont au plus haut point criminelles.

C'est ce rôle incroyable que M. Zola avait deviné et dévoilé dans des termes que nous nous refusions à reproduire, le 13 janvier 1898, quand il disait dans sa fameuse lettre *J'accuse* :

J'accuse le lieutenant-colonel du Paty de Clam d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire, en inconscient, je veux le croire, et d'avoir ensuite défendu son œuvre néfaste, depuis trois ans, par les machinations les plus saugrenues et les plus coupables.

M. Emile Zola ajoutait :

C'est lui qui a inventé Dreyfus, l'affaire est devenue son affaire, il se fait fort de confondre le traître, de l'amener à des aveux complets. Il y a bien le ministre de la guerre, le général Mercier, dont l'intelligence semble médiocre ; il y a bien le sous-chef de l'état-major, le général Gonse, dont la conscience a pu s'accommoder de beaucoup de choses. Mais, au fond, il n'y a d'abord que le commandant du Paty de Clam, qui les mène tous, qui les hypnotise, car il s'occupe aussi de spiritisme, d'occultisme, il converse avec les esprits. On ne croira jamais les expériences auxquelles il a soumis le malheureux Dreyfus, les pièges dans lesquels il a voulu le faire tomber, les enquêtes folles, les imaginations monstrueuses, toute une démence torturante.

Le capitaine Cuignet, dans la déposition qu'il fit au nom du ministre de la guerre, le 5 janvier dernier, fut encore plus sévère que M. Zola, parce qu'il précisait en termes plus formels les machinations dont le colonel du Paty de Clam s'était fait, d'après lui, le complice :

— Je suis convaincu, a-t-il dit à la Cour de cassation, qu'Henry n'a pas dit la vérité ; je crois qu'il est facile d'établir que non seulement Henry n'a pas été seul, mais qu'il n'a été lui-même que le complice de l'auteur principal, et que l'auteur principal du faux Henry est le lieutenant-colonel du Paty de Clam.

Jusqu'au moment où il a fabriqué son faux, Henry n'a jamais commis un acte délictueux ni malhonnête.

Au contraire d'Henry, du Paty de Clam n'a pas la conscience nette.

Bien avant les affaires Dreyfus, il s'est livré, à l'occasion d'affaires privées, à des manœuvres louches et tortueuses qui le montrent sous le jour le plus fâcheux.

Le récit de ces manœuvres fait l'objet d'un dossier existant actuellement à la Préfecture de police.

En ce qui concerne spécialement l'affaire Dreyfus depuis son origine, du Paty de Clam s'est livré, à son occasion, à des agissements répréhensibles ; c'est lui qui, à l'insu de ses chefs, a fait connaître à la presse l'arrestation de Dreyfus, tenue cachée par le gouvernement pendant quinze jours.

Il a voulu ainsi forcer la main au gouvernement et avoir le procès.

Et plus loin :

...Comme la femme voilée n'est autre que du Paty, c'est donc lui qui, en septembre 1896, écrivait aussi la lettre signée Weyler et destinée à augmenter les charges contre Dreyfus.

Je crois avoir suffisamment indiqué que du Paty s'est livré à une série de manœuvres tortueuses et répréhensibles, contemporaines de la production du faux Henry.

Si on ajoute maintenant que du Paty s'était fait un ami intime d'Henry — chose vraiment extraordinaire, du Paty brillant officier, intelligent, hautain, entiché de sa noblesse, se faisant l'ami intime et recevant plusieurs fois par semaine à sa table le lieutenant-colonel Henry, soldat modeste, d'apparences communes, peu éduqué — l'ensemble de ces circonstances permet de supposer que du Paty n'est pas étranger au faux Henry ; et, ainsi que je l'ai dit aux différents ministres de la guerre qui se sont succédé depuis M. Cavaignac, je suis convaincu qu'une enquête établirait facilement que du Paty est l'auteur principal du faux Henry.

Du Paty est un garçon orgueilleux, vaniteux même, dont la vanité est encore accrue par des succès de carrière ; il a toujours été, au dire de ceux qui le connaissent, à l'affût de toutes les circonstances susceptibles de le mettre en lumière ; il était en même temps d'un caractère souple, d'un esprit insinuant, sachant se faire bien venir de ses chefs, — ce que nous appelons, en argot militaire, un fumiste.

Il était au mieux avec le général de Boisdeffre, et lorsque l'affaire Dreyfus se produisit, c'est lui qui poussa à l'arrestation et qui se fit désigner comme officier de police judiciaire.

Lorsque Dreyfus fut arrêté dans le bureau du général de Boisdeffre, M. Cochefert, présent à l'arrestation, dit au général :

— Laissez-le-moi un temps que je ne puis fixer ; mais d'ici une ou deux heures je saurai ce qu'il a dans le ventre.

Du Paty se récria, fit remarquer que l'affaire était purement militaire ; il craignait évidemment que l'honneur de l'aveu lui échappât, et il imagina, séance tenante, la scène de la dictée, espérant obtenir par ce moyen les aveux de Dreyfus.

Plus tard, quand le procès de 1894 fut attaqué dans la presse, du Paty de Clam se crut visé personnellement. Ce n'était pas un procès ordinaire qu'on attaquait, c'était son œuvre à lui, du Paty, et il se mit à vouloir défendre cette œuvre par des moyens personnels que lui suggérait son imagination.

Le capitaine Cuignet déclarait, en terminant cette fantastique déposition :

... Nous savons qu'au cours de certaines entrevues avec Esterhazy du Paty s'affublait d'une longue barbe noire, pour dissimuler sa personnalité.

Or, du Paty, affublé de sa barbe noire, correspond absolument au signalement donné par la télégraphiste pour l'expéditeur du télégramme *Speranza*.

En résumé, et pour revenir à la question qui a motivé ces explications, je crois que les mobiles de du Paty ont été, d'une part, la vanité — il souffrait de voir attaquer une œuvre, qu'il considérait comme son œuvre à lui (le procès de 1894) — d'autre part, la haine de Picquart et l'espoir de perdre ce dernier en dévoilant ses agissements et en augmentant encore leur gravité.

Au moment même où le colonel Picquart semble devoir être mis en liberté, la revision, son œuvre, étant décidée, voici le colonel du Paty de Clam qui prend sa place au Cherche-Midi, dans cette même prison où il avait fait enfermer Dreyfus.

L'arrestation a eu lieu à sept heures et demie du soir, sur les ordres du ministre de la guerre.

Elle a été opérée par un capitaine de la garde républicaine qui, par deux fois déjà, dans la journée, s'était présenté en vain au domicile du colonel, 17, avenue Bosquet.

— Mais pour quel motif m'arrêtez-vous ? demanda le colonel qui était demeuré très calme.

— Je n'ai pas à vous répondre. J'ai l'ordre de vous conduire au Cherche-Midi.

Une voiture attendait : et un quart d'heure après, les portes de la maison de détention militaire se refermaient sur le prisonnier.

Le lieutenant-colonel du Paty de Clam avait été très affecté des attaques du capitaine Cuignet : le jour où il les connut par la publication du dossier de l'enquête dans le *Figaro*, le 26 avril dernier, il écrivit à son ministre d'autrefois, son chef de 1894, le général Mercier, pour lui demander d'intervenir et de préciser son rôle.

Le général Mercier n'ayant pas répondu, le colonel du Paty lui adressa deux autres lettres, celles-ci chargées, qui eurent le même sort.

C'est alors qu'en désespoir de cause, certain, disait-il, de la parfaite rectitude de sa conduite, le lieutenant-colonel du Paty de Clam écrivit à son avocat, M. J. Ménard, pour lui expliquer sa terrible situation, puis au ministre de la guerre, M. Krantz, pour le supplier d'obtenir pour lui des juges.

Voici la lettre qu'il envoyait hier matin au général commandant la subdivision de la Seine, afin qu'elle fût, par lui, transmise à M. Krantz :

Le lieutenant-colonel du Paty de Clam à M. le ministre de la guerre.

Monsieur le ministre,

Depuis bientôt deux ans, je suis l'objet, dans une partie de la presse, d'attaques sans nom.

Un officier, M. le commandant Cuignet, a ramassé ces attaques et outrages, et a dressé contre moi, dans l'ombre, un réquisitoire haineux, que je n'ai connu que par le *Figaro*.

C'est sur ce réquisitoire que s'appuient MM. Ballot-Beaupré, Manau et Mornard pour lancer contre moi les pires accusations.

J'ai maintes fois demandé à vos prédécesseurs de m'accorder l'autorisation de poursuivre mes calomniateurs et la faveur d'être jugé par un Tribunal quelconque.

Ce que je demandais comme une faveur devient aujourd'hui un droit.

Je demande des juges.

DU PATY DE CLAM.

Des juges, il les a désormais.

Ce sont ses compagnons d'armes, que les révélations de l'enquête ont stupéfiés et dont l'âme est trop haut placée pour se laisser atteindre par cette nouvelle épreuve.

Souhaitons, pour eux et pour nous, que cette épreuve soit la dernière.

Et tandis que d'autres parlent de représailles et de poursuites, souhaitons, pour le repos nécessaire du pays lassé, qu'un vaste et généreux oubli, que nous appelons de toutes nos forces, tombe enfin sur toutes ces misères, ces erreurs et ces fautes, et ramène la paix dans les esprits et le calme dans les cœurs.

Gaston Calmette.

Échos

La Température

Le beau temps continue et tout laisse prévoir que cet état de la température aura quelque durée. En effet, le vent et la pluie, ces deux redoutables ennemis des Parisiens, ont complètement cessé et le thermomètre devient d'heure en heure très rassurant ; hier matin à huit heures il était à 17° au-dessus, et à 28° dans l'après-midi. D'après nos prévisions, un temps plus chaud encore est probable. Dans la soirée, et après une journée très belle et comme on ne saurait la souhaiter plus belle, le baromètre restait à 774mm.

Les Courses

A deux heures, Courses à Maisons-Laffitte. — Gagnants de Robert Milton :

Prix de La Frette : Sonora.
Prix Florestan : Hulotte.
Prix du Mesnil : Haut Nil.
Prix Barberousse : Tendre Amour.
Prix King-Lud : Hersé.
Prix de Malidor : Corton.

DEUX ANS DE RÉPIT

Question discutée hier : Le gouvernement a-t-il été sage ou fou d'amalgamer ensemble les débats de la revision en Cour de cassation, le procès Déroulède, en Cour d'assises et l'arrivée du commandant Marchand ?

On a généralement décidé que l'accumulation de toutes ces distractions était un acte de sagesse.

Sans doute, avec le commencement des chaleurs et les premiers sourires du soleil, il y a là de quoi détraquer des cerveaux plus solides que ceux de certains de nos contemporains. Il y a là, aussi, de quoi autoriser les rapprochements les plus saugrenus et les conclusions les plus folles.

On peut prétendre qu'un général de division n'a que des louanges pour une tentative d'embauchage exercée sur un général de brigade.

On peut affirmer que le jury est d'avis que Déroulède a bien fait de donner le signal d'un *pronunciamiento*, et encourage cet homme convaincu à détourner du droit chemin tous les tambours et tous les sapeurs qu'il rencontrera demain.

On peut prétendre que M. Quesnay de Beaurepaire aurait « boulotté » le baron de Reinach en cinq sec, si M. Loubet ne s'était pas interposé criminellement entre la justice et le baron.

On peut raconter que l'arrêt de la Cour d'assises est une réponse anticipée à celui de la Cour de cassation, que Marchand revient pour délivrer Déroulède, que Déroulède va descendre sur Fachoda pour exterminer les Anglais.

On peut faire exécuter aux quatre personnages du jour, MM. Loubet, Ballot-Beaupré, Marchand et Déroulède, un quadrille dont les figures seront un peu brouillées et dans lequel les deux premiers, en leur qualité d'hommes de loi, rempliront le rôle des dames.

Toutes ces combinaisons, en se juxtaposant, ont pu aggraver la crise mentale que subissent certaines sensitives humaines dès qu'un événement extraordinaire se produit.

Mais si la crise est corsée, elle est unique. Voilà l'avantage. Au moins, les braves gens de la répression n'auront qu'un effort à faire au lieu de trois. Ils n'auront pas à contenir les mêmes citoyens et pour la revision et pour l'affaire Déroulède et pour l'arrivée de Marchand. Tout se fera en une fois.

C'est mieux, c'est décidément mieux.

Considérez d'ailleurs que toutes ces cohues et toutes ces manifestations sont sans danger. Si les personnes qui s'entassent dans les rues pour voir passer le coup d'Etat, si les académiciens qui l'invoquent dépensaient seulement 2 fr. 75 pour acheter un bouquin d'histoire et quelques heures d'attention pour le comprendre, ils sauraient que jamais, au grand jamais, depuis qu'on se révolte, on n'a changé l'ordre de choses établi sans s'appuyer sur l'un de ces deux auxiliaires : la défaite ou la misère.

Or nous sommes en paix et il n'y a pas la moindre crise ouvrière ou paysanne en perspective. A Paris, notamment, il y a plus de travail que de bras. C'est par centaines de mille qu'on a attiré et qu'on emploie des ouvriers pour les travaux de l'Exposition et pour ceux des voies publiques. Oh ! après l'Exposition, ce sera autre chose. Il y aura des gens qui voudront rester à Paris et qui y auront faim. Alors on pourra faire quelque chose, ou plutôt, on pourra défaire quelque chose.

Il convient donc d'ajourner la révolution à deux ans. Deux ans, messieurs, deux petites années de répit, seulement. Vous pouvez nous les accorder, puisque vous attendez avec patience depuis vingt-neuf ans. — J. CORNÉLY.

P.-S. — M. le lieutenant-colonel du Paty de Clam a été arrêté hier soir. C'est le commencement de la liquidation. C'est aussi le signal de la délivrance du lieutenant-colonel Picquart. En effet, l'esprit se refuse à les concevoir tous les deux en prison pour une affaire que l'un a *faite* et l'autre *défaite*. — J. C.

A Travers Paris

Jamais, depuis quinze ans, il n'y avait eu autant de monde qu'hier à la messe anniversaire qui est pieusement et fidèlement célébrée, à la date du 1er juin, pour la commémoration de la mort du Prince impérial.

L'assistance, considérable, ne comprenait pas seulement l'élite du parti bonapartiste, mais aussi un grand nombre d'ouvriers, de chefs d'atelier, etc., qui donnaient à cette cérémonie un caractère démocratique et plébiscitaire très remarqué.

Nous ne pouvons énumérer tous les noms. Citons seulement :

MM Lasies, Cuneo d'Ornano, baron Legoux, marquis et comte de Girardin, baron Brunet, Denis Gavini, Antoine Gavini, Joseph Labbé, Fortier-Maire, comte Dodun de Keroman, vicomte Le Roy d'Etiolles, Henri Blache, Blasini, docteur Lorenzi, Achille Darnis, le général du Barail, Leandri, le marquis de Lagrange, le comte de Montlaur, baron de Schwartz, Louiche-Desfontaines, P. Chassaigne-Goyon, Quentin-Bauchart, Ottaviani, de Moro-Giafferri, Paccart, Paul Boutros, Martin Saint-Léon, Théophile-Gautier, Charles Faure-Biguet, Gabriel Blanchet, Berger, Jolibois, etc.

A la sortie, une manifestation touchante s'est produite à l'apparition de deux invalides, vieux soldats à la poitrine couverte de décorations. A ce moment, Leandri, le Corse bien connu, saisit un des drapeaux des Comités plébiscitaires de la Seine surmonté de l'aigle, et du haut du perron, l'agite au-dessus de la foule qui acclame longuement l'emblème national, aux cris répétés de : « Vive l'Armée ! Vive l'Empereur ! »

M. Fortier-Maire, avocat très distingué, vice-président de la Société du Petit-Chapeau, a été, à la sortie de l'église, l'objet d'une agression de la part de M. Grimaldi, rédacteur de l'*Antijuif*.

M. Fortier-Maire a déposé une plainte au Parquet.

Ce que femme veut, Dieu le veut ; à plus forte raison, un ministre.

On sait que le commandant Marchand avait dû laisser à Toulon, sous la conduite du capitaine Mangin, les tirailleurs sénégalais qui avaient fait partie de sa mission. Ces braves gens ne s'étaient séparés qu'avec un véritable désespoir du commandant Marchand et des autres officiers de sa mission. On avait même eu toutes les peines du monde, au départ de Toulon, à les empêcher de monter de force dans le train.

L'absence de ces braves soldats jetait donc comme une petite ombre au tableau dans la réception si brillante que Paris a faite à Marchaud et à ses officiers. C'est ce que tout le monde se disait tout bas, mais personne n'osait le dire tout haut, car peut-être y avait-il là de certains petits obstacles réglementaires ou budgétaires.

Il a fallu qu'une femme s'en mêlât pour que toutes les difficultés fussent aplanies. Hier matin, durant le déjeuner offert au commandant Marchand par le ministre de la marine, Mme Edouard Lockroy s'est fait, avec beaucoup de bonne grâce et beaucoup de cœur, l'interprète du sentiment général, et elle a obtenu du ministre son adhésion au voyage à Paris des braves tirailleurs.

Le commandant Marchand et les officiers de sa mission étaient ravis, et ils auront pu constater ainsi que dans notre beau pays de France, les femmes savent toujours, quand elles le veulent, nous donner les meilleures leçons d'esprit, de bonté, et même de politique !

La Fête des fleurs, qui aura lieu demain et après-demain au bois de Boulogne, s'annonce comme devant être beaucoup plus brillante cette année qu'elle ne l'a jamais été. Tous les grands fleuristes parisiens ont reçu la commande de nombreuses décorations de voitures et d'automobiles, et les médailles d'or gravées par Roty, qui sont destinées à récompenser les voitures les mieux décorées, seront certainement très disputées.

Le soleil, d'ailleurs, paraît vouloir se mettre tout à fait de la partie. Le coup d'œil de la fête sera donc magnifique et la recette des deux journées exceptionnellement fructueuse.

La Tombola de la Presse.

Nous commençons aujourd'hui, dans nos Petites Annonces, la publication du Catalogue des lots de la Tombola de la Presse.

On peut encore se procurer des billets au *Figaro*, hall des Abonnements.

La vente des objets mobiliers provenant de la succession du duc de Valençay s'est terminée hier par une quatrième journée qu'on pourrait appeler la grande journée, si l'on ne considérait que les prix atteints et la curiosité éveillée par quelques numéros.

Le salon en tapisserie de Beauvais d'après les cartons de Casanova a été adjugé à 318,000 francs ; le salon en tapisserie au petit point de Saint-Cyr, 19,000 ; deux bergères en bois sculpté couvertes en tapisserie de Beauvais, 35,000 ; six fauteuils en bois sculpté, du temps de Louis XVI, 7,000 francs.

On avait beaucoup remarqué les lits à baldaquin, qui avaient un caractère si nettement accusé des époques de leur création ; leur prix d'adjudication est assez intéressant pour qui suit l'évolution du goût dans la recherche des styles d'autrefois.

Le lit Louis XVI en bois sculpté a fait 750 francs.

Le lit-bateau, de la même époque, 1,500 francs.

Le lit doré à dossier, du temps de Louis XVI, 4,100 francs.

Le lit premier Empire, 580 francs.

Parmi les prix élevés atteints par d'autres meubles et tapisseries, il convient de citer une grande tapisserie des Gobelins représentant l'*Enlèvement de la belle Europe*, d'après Boucher, adjugée 24,200 francs ; quatre panneaux en tapisserie de Beauvais du temps de Louis XV, 81,000 francs ; un tapis de la Savonnerie, du premier Empire, 7,000 francs ; un guéridon en acajou, 7,300 francs ; une console en bois sculpté et doré, du temps de Louis XV, 4,100 francs ; un meuble d'entre-deux, du temps de l'Empire, 7,500 francs.

Cette dernière vacation a produit une somme de 616,240 francs, ce qui porte le total de la vente à 1,480,017 francs.

Ajoutons que ces enchères solennelles avaient attiré un public des plus choisis à la galerie Georges Petit.

M. le secrétaire perpétuel de l'Académie française a lu hier la lettre par laquelle notre collaborateur M. H. Fouquier pose sa candidature au fauteuil de M. Pailleron. On sait que M. H. Fouquier, à l'élection dernière, avait retiré sa candidature devant celle de son ami M. P. Deschanel, président de la Chambre.

Les journalistes, dont M. H. Fouquier est un des doyens, verront avec sympathie la candidature de cet éminent écrivain qui, par la modération de son esprit, la courtoisie de sa polémique et son amour constant des belles-lettres, représenterait si dignement à l'Institut le journalisme littéraire.

MM. Paul Hervieu et Jules Delafosse ont également posé leur candidature au fauteuil de M. Pailleron. Nous avons annoncé déjà que MM. H. d'Avenel et G. de Porto-Riche s'étaient mis aussi sur les rangs.

Le fauteuil vacant est donc brigué actuellement par cinq candidats.

Ce soir, au siège de la Société des ingénieurs civils, communication très importante de M. Louis Denayrouze.

Il paraît que le développement logique de sa découverte relative à l'éclairage par l'alcool a donné des résultats singuliers.

D'une part, l'éclat lumineux obtenu sous des manchons se trouve maintenant plus que doublé, ce qui exalte jusqu'à *vingt* fois le pouvoir éclairant de l'ancien gaz, — ceci pour les éclairages industriels.

D'autre part, pour l'éclairage domestique, de simples becs de gaz et des lampes d'appartement acquerraient un éclat analogue à celui de l'acétylène.

On aurait ainsi une nouvelle lumière par incandescence, sans manchon fragile et sans danger aucun.

On juge de l'attention qui s'attache à la démonstration de faits si gros de conséquences.

Nous rendrons compte de ces expériences dès la semaine prochaine.

Il va y avoir une vente de pur-sang tout à fait remarquable à la succursale du Tattersall (porte Maillot). Cette vente commencera demain samedi 3 juin, à 3 heures 1/2, et réunira sans doute l'élite des amateurs de beaux produits de pur sang. Le décès de M. Henry Say laisse toute la production d'un élevage consciencieux dû au croisement des meilleures poulinières et du plus remarquable des étalons, le fameux The Bard, qui peut être considéré comme un des meilleurs étalons importés en France.

Nous avons eu peu de ventes aussi importantes que la vente Say. Elle rappelle par la qualité de ses produits les ventes Lagrange, Lupin, Donon, Soubeyran, Camille Blanc, Max Lebaudy, tous grands éleveurs. Hier, on est allé visiter les chevaux, les quatre-ans et au-dessus, les trois-ans et les deux-ans, et les amateurs de demain n'ont pas pu dissimuler la bonne impression qu'ils emportaient de leur visite. Tous les chevaux sont en parfaite condition, prêts à paraître sur un champ de courses.

Derby, Fête des fleurs, grande semaine parisienne. Pour être vaillants durant toutes ces réjouissances, les viveurs prudents se sont mis d'avance au régime de la source Badoit. En accompagnant leur repas de cette eau sans rivale, ils ont conservé leur estomac — ce « grand moteur » — en excellent état, et, par suite, tout leur organisme très en forme pour finir brillamment la semaine mondaine. La source Badoit est reconnue aujourd'hui la meilleure pour l'usage continuel.

La semaine prochaine, la galerie Georges Petit retrouvera son public des batailles retentissantes d'enchères : on y exposera et on y vendra, par le ministère de Me Paul Chevallier, assisté de MM. Mannheim et Féral, experts, la collection de feu M. Charles Stein. Rappelons seulement, pour aujourd'hui, que cette très importante collection comporte des objets d'art et de haute curiosité et des tableaux anciens.

L'exposition aura lieu les 6 et 7 juin ; la vente, les 8, 9 et 10 juin.

Hors Paris

De Londres :

« Benjamin-Constant, qui vient d'achever un superbe portrait de la reine Victoria et qui est le grand peintre à la mode cette année, en Angleterre comme à Paris, expose ici, à partir de demain, dans les galeries de la *Fine Art Society*, une collection de quelques-unes de ses principales œuvres. Entre autres :

» Le portrails de S. A. Mme la duchesse Paul de Mecklembourg, de la vicomtesse Henry Houssaye, de Mlle Emma Calvé, et ceux de MM. Paul Soh ge, Eugène Bertrand, du comte H. Delaborde, de sir William Ingram, etc.

» C'est l'événement artistique de la grande semaine de Londres. »

Nouvelles à la Main

Entre boulevardiers :

— J'en ai une chance !... Un héritage d'un million qui vient de m'échoir !

— Tous mes compliments. Que vas-tu faire ?

— Parbleu ! le manger...

— Permets-moi de t'offrir l'apéritif...

Le jeune Beaufumé joue bruyamment.

— Tu sais bien, lui dit sa mère, qu'il ne faut pas faire de bruit quand ton père dort.

— C'est que... si j'en fais quand il ne dort pas, il me donne des taloches !

Le Masque de Fer.

LE Commandant Marchand A PARIS

Après l'éclat des cérémonies officielles dont Toulon a été le cadre, après les ovations vraiment extraordinaires qui ont éclaté à Marseille, les amis du commandant Marchand pouvaient craindre que Paris, surtout à cause de l'heure matinale fixée pour l'arrivée du train spécial mis à sa disposition, ne lui parût froid.

Dès leur descente sur le quai de la gare de Lyon, ils ont dû être rassurés.

Malgré les très sérieuses précautions prises par la police, qui avait confié la surveillance de la gare au plus sévère de ses officiers de paix, celle-ci avait été de bonne heure envahie.

Au milieu de ces gens sans mandat qui trouvent le moyen de se faufiler partout, nous reconnaissons le capitaine de vaisseau Darrieus, le lieutenant-colonel de Castelnau, représentant le ministre de la guerre ; M. Binger, des affaires d'Afrique au ministère des colonies ; le baron Hulot, secrétaire général de la Société de géographie de Paris ; M. Gauthiot, secrétaire général de la Société de géographie commerciale ; le capitaine Gouraud, dont le nom est associé à la capture de Samory ; le lieutenant-colonel Bonnier, frère du colonel qui a succombé à Tacoubao-Goundam, en 1885 ; la famille de l'intendant général Baratier ; MM. François Coppée et Jules Lemaître ; Guynet, délégué du Congo ; le prince Henri d'Orléans, l'explorateur J. de Brettes ; enfin de nombreux officiers de toutes armes, députés, porteurs de leur écharpe ou de leur insigne, des délégués de plusieurs départements, etc.

Il va sans dire que, ici ou là, on voit s'avancer le seul homme qui ait à Paris le don d'ubiquité, M. Charles Blanc, préfet de police, que, du matin au soir, hier nous avons vu partout.

Avant même l'arrêt du train, le cri de « Marchand ! » retentit. Le wagon du héros de Fachoda vient se placer devant le petit salon où les représentants du monde officiel doivent le recevoir.

Les voyageurs descendent. Les quais sont tellement envahis que nous avons la plus grande peine à y accéder. Les facteurs se refusent à prendre les bagages : ils aiment mieux perdre un pourboire que de ne pas voir Marchand.

C'est entre des fleurs portées autour de lui que le commandant entre dans le salon où les autorités doivent le haranguer.

Le lieutenant-colonel Goullet, de l'infanterie de marine, représentant le ministre des colonies, prend le premier la parole. Il dit :

Le ministre des colonies a tenu à charger un de vos camarades de l'infanterie de marine de saluer, en son nom, le chef de la mission et ses vaillants compagnons.

C'est avec un profond sentiment de joie et de patriotique fierté que je remplis un devoir qui me permet d'être au premier rang de ceux qui sont venus vous apporter les témoignages officiels de la reconnaissance de la patrie, de vous affirmer, en leur nom personnel, leur ardente admiration.

Au moment de m'envoyer ici, le ministre m'a rappelé que le pavillon de Flore fut, en juin 1896, le point de départ de la marche héroïque que vous avez dirigée à travers le continent africain, et que le département des colonies revendique hautement l'honneur de vous avoir donné les moyens d'accomplir votre admirable mission.

Durant trois années, au prix d'efforts surhumains et sans cesse renouvelés, vous avez porté du Congo au Nil, du Nil à la mer Rouge le drapeau national ; vous avez lutté sans relâche et sans défaillance contre la famine et la maladie, contre le sol inhospitalier et le terrible climat de l'Afrique équatoriale ; enfin, vous avez repoussé victorieusement les attaques de ces hordes fanatiques qui naguère forçaient les puissantes armées de l'Egypte à reculer devant elles.

Chef de guerre, diplomate, homme de science tout à la fois, vous avez su ouvrir une voie nouvelle à la pénétration de la civilisation au milieu des ténèbres de la barbarie, accumuler un précieux trésor de renseignements sur la géographie de contrées inconnues.

A l'heure de votre retour sur le sol de la patrie, un cri d'admiration s'élève du monde entier : amis et ennemis sont unanimes pour reconnaître la grandeur d'une œuvre destinée à prendre place dans l'histoire du siècle, et pour célébrer la merveilleuse énergie que vous avez su puiser dans l'amour de la patrie.

Honneur à vous, Marchand ! vous avez ajouté une page glorieuse aux annales de cette troupe qui cimente de son sang les pierres de notre édifice colonial, de cette infanterie de marine qui est justement orgueilleuse de vous compter dans ses rangs.

Honneur aux officiers et soldats qui vous ont courageusement aidé dans l'accomplissement de la tâche grandiose que vous avez assumée !

Le ministre, dont je suis le délégué, vous attend avec impatience pour vous décerner les justes éloges que vous avez mérités ; en son nom, je souhaite la bienvenue à la mission Marchand.

Est-il besoin de parler des bravos qui ont, à maintes reprises, interrompu ce noble et beau discours ? Ils redoubleront quand parlera le général Niox, représentant un corps scientifique particulièrement cher à Marchand :

Mon cher commandant,

Au nom de la Société de géographie de Paris, je salue la glorieuse phalange que vous ramenez.

La France vous avait confié son drapeau ; vous l'avez porté avec intrépidité des bords de l'Atlantique aux rivages de la mer Rouge ; partout vous l'avez fait respecter.

La traînée lumineuse qu'il a laissée derrière lui éclaire les routes par lesquelles la civilisation pénétrera plus avant dans la barbarie africaine. L'Histoire conservera vos noms dans le souvenir de tous les peuples avec ceux des hommes qui ont le mieux respecté leur patrie et le mieux servi les grands intérêts de la science et de l'humanité.

Honneur donc à vous ! vous avez noblement fait votre devoir.

La satisfaction que vous en éprouvez est

Ayuntamiento de Madrid

certes supérieure à l'orgueil que pourraient vous causer les acclamations dont vous êtes l'objet. Puisque c'est un soldat qui vous parle, j'ajouterai : Vos chefs sont fiers de vous, vos camarades sont jaloux d'imiter votre vaillance.

Puis vient le tour de M. Savorgnan de Brazza, commissaire général du Congo, qui est à même de connaître mieux que beaucoup d'autres les difficultés qu'a eues à subir le héros. Il s'exprime ainsi :

Mon cher Marchand,

Malgré un deuil récent, j'ai tenu à me joindre au général Niox pour vous serrer la main à votre retour à Paris, de même qu'autrefois je vous donnais à Loango l'accolade du départ.

Quittant l'Atlantique, vous vous engagiez alors, à travers les vastes territoires de notre colonie du Congo, sur la route qui conduisait dans l'inconnu de la région du Nil, et qui devait vous amener, de l'autre côté du continent africain, sur les bords de la mer Rouge.

Les qualités dont vous avez fait preuve et l'héroïsme dont vous avez donné l'exemple aux vaillants officiers qui vous accompagnaient ont rehaussé l'honneur de la France aussi bien en Europe, dans la conscience des peuples civilisés, qu'en Afrique devant le fanatisme et la barbarie.

C'est là votre gloire, mon cher commandant. Ce sera celle de vos intrépides compagnons !

M. Coppée a salué le commandant Marchand en ces termes :

Au nom des cent mille bons Français groupés par la Patrie française, nous vous avons déjà salué à Toulon par la voix de notre ami Forain, qui vous a remis notre modeste souvenir. Mais les deux présidents de la Ligue, Jules Lemaître, qui a dû se perdre dans la foule, et moi, nous tenons à vous souhaiter la bienvenue à Paris, ainsi qu'à vos intrépides compagnons ; nous tenons à vous exprimer notre admiration pour votre héroïsme, et à vous dire combien nous avons tous partagé vos souffrances patriotiques.

Puis, de nombreux délégués s'avancent, accompagnant leurs paroles de bouquets qui, tout à l'heure, empliront les capotes des voitures.

En un discours, improvisé comme ceux des deux journées précédentes, il remercie et les membres du gouvernement et les représentants des Sociétés particulières. Il insiste sur le loyalisme de tous les membres de la mission, sur leur respect envers leurs chefs militaires et leur dévouement à la République. C'est au milieu des acclamations que le héros du jour va sortir de la gare.

Il essaye de gagner le landau que lui a envoyé le ministre de la marine. C'est très difficile. Malgré les efforts de M. Touny, les trottoirs sont encombrés. On se presse autour du commandant. Un cri formidable emplit la voûte que l'on connaît : « Vive Marchand ! » Enfin, il arrive à sa voiture. Il y prend place à côté du capitaine de frégate Darrieus, sous-chef d'état-major de la marine ; mais, avant de s'asseoir, il salue militairement la foule, ce qui fait redoubler les cris.

Partout, sur la rampe d'arrivée, il y a des chocs, des bousculades. Celui-ci cherche sa voiture, celui-là le commissionnaire qui porte sa valise. Les gens qui sont venus ensemble se perdent et, au moment de se rejoindre, se perdent de nouveau, entraînés par des remous. Les femmes ont peur.

Il y a tant de monde que le landau ministériel a grand'peine à s'avancer et que les autres ont eux-mêmes beaucoup de mal à le rejoindre. Enfin, la police fait le vide devant lui, et il part au galop par le boulevard Morland, à la grande désillusion de ceux qui l'attendaient rue de Lyon.

Il y aura tout à l'heure même désillusion sur les grands boulevards où s'étaient formés des groupes convaincus que le commandant Marchand suivrait le même chemin que les officiers russes.

Au Ministère de la Marine

En un quart d'heure, le cortège arrive rue Royale.

Il est neuf heures cinquante quand le landau qui porte le commandant Marchand s'arrête devant l'entrée du ministère de la marine.

Sur le seuil se tient le sergent Carron qui, au nom des soldats d'infanterie de marine détachés au ministère, offre au voyageur une gerbe de fleurs.

Le commandant lui serre la main et le prie de remercier les soldats. On le conduit auprès du ministre de la marine, qui l'attend au haut de l'escalier d'honneur.

M. Edouard Lockroy lui souhaite la bienvenue, le complimente et l'invite à passer dans son bureau, où ministre et commandant restent quelques minutes enfermés.

Que se sont-ils dit ? La chose restera peut-être mystérieuse. Pourtant je me suis permis de demander au ministre comment il a trouvé le commandant.

— Absolument charmant.

Depuis le matin, j'entends apprécier différemment le discours de M. Marchand à l'Hôtel de Ville de Toulon. Quelques personnes y ont relevé au moins une phrase qu'elles ont trouvée trop intense. On fait la même observation devant M. Lockroy qui répond :

— Oh ! il n'y a pas à tenir compte d'un mot échappé à l'improvisation. Il ne faut pas assimiler M. Marchand, descendant du *D'Assas*, honoré par ses chefs, acclamé par toute la population toulonnaise, à des orateurs de profession. Il avait le droit, en pareille situation, de ne pas calculer ses mots. Tout cela est oublié.

Pendant que le ministre s'entretenait avec M. Marchand, les officiers de la mission, dont la foule a séparé les voitures de celle de leur chef, arrivaient rue Royale. M. Lockroy et le commandant vont les rejoindre et causer avec eux, malgré tout le bruit qui vient du dehors.

Les rues Royale, de Rivoli et Saint-Florentin sont pleines de Parisiens qui acclament Marchand. Beaucoup sont venus, ou par les omnibus ou en courant, de la gare de Lyon. Quelques-uns se montrent fort exaltés. Ils s'offensent de ne point voir le ministère pavoisé, tandis que le Cercle de la rue Royale est orné, lui, de faisceaux. Ils crient sur l'air des lampions : « Drapeau ! Drapeau ! »

Les membres du Cercle désorganisent les faisceaux et jettent aux manifestants des drapeaux qu'ils vont agiter autour du ministère, demandant qu'on les accroche aux fenêtres.

Tout cela au milieu des cris de : « Vive l'armée ! Vive Marchand ! » auxquels se mêlent quelques autres qu'on n'aurait pas cru devoir entendre en pareille circonstance.

Le préfet de police accourt. Il fait saisir les drapeaux. On réclame si violemment qu'il prie lui-même M. Lockroy de faire hisser un drapeau.

Et la foule de continuer de crier, tantôt : « Marchand ! » tantôt : « Drapeau ! » Elle finit par demander que le commandant apparaisse au balcon.

M. Lockroy, qui n'est pas bête, y amène, en même temps que le commandant, un fusilier qui agite un drapeau.

Alors, tout le monde d'applaudir. On appelle alors les autres officiers de la mission.

On acclame M. Baratier, en agitant les drapeaux du cercle.

Le préfet de police ne sait que faire. Il voudrait bien que l'ordre fût dans la rue et n'ose pourtant pas charger des patriotes. Il se promet de prendre, l'après-midi, des mesures plus sévères. On en jugera tout à l'heure.

Le commandant Marchand est resté au balcon, d'où il salue la foule.

On ne se lasse point de l'acclamer.

M. Lockroy le retient exprès sur la galerie extérieure et semble éprouver une grande joie à voir acclamer un de ses officiers. Il ne le prie de rentrer dans les salons qu'à l'heure du déjeuner dont voici le menu :

Melons frappés
Truites saumonnées sauce française
Filet de bœuf aux truffes
Collins d'Amérique financière
Carrés d'agneau aux cèpes
Granités à l'alicante
Sorbets au clicquot
Canetons rôtis rouennaise
Langoustes en bellevue
Suprêmes de pêche Condé
Biscuits glacés havanais
Condés grillés
Coupes de façons secs
Coupes de façons glacés
Coupes de fruits glacés
VINS
Haut Sauterne 1887
Château-Pichon-Longueville 1881
Chambertin 1878
Louis Rœderer frappé

Le repas est présidé par M. Lockroy, ayant à sa droite Mme Charcot et à sa gauche le vice-amiral de Cuverville.

En face du ministre est assise Mme Lockroy ayant à sa droite le commandant Marchand et à sa gauche M. Guillain, ministre des colonies, qui donnera ce soir une fête à laquelle prendra part le héros de Fachoda.

Parmi les invités du repas d'hier, tous les officiers de la mission, M. Binger, gouverneur des colonies, et plusieurs officiers généraux. Au dessert, le ministre se lève et prononce le discours suivant :

Commandant,

Au nom du gouvernement de la République, au nom de la marine, je viens vous exprimer notre admiration pour votre héroïsme et notre joie de votre retour.

Vous avez entendu bien des discours depuis votre arrivée ; vous en entendrez beaucoup encore.

Pour nous, je me bornerai à vous dire — et ces simples mots iront, j'en suis sûr, à votre cœur de soldat : vous honorez l'arme à laquelle vous appartenez !

Je ne sais pas de plus bel éloge.

Depuis plus de vingt ans, en effet, les troupes de la marine formées et élevées par ses soins témoignent des plus hautes vertus militaires. Toujours en présence de l'ennemi, toujours environnées de dangers, conquérant un immense empire, modestement et sans bruit, elles affrontent la mort sous toutes ses formes, sans une heure de défaillance, sans un moment de lassitude.

Chaque jour, à la liste de leurs gloires, elles ajoutent une gloire nouvelle, et après Voyron, après Dodds, après tant d'autres, dont quelques-uns sont à nos côtés, elles peuvent montrer au pays qu'elles ont honoré par leur courage de grands pacificateurs comme Galliéni, ou, commandant, des soldats comme vous.

Nous vous avons suivi dans votre héroïque voyage, où, seul, avec vos compagnons, perdu dans le continent noir, vous avez d'une main si ferme tenu le drapeau de la France. Nous avons souffert de vos douleurs ; nous avons tressailli de vos espérances et de vos joies. Nous avons aimé le soldat qui, étranger à nos luttes intestines, n'a eu d'autre idéal que de faire son devoir et de servir son pays.

Vous avez aujourd'hui la récompense de vos durs travaux ; elle est noble et grande entre toutes. Je ne parle pas des grades que vous avez conquis, des distinctions honorifiques que vous avez méritées.

Vous avez une gloire plus haute. Vous avez fait battre le cœur de la France.

Commandant, je lève mon verre en votre honneur !

Le commandant Marchand répond en ces termes :

Monsieur le ministre,

Permettez-moi, comme chef de la mission au Congo-Nil, de vous remercier des paroles infiniment belles que vous venez de prononcer au nom du gouvernemnt. Vous l'avez dit : Le soldat n'a pas à connaître les querelles, il les regrette, mais il les oublie.

Après les éclatantes manifestations de Toulon, après les acclamations enthousiastes de Paris, après l'admirable accueil de la marine je veux réunir ici tous mes remerciements, et je suis particulièrement fier d'incarner en ma personne les remerciements de la mission tout entière.

Je veux remercier le gouvernement de la République en la personne du chef de l'Etat, je me permets de porter la santé de M. le Président de la République,

Je ne puis oublier que la marine a eu la plus grosse part dans la réception qui m'a été faite. Hier encore j'ai été reçu à bord des bâtiments de cette admirable escadre de la Méditerranée qui, après l'envoi du *d'Assas* à Djibouti, nous faisait le plus cordial accueil.

Monsieur le ministre, je vous porte les remerciements de la mission tout entière.

Je lève mon verre à votre santé, à celle de tous mes chefs dont la présence ici me procure un bonheur que tous mes camarades partagent avec moi.

Après ces paroles très applaudies, M. Guillain, ministre des colonies, rend hommage au courage de la mission, puis on passe dans le grand salon du ministère, où doit avoir lieu une autre réception et où une épée d'honneur est offerte au commandant Marchand, que viennent féliciter MM. Mézières, président de la Commission de l'armée ; Saffroy, secrétaire du syndicat de la presse militaire ; Jaluzot, Girou, etc.

A trois heures la réception est terminée et M. Lockroy invite le commandant à descendre et à prendre place dans sa voiture.

A l'Elysée

Un cortège se forme qui se rend par l'avenue Gabriel au palais présidentiel. Cette fois, le préfet de police a voulu éviter les événements qui se sont produits le matin autour du ministère de la marine. Aussi a-t-il fait faire un vide complet autour de l'Elysée.

La rue du Faubourg-Saint-Honoré est barrée à partir de la rue Boissy-d'Anglas. Les voitures ne peuvent passer. Les coupe-files eux-mêmes sont inutiles. Nous voyons un ministre qui a le plus grand mal à pénétrer dans l'Elysée.

En revanche, les fenêtres sont bondées et il se passe une chose qu'on n'avait pas prévue. Le public, repoussé par les agents, prend le grand parti de monter sur les marche-pieds des voitures, même sur ceux du landau ministériel. Aussi M. Pujalet, chef du secrétariat du préfet de police, se voit-il forcé d'envoyer chercher des gardes républicains à cheval qui écartent les indiscrets et encadrent les voitures.

Dans la cour de l'Elysée ne sont admis que les journalistes et des photographes privilégiés. Il y en a un qui va cinématographier l'arrivée du ministre, de M. Marchand et des officiers de sa mission.

Il est trois heures et quart quand ces messieurs sont reçus, au bas du perron, par le lieutenant-colonel Nicolas et le commandant Lamy, de la maison militaire du Président de la République. Ils montent dans le palais.

Le ministre de la marine présente le commandant Marchand au chef de l'Etat, qui se tient dans son cabinet de travail. Puis les membres de la mission sont introduits auprès du Président de la République, à qui ils sont présentés par le commandant Marchand.

L'entrevue, très cordiale, ne prend fin qu'à trois heures quarante.

Au ministère de l'intérieur

Le commandant Marchand, que le ministre de la marine a quitté au sortir des salons de l'Elysée, va rendre ensuite visite au président du Conseil.

Tout cela a dû être réglé par le protocole.

En l'absence de M. Charles Dupuy, retenu à la séance de la Chambre, les officiers de la mission sont reçus par M. Jules Legrand, sous-secrétaire d'Etat, qu'entourent les membres du cabinet du président du Conseil et de son propre cabinet.

Après les présentations, M. Jules Legrand, au nom du gouvernement, du président du Conseil et en son nom personnel, adresse ses félicitations au commandant ainsi qu'à ses collaborateurs.

M. Marchand prie le sous-secrétaire d'Etat de transmettre ses remerciements au président du Conseil et au gouvernement pour l'accueil fait à la mission, accueil auquel elle est très sensible.

Une affectueuse conversation s'engage. Pour la troisième fois de la journée, M. Marchand est prié de résumer l'histoire de Fachoda.

Aux affaires étrangères

Du ministère de l'intérieur, le commandant Marchand et les membres de la mission se rendent au ministère des affaires étrangères, où ils sont aussitôt reçus par M. Delcassé.

Le commandant présente ses compagnons de voyage au ministre.

M. Delcassé félicite vivement M. Marchand et ses amis ; il les assure de sa profonde sympathie.

Il est un peu plus de quatre heures quand la mission se retire. Naturellement, elle était attendue au dehors. On sait le nombre de curieux dont Paris dispose. Mais ici ou là, le nombre n'est rien à côté de la foule qui, depuis deux heures de l'après-midi, stationne autour du Cercle Militaire, où le public sait que des appartements ont été retenus par les membres de la mission.

Au ministère de la guerre

M. Marchand se rend ensuite auprès de M. Krantz, qu'entourent tous les officiers de son cabinet militaire.

Ici la visite est très courte ; la conversation reste sur le terrain exclusivement militaire. Un témoin me dit que M. Krantz ne paraît pas favorable aux expéditions lointaines.

Au ministère des Colonies

Les visiteurs sont reçus à quatre heures et demie, par M. Guillain, assisté de M. Teissier, chef de son cabinet.

M. Guillain, qui s'est déjà entretenu au ministère de la marine avec le commandant Marchand et ses compagnons, leur renouvelle les remerciements du gouvernement et de la France pour l'œuvre qu'ils ont accomplie.

Le ministre, « constatant que la période de conquête est maintenant terminée », déclare qu'il entend employer pour le bien du pays les brillantes qualités du commandant Marchand et des officiers qui l'ont aidé à accomplir en Afrique la grandiose épopée qui clôture par une page sublime l'histoire de notre conquête africaine.

Le général Galliéni, ajoute-t-il, et d'autres officiers de nos troupes de la marine, ont déjà prouvé qu'ils savent non seulement combattre, mais aussi administrer. J'ai la certitude que vous et vos collaborateurs saurez employer, comme administrateurs, les mêmes qualités dont vous venez de faire preuve comme explorateurs.

Le commandant Marchand répond que, sous quelque forme que le gouvernement fasse appel à son dévouement au pays, il le lui donnera sans compter.

Tout le récit de cette visite mérite d'être lu et étudié avec attention.

Les visites officielles sont terminées. Le commandant va enfin pouvoir se rendre au Cercle militaire, où une si grande foule l'attend et où il a grand besoin de se reposer avant de dîner.

Au Cercle militaire

C'est le capitaine Beque qui, assisté de M. Sezary, l'aimable trésorier gérant du cercle, a été chargé d'établir l'ordre à l'intérieur du cercle. Jusqu'à minuit, quatorze gardes secondaient les commissaires.

Ils ne laisseront entrer que les personnes autorisées.

Le commandant Marchand doit dîner ici, mais le repas sera suivi d'une réception qui commencera à dix heures du soir.

Pour cette réception, le Cercle militaire est pavoisé et illuminé.

La mission est invitée à dîner fraternellement avec les membres du Comité du Cercle. Le repas ne compte que trente couverts.

Il prend fin à neuf heures trois quarts.

***

A dix heures précises, MM. Guillain, Lockroy et Krantz se sont réunis dans le salon de la Paix où se trouvait la mission Marchand.

Dans ce salon étaient déjà : le général Zurlinden, le général Roget, le général de Pellieux, le général Mercier, l'amiral de Cuverville, etc., et un grand nombre de généraux, d'amiraux et d'officiers supérieurs de toutes armes.

Les discours ont commencé.

M. Lockroy a parlé le premier, en termes fort émus.

Puis, le général Zurlinden a pris la parole en ces termes :

Commandant Marchand,
Mes chers camarades,

Notre Cercle militaire est aujourd'hui l'écho des sentiments vibrants de l'armée, de Paris et de la France entière. Il est heureux de vous fêter, de vous montrer tout ce qu'il y a dans le cœur de vos compatriotes et de vos camarades, d'admiration et de fierté pour la belle campagne de trois ans que vous venez de mener à bonne fin, à force d'intelligence, de persévérance et d'énergie.

Le gouvernement de la République a bien voulu nous honorer en se faisant représenter à votre réception par les ministres de la guerre, de la marine et des colonies ; nous lui en adressons tous nos respectueux remerciements.

A côté du vainqueur de Madagascar, du général Duchesne, nous aurions été heureux de voir ici, ce soir, le pacificateur de la grande île, le général Galliéni, et de donner au chef qui, comme vous, honore à un si haut point les vaillantes troupes de la marine, le témoignage de nos chaudes sympathies.

Des devoirs de famille l'ont soustrait à nos félicitations.

Tous vos chefs de la marine et de l'armée sont autour de vous, mes chers camarades, avec des délégations d'officiers de tous grades de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale ; nos salons auraient dû être dix fois plus grands pour recevoir tous ceux qui ont le désir de vous souhaiter la bienvenue.

Tous sont émus de la même idée ; tous veulent, comme nous, honorer un exemple remarquable de persévérance et d'énergie dans l'accomplissement du devoir ; tous veulent fêter le chef, les officiers, les sous-officiers de la vaillante troupe qui a si noblement porté le drapeau national ; qui a su conquérir l'estime et l'admiration de tous ceux qui ont le culte de l'honneur.

La France est fière de vous, fière de vos longs et persistants efforts à travers toute l'Afrique, fière aussi de votre attitude énergique à Fachoda. Aujourd'hui, par ses acclamations, elle vous témoigne hautement son affection et son orgueil.

L'armée vous est reconnaissante comme la nation. Elle se sent réconfortée par votre belle expédition. Elle peut, grâce à vous, porter fièrement ses regards vers son idéal de dévouement et rappeler à ses officiers et à ses soldats que cette ambition saine, virile, ce beau rêve du soldat à se distinguer, de se sacrifier pour la patrie est de la portée de tous les courages et peut être transformée, à force de bravoure et d'énergie, en une glorieuse réalité.

Votre noble conduite est pour l'armée comme un reflet brillant de ses gloires passées, comme une fière espérance qui rend plus inébranlable encore sa foi dans sa vaillance séculaire et dans l'avenir de la France.

C'est pour vous remercier, pour vous féliciter du fond de nos cœurs, mes chers camarades, que nous sommes ici ce soir.

Messieurs, à la santé du commandant Marchand ;

A la santé des capitaines Germain, Baratier et Longeau,

Des lieutenants Dyé et Fouques,

Du médecin-major Emily,

De l'interprète Landeroin,

De l'adjudant de Prat,

Des sergents Bernard, Dat et Venail.

A la santé de ces vaillants qui ont ajouté leurs noms sur le livre d'or où la France inscrit ceux de ses enfants qui se sont dévoués pour sa défense et pour sa gloire.

M. Guillain a succédé à M. le gouverneur de Paris.

Le commandant Marchand a répondu en quelques mots qui ont été soulignés par les cris de : Vive l'armée ! Vive la République !

On a fait ensuite le tour des salons et on a bu à la santé des membres de la mission.

Le ministre de la guerre a dit à ce moment :

Messieurs, avant de nous séparer, je tiens à porter encore un toast au commandant Marchand, à ses officiers, à ses sous-officiers, à toute la mission.

Et je félicite le commandant Marchand du devoir militaire qu'il a porté si haut, qu'il a gardé si fidèlement, depuis le jour de son départ jusqu'à son retour au milieu des ovations dont nous sommes les témoins.

Le commandant Marchand a répondu :

« Je remercie monsieur le ministre de la guerre de ses paroles flatteuses. Je ne puis y répondre que par un cri : « Vive la République ! »

Le commandant Marchand était accompagné dans sa promenade à travers les salons du Cercle par les trois ministres des colonies, de la marine et de la guerre.

Derrière lui venaient le commandant Baratier, le docteur Emily, tous les vaillants compagnons de l'explorateur ; mais les assistants portaient toute leur attention sur Marchand, et ses braves camarades passaient trop inaperçus parmi ces ovations dont ils ont leur part dans le cœur de tous.

Le commandant Marchand est conduit ensuite sur le balcon, où la foule le réclame depuis le commencement de la cérémonie. Il lève ses bras, et d'une voix haute :

« Mes amis, soyons unis ! Vive la France ! Vive la République ! »

Des hurrahs répondent à ces deux cris. Au dehors comme dans le Cercle, l'enthousiasme est à son comble. Dans l'avenue et sur la place de l'Opéra, la foule reprend sur l'air des lampions ses cris de : « Vive l'armée ! »

Pendant ce temps, les abords du Cercle sont de plus en plus envahis.

Dès neuf heures, la place de l'Opéra était pleine de manifestants patriotes.

Pendant toute la soirée on voit des officiers entrer au Cercle militaire ou en sortir. On leur jette des fleurs en criant : « Vive l'armée ! Vive Déroulède. »

Le bruit circule que celui-ci est venu avec Jules Lemaître ; alors on applaudit de confiance l'un et l'autre.

Par un remous de la foule, M. François Coppée a été poussé dans le vestibule du Cercle. M. Coppée a trouvé l'hospitalité dans un local du rez-de-chaussée, mais l'accès des salons lui a été interdit.

Un médecin en chef de la marine, M. Bonafi, a été porté en triomphe par la foule qui l'avait vu sortir du Cercle. Il s'est aperçu ensuite qu'on lui avait pris le fourreau de son épée. Il a réclamé et, après une assez violente échauffourée, on lui a rapporté son fourreau en miettes !

Des porteurs de lampions allumés ou de drapeaux fixés à l'extrémité de cannes au bec crochu parviennent non sans peine à percer la foule.

Cela produit un brouhaha pendant lequel, vers dix heures, la police opère deux arrestations, — le minimum de rigueur.

A un moment donné, on aperçoit des bras qui, sur le balcon du Cercle, depuis longtemps chargé de monde, font signe de faire silence. On écoute, mais hélas, on ne saurait percevoir aucune syllabe. Cependant, lorsque l'on voit des képis s'élever frénétiquement au-dessus de la rampe à gaz, on comprend qu'une allocution est terminée et on applaudit comme si on avait entendu.

Malgré les deux arrestations opérées, il faut reconnaître que la manifestation est relativement calme.

La police en arrive à se montrer de fort bonne humeur.

Elle cause, elle plaisante avec les manifestants, qui se contentent de crier : « Vive Marchand ! » quand passent des civils, comme les ministres, ou : « Vive l'armée ! » à l'entrée des officiers généraux, etc.

Un peu avant onze heures, tout était terminé.

Charles Chincholle.

P.-S. — Il y a eu au poste Drouot 39 arrestations dont 9 seulement seront maintenues.

Parmi ces 9 :

Un individu qui criait : « Vive la Commune ! » Et un lieutenant de chasseurs en garnison à Saint-Germain — en bourgeois — pour refus de circuler et insultes aux agents. — C. C.

LES TIRAILLEURS DE LA MISSION

Les tirailleurs viendront décidément à Paris. La chose a été décidée pendant le déjeuner offert au commandant Marchand par le ministre de la marine. Mme Lockroy, se faisant l'interprète du désir de tous les convives, a demandé et obtenu l'assentiment du ministre à ce voyage des braves tirailleurs.

Convenons qu'on leur devait bien cela ! En vérité, il eût été cruel, pour ne pas dire ridicule, de refuser à ces compagnons de Marchand la satisfaction de voir Paris. Notez que leur chef, ainsi que notre collaborateur Chincholle le disait hier, leur avait promis de les conduire dans la capitale, que cette promesse leur avait été faite, dans les moments pénibles de la mission, pour les engager à marcher ou pour ranimer leur courage et que, ne pas tenir cette promesse, c'eût été manquer à un engagement quasi-solennel.

A un autre point de vue, n'est-ce même pas de bonne politique que de leur faire voir Paris pour qu'ils emportent et qu'ils évoquent, à leur retour au pays natal, le souvenir des merveilles que leurs yeux effarés de primitifs auront contemplées ?

Donc M. Lockroy a été mille fois bien avisé de les faire venir. Quand la nouvelle leur en parviendra à Toulon, ils sauteront de joie ; ils étaient si tristes, avant-hier, en voyant partir le train qui emmenait Marchand et leurs officiers ! Beaucoup pleurèrent, nous a raconté Chincholle. Ils ne pleureront plus, car leur vœu va être exaucé et, d'ailleurs, Paris va leur faire fête à ces pauvres nègres dont les membres de la mission se plaisent à vanter le dévouement sans bornes et l'affectueux attachement.

Ils étaient 150 au début de l'expédition. Quelques-uns sont morts, d'autres ont quitté malades la mission, lorsque le capitaine Baratier fut appelé de Fachoda à Paris en octobre dernier. Ils ne sont plus que 130.

C'est au Sénégal qu'ils ont été recrutés par le capitaine Mangin, lequel avait quitté la France un mois avant son chef précisément pour accomplir, dans notre colonie, cette besogne de recrutement.

Où les logera-t-on ? A la caserne de la Nouvelle-France, rue du Faubourg-Poissonnière, qui est inoccupée depuis le départ de l'infanterie de marine ? A la caserne de la Pépinière, où demeurèrent les musiciens russes, il y a dix-huit mois ? On ne le sait pas encore. Mais peu importe, où ils seront logés, ils seront les bienvenus. Paris leur doit quelques acclamations, à eux aussi. Ce sera répondre au désir de Marchand que de les fêter cordialement.

Marc Landry.

Toulon, 1er juin.

Les tirailleurs de la mission Marchand ont appris, ce soir, la décision prise par M. Lockroy, ministre de la marine, de leur faire effectuer le voyage de Paris. Le capitaine Mangin leur a communiqué cette bonne nouvelle, et on ne peut dépeindre avec quelle joie manifeste ils se la transmirent entre eux.

Le préfet maritime a autorisé leur sortie ce soir en ville, par groupes de cinquante, pour aller assister aux représentations du Casino que leur offre le directeur de l'établissement. Le premier groupe de cinquante envoyé au Casino y est allé ce soir. Leur entrée a été saluée par les acclamations de la salle.

La musique a joué *la Marseillaise*, que tous les nègres ont écoutée debout. On leur a jeté des fleurs et des cris de : Vive Marchand ! Vive l'armée ! ont été poussés avec chaleur.

LES COULOIRS DE LA CHAMBRE

Beaucoup d'animation hier dans les couloirs. On discutait en séance la loi sur les accidents : rien ne s'opposait donc à ce que les députés se répandissent dans la salle des Pas Perdus. On sait que les députés ne restent en séance que lorsqu'on discute une interpellation.

Tout naturellement, on commentait les événements du jour : les débats de la Cour de cassation, le procès Déroulède, l'arrivée de Marchand. Chaque jour amène un incident, et il y a même quelquefois deux ou trois incidents par jour. Comme disait l'autre, il n'y a pas moyen de s'ennuyer une minute dans ce pays-ci !

Sur le coup de deux heures, MM. Paul Déroulède et Marcel Habert font leur entrée dans les couloirs. Pour deux députés qui se sont donné pour tâche de détruire le parlementarisme, cet empressement à venir assister à la séance a quelque chose de piquant.

Ces messieurs, naturellement, sont très entourés. Leurs amis les congratulent, et beaucoup d'adversaires leur serrent courtoisement la main. Le régime des cachots ne semble pas leur avoir été bien funeste. M. Paul Déroulède a toujours son teint fleuri et M. Marcel Habert a sensiblement engraissé. Comme on lui en fait la remarque, il se récrie :

— C'est cela ! Dites tout de suite que c'est la nourriture de la prison ! C'est le manque d'exercice, voilà tout !

On avait parlé, un moment, d'une interpellation au sujet de l'incident Hervé. Il n'en était rien, et l'on s'accordait, au contraire, dans tous les groupes de la majorité républicaine, à louer le tact et la fermeté dont a fait preuve M. Krantz, ministre de la guerre, en terminant si heureusement et si rapidement cette affaire.

Même les groupes les plus avancés de la Chambre ont jugé qu'il n'y avait plus rien à faire après la solution qui était intervenue. Le groupe socialiste a entendu M. Krauss qui a confirmé qu'après la conversation qu'il a eue avec M. Krantz il renonçait à interpeller. Le groupe a approuvé cette déclaration, se réservant seulement d'intervenir dans le débat, s'il en était soulevé un à la Chambre.

L'extrême gauche a pris une décision analogue, et le bureau de la gauche radicale s'est mis d'accord avec celui de l'extrême gauche, pour adopter la même attitude.

Tout est donc bien qui finit bien. Sur les quatre heures, un bruit circule : les députés nationalistes chercheraient à faire une manifestation d'un caractère politique sur le nom du commandant Marchand. On constate des chuchotements dans les coins : il est question d'une motion qui va être portée à la tribune. Et, en effet, M. le président Deschanel lit une motion. Mais — changement à vue ! — elle émane de M. Etienne et, au lieu d'être politique, elle est, comme on pouvait s'y attendre de la part du sympathique député d'Oran, nettement patriotique, ce qui permet à tout le monde de la voter.

La manœuvre des nationalistes a donc échoué, — du moins pour le moment.

Il ne semble pas, d'ailleurs, que la tentative faite pour dénaturer la belle manifestation organisée en l'honneur de Marchand et de ses vaillants camarades aient eu jusqu'ici grand succès. On sait gré au gouvernement d'avoir pris la tête de ce mouvement, lui donnant ainsi son véritable caractère d'union et de concorde, dans un même sentiment d'orgueil pour notre armée nationale.

M. Charles Dupuy, venu un moment à la séance, était vivement félicité d'avoir si bien interprété le sentiment général, comme aussi d'avoir su maintenir un calme si parfait durant ces journées mouvementées.

G. Davenay.

LA JOURNÉE

Vendredi 2 juin

Sports : Courses à Maisons-Laffitte (2 h.) — Les Oaks, à Epsom. — Grandes courses annuelles des Artistes de Paris : bicyclettes, motocycles, tandems, patincycles, etc. (3 h., autour de la piste de Longchamps).

Conseil des ministres, à l'Elysée.

Le Parlement : Suite de la discussion sur les accidents du travail (2 h.),

A l'Hôtel de Ville : Séance du Conseil municipal (3 h.).

Au Pavillon de Flore : Soirée en l'honneur de la mission Marchand.

A la Société de géographie : Récit par M. E.-A. Martel de ses explorations souterraines en France, en Espagne, en Hongrie, etc., de 1896 à 1898, et notamment en ce qui regarde le puits de Padirac (8 h. 1/2 du soir, 184, boulevard Saint-Germain).

La charité : Vente annuelle au profit de l'Union des Ateliers de femmes et de l'Œuvre des Petites préservées (2 jours, de 2 à 7 h., chez Mme Cibiel, 53, rue Saint-Dominique).

Dans les églises : Confirmation par Mgr Richard à Billancourt (2 h.) et à Boulogne de la Croix, par l'Archiconfrérie de la Sainte-Agonie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec sermon, par le R. P. Léon (3 h., chapelle de la rue de l'Ebre, 5).

Conférences : M. Armand Charpentier : « Un Ennemi du peuple », d'Ibsen (8 h. 1/2, rue Paul-Bert, 17, entrée libre).

Les Concours d'aujourd'hui : A l'Orangerie des Tuileries, seconde journée des épreuves écrites pour l'admission à l'Ecole navale. — Troisième jour pour l'admission à Saint-Cyr.

Le Monde et la Ville

SALONS

— Le président de la Chambre des députés donnera une grande soirée à l'hôtel de la présidence, le samedi 10 juin, à neuf heures et demie.

— Matinée avant-hier, chez la princesse de Montholon-Semonville. Bien des charmantes jeunes filles ont dansé sous les yeux de leurs aïeules, car on remarquait dans les salons les portraits signés Latour, Vanloo, Vivien et David, des duchesses de Choiseul, de Caumont, de Gouffier, et des comtesses de Chabrillan, de La Coste et de Montholon. On se retrouvera bientôt dans cette hospitalière demeure pour la dernière fête de la saison.

— Le soleil s'étant enfin mis de la partie, la dernière séance de la comtesse du Pont de Gault-Saussine a pleinement réussi. Après le lunch dans le jardin, Mme Mellot a dit à merveille des poésies charmantes de la comtesse Mathieu de Noailles et du vicomte de Guerne. M. Léon Delafosse s'est fait applaudir comme pianiste dans des pages de Bach, Scarlatti et Chopin, et comme compositeur dans deux exquises mélodies qu'a chantées la comtesse de Saussine. Dans l'assistance :

Duchesses de Gramont et de La Mothe-Haudancourt, princesses de Ligne, de Brancovan, Lucien Murat, A. de Caraman-Chimay, A. Bibesco, Ed. de Polignac ; marquises d'Eyragues, de Virieu, de Saint-Genys ; comtesses de Brettes-Thurin, d'Avaray, L. de Périgord, de Mailly-Châlon, G. de Castries, de Bouillé, Hélie de Durfort, de Chavagnac, E. de Moustiers, M. de Noailles, d'Oilliamson, G. de Germiny, Louis d'Andigné ; Mmes de Brantes, de Bonnières, Thuret, Ternaux-Compans ; prince Ouroussoff, marquis de La Mazelière, vicomte de La Sizeranne ; MM. Paul Hervieu, P. de Bréville, comte de Clapiers, etc.

— La matinée donnée par Mme Bataille pour l'audition de ses élèves a réussie en tous points. Vivement applaudies : Mlles Lebey, Grimaud, Allain, Rolland, Clémence Fulcran ; Mmes Durey et Pennequin. Grand succès pour Mlle Annette Gillard, dans l'air d'*Hamlet*, la scène de mélancolie de *Barberine*, de M. G. de Saint-Quentin, et *Songe du poète*, de Mme Ferrari. Le programme a été clos par Mme Bataille qui a chanté admirablement deux mélodies de Schumann et le grand air de *Sémiramis*, de Rossini. Parmi les assistants :

Marquise d'Harcourt, général et Mme Mercier, Mme Abbatucci, comtesse de Biron, baronne de Laumont, Mme Boré-Verrier, comtesse R. de Barbentane, comtesses de Najac, de Rougé, de Chabrillan, de Dampierre ; vicomtesse de Salignac-Fénelon, Mmes Joest, Gueneau de Mussy, Lebey, etc.

— Soirée artistique, avant-hier, chez Mme Henry de Chenevière, dans son hôtel de la rue Fortuny. Au programme : *la Portière de Trianon*, très bien jouée par le vicomte Le Bourdois des Touches et Mlle Lachaud ; *1807*, enlevé avec brio par la marquise de Liniers, la baronne Decouz, Mlle d'Algarra, MM. de Montferrand et Baroudin. Au nombre des invités :

Princesse Jeanne Bonaparte, duchesse de Bellune, baronne Morio de L'Isle, comtesse d'Hults, vicomtesse de Forgemol, baronne de Sardent, marquise de Forget, baronne du Quesnay, baronne de Kertanguy, comtesse de Blanzay, Mme des Coustures, comtesse de Broissia, marquis Gourdon de L'Echo, etc.

— Un vrai régal artistique, avant-hier, chez Mme Louis Diémer. Au programme :

Sonate en *la* mineur, de Schumann : MM. Marsick et L. Diémer ; Duo de *la Flûte enchantée*,

Ayuntamiento de Madrid

e Mozart : Mme Leroux-Ribeyre et M. Ranez; Deux pièces pour hautbois, de L. Diémer : M. Georges Gillet et l'auteur; *Inquiétude*, *le Cavalier*, de L. Diémer : Mme de Nuovina; *la Trille du Diable* : M. Marsick; *Chanson d'exil*, de Mme G. Ferrari, et *Dernières roses*, de L. Diémer : M. Raquez; *Concertino*, pour deux hautbois, du duc de Massa : MM. Georges et Fernand Gillet; *Menuet* et *la Fauvette*, de L. Diémer : Mme Leroux-Ribeyre; *Ciel radieux*, de Mme Ferrari, et *Réveil sous bois*, de L. Diémer : M. Louis Diémer; *Novembre* et *Elle est à toi*, de Schumann : Mme de Nuovina; *Marche* à quatre mains, de Schubert : MM. L. Diémer et Lazare Lévy.

Succès d'enthousiasme pour tous ces incomparables interprètes.

RENSEIGNEMENTS MONDAINS

— Arrivés à Paris et descendus à l'hôtel Maurice :

La baronne et Mlle Van Zuylen de Nyevelt, lords Howsh, M. de Mme de Prosoroff née Wuetberg.

— L'Honorable Maurice Baring, secrétaire de l'ambassade d'Angleterre en France, publiera lundi prochain, chez Lemerre, une petite plaquette qui porte ce titre : *Hildesheim*, quatre pastiches.

Ces quatre pastiches, écrits en français, pétillent d'esprit et de finesse. Nous les applaudissons comme le prélude d'un brillante carrière littéraire.

CERCLES

— Hier, au cercle de l'Union, a eu lieu le dîner annuel des membres de la Société des bibliophiles. Au nombre des convives :

S. A. R. Mgr le duc de Chartres, baron de Barante, Germain Bapst, comte de Clapiers, prince de Broglie, baron de Claye, duc de Fezensac, comte Lanjuinais, comte de Laborde, marquis de Luppé, vicomte de Savigny de Moncorps, etc.

Conversation animée sur les livres nouvellement publiés et les ventes artistiques de ces jours-ci.

— Le concert donné hier, au cercle Volney, en l'honneur des femmes des membres du cercle, a été une vraie fête artistique. Acclamés :

M. Ed. Clément, dans *Sommeil de l'Amour*, de M. R. Brunel; Mlle Lina Pacary, dans *Crépuscule*, de M.G. Alary, et la cantilène du *Chevalier Jean*, de V. Joncières; Mlle Laparcerie, dans *le Pardon*, de Will. Chaumet; Mlle Hatto, dans *Chant de Nymphe*, page exquise des scènes de ballet de M. Georges Hue, et le madrigal de *Barberine*, le délicieux opéra-comique de M. G. de Saint-Quentin, et le duo du même opéra-comique, avec M. Ed. Clément. L'orchestre, dirigé admirablement par M. J. Danbé et les auteurs, a exécuté la *Marche religieuse* de M. R. de Boisdeffre; *Toccata*, de M. Paul Fournier; *Marine*, de M. G. Pfeiffer; un fragment de l'*Idéal* de M. André Wormser, et *Idalia*, valse de concert, de M. V. Divoir.

CHARITÉ

— C'est aujourd'hui et demain, de deux à sept heures, qu'aura lieu la garden-party avec vente de charité dans le beau jardin de l'hôtel de Mme Cibiel, 53, rue Saint-Dominique, au profit de l'« Union des ateliers de femmes » et de l'« Œuvre des petites préservées ».

— Dans notre compte rendu de la fête de charité donnée par le groupe du neuvième arrondissement de l' « Union des Femmes de France », qui n'est pas à confondre avec la « Maison du Soldat », nous avons oublié de parler du grand succès obtenu par les deux jolies et gracieuses sœurs Louise et Blanche Mante, de l'Opéra. C'est avec un charme et une élégance sans pareils qu'elles ont dansé les *Danses du Directoire*, ressuscitées à merveille par l'excellent compositeur M. William Marie, et qui furent créées, cette saison, à l'un de nos five o'clock, par les ravissantes ballerines.

DEUIL

— Les obsèques du général comte de Ganay, seront célébrées demain mardi, à dix heures et demie, à Sainte-Clotilde. On se réunira à la maison mortuaire, 119, rue de Lille. L'inhumation aura lieu au château de Visigneux (Saône-et-Loire). Selon le désir exprimé par le défunt, on est prié de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes.

— Un service de bout de l'an sera célébré. aujourd'hui, à midi, en l'église Saint-Gervais pour le repos de l'âme de la baronne Fouant de La Tombelle, née Gueyraud. Les Chanteurs de Saint-Gervais exécuteront une messe de *Requiem*, composée par M. F. de Tombelle à la mémoire de sa mère.

— Nous apprenons la mort : Du capitaine de vaisseau Goez, commandant la frégate-école *Melpomène*, décédé à bord de son navire à Las Palmas. Le défunt, ancien sous-chef d'état-major de l'arrondissement maritime de Brest, fut le premier gouverneur de l'île d'Ouessant, dont il organisa la défense; — De M. Paumier, président du Consistoire de l'Eglise réformée de Paris, décédé à l'âge de 78 ans; — De Mme Paul Boulanger, née Peyramont, fille de notre confrère Louis Peyramont, décédée à Cuesmes (Belgique), où ont eu lieu les obsèques.

— On nous annonce de Vienne la mort de Ignace Ephrussi, chef de de la maison Ephrussi et Cie, de Vienne, et oncle du chef de la maison Ephrussi, de Paris, décédé à l'âge de soixante-dix ans.

Ferrari.

— Une fleur qui fera son chemin, c'est le genêt d'Espagne, mis à la mode par la parfumerie Yane : nos élégantes en sont férues. Encens délicat et fin, quintessencié par les habiles rénovateurs d'anciennes recettes de la rue Royale, fleurettes d'un joli ton d'or fluide sur des tiges gracieuses et souples, ce genêt d'Espagne est tout à fait charmant. Yane en a composé des eaux de toilette, des extraits et des cosmétiques d'une pureté idéale, que nous recommandons aux femmes de goût.

La Charité à Paris

HOPITAL-ASILE DE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS

C'est au Petit-Montrouge que nous sommes allé, avant-hier, assister à un spectacle touchant : le cardinal Richard servant lui-même les pauvres hospitalisés dans cette maison qui est sienne.

Un vaste terrain, près de trois hectares, entre le chemin de fer de ceinture et les fortifications, rue des Plantes, 66; une belle façade toute neuve, des pavillons séparés par des jardins, une belle chapelle dans le fond, et, au delà, un vaste jardin avec de beaux ombrages.

Un asile dans lequel sont hospitalisés cent vieillards : cinquante hommes et cinquante femmes; six pavillons d'hôpital — quatre de médecine et deux de chirurgie — dans lesquels sont traités cent quarante malades : soixante-dix hommes et soixante-dix femmes. Voilà ce que représente l'hôpital, asile de Notre-Dame de Bon-Secours, qui est l'œuvre exclusive de la charité privée.

Tout y est sain, propre, admirablement bien tenu, et le budget d'une telle maison ne monte pas à moins de deux cent vingt mille francs par an. C'est encore la charité privée qui trouve ces fonds, par petites ou grandes aumônes, souvent par l'offrande d'une simple journée de malade : trois francs!

Plusieurs connaissent cette maison de charité, mais tant d'autres l'ignorent que nous croyons devoir en rappeler l'origine.

L'hospice a été fondé par l'abbé Carton, curé de Saint-Pierre de Montrouge, qui mourut en 1887, léguant son œuvre, avec 500,000 francs de dettes, à son ancien condisciple Mgr Richard. Le bon archevêque a accepté et trouvé le moyen de tout payer.

Mais déjà des malades étaient venus s'y installer avec les Sœurs Augustines expulsées de l'hôpital Cochin. Ils n'avaient pas voulu quitter les bonnes Sœurs et étaient installés là tant bien que mal. Il a donc fallu bâtir, et la plus généreuse donatrice a été Mlle d'Haussonville, morte il y a deux ans. De son vivant, elle avait donné un capital suffisant pour la construction de deux pavillons. Elle y a ajouté un legs en mourant. La marquise de Gontaut Saint-Blancard et Mme de Contenson ont réuni les fonds nécessaires à la construction des quatre autres pavillons. Inutile de dire qu'elles ont prêché d'exemple.

Un aumônier, l'abbé Raffestin, et deux médecins, les docteurs Tisné et Dautel, sont attachés à la maison où des consultations gratuites ont lieu cinq fois par semaine.

L'œuvre accomplie est donc très importante et admirable de tous points. La charité chrétienne a répondu aux laïcisations des hôpitaux par la fondation d'un nouvel hôpital et d'un hospice.

C'était avant-hier la fête annuelle de cette maison, et en quelque sorte l'inauguration des nouveaux bâtiments.

Le cardinal Richard a coutume d'offrir à cette occasion un déjeuner de gala à ses pauvres vieillards. Voici le menu d'hier : potage, saucisson et beurre, veau, poulet, fruits, gâteaux offerts par une des bienfaitrices de l'œuvre, café, liqueurs.

Mais les vieillars, charmés de ce menu, paraissaient encore plus touchés de la visite du cardinal qui, à midi et demi, les a fait asseoir et les a servis lui-même. Il passait d'un réfectoire à l'autre, puis à l'infirmerie, et, le dos vouté mais la démarche encore sûre, il apportait les plats, et souriant à tous, causant avec les uns et les autres, il mettait de la gaieté sur tous les visages. Et lui-même paraissait radieux de la joie intérieure qui vient du cœur et de cette fraternité de la vieillesse qui n'appartient qu'aux belles âmes.

Dans chaque réfectoire il a dû subir un petit discours; mais il y avait tant de cœur, à défaut d'éloquence, dans ces paroles de bienvenue, *ultima verba*, que le cardinal en paraissait enchanté.

Un peu plus tard, il y a eu une cérémonie religieuse, puis une réunion sous une grande tente, et M. Froment-Meurice a présenté aux bienfaiteurs et bienfaitrices de l'œuvre le rapport annuel qui fait bien augurer de l'avenir.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE LA CROIX-ROUGE

Au palais de la Légion d'honneur, dans le grand et beau salon en rotonde qui donne sur le quai, et dont le petit dôme éclaire une bien mauvaise peinture, a eu lieu hier, à deux heures et demie, l'Assemblée générale annuelle de la « Société française de secours aux blessés militaires. »

Le duc d'Auerstædt, grand chancelier de la Légion d'honneur, ex-président de l'œuvre, avait à ses côtés le colonel Nicolas, représentant du Président de la République, M. Loubet ayant accepté, comme avant lui M. Félix Faure, la présidence d'honneur de la Croix-Rouge française.

Nombreuse et élégante assistance.

Nous citerons quelques noms seulement : duchesse de Reggio, comtesse de Martimprey, générale de Courcy, marquise de Pardieu, marquise de Rambure, Mme Duplessy, M. et Mme Chastelain, Mme de Castex, Mme de Saint-Martin, M. Rousse, comtesse de Belmont, Mme A. Magne, amirale Fourichon, comtesse d'Haussonville, comte de Bagneux, marquis de Villeneuve-Bargemont, vicomtesse de Beauchêne, M. et Mme Chenu-Laffitte, etc.

Les ministres de la guerre, de la marine, de l'intérieur et des colonies s'étaient fait représenter également, et autour du grand chancelier avaient pris place : le général Boissonnet, l'amiral Duperré, le docteur Riant et le marquis de Vogüé, vice-présidents de l'œuvre. Autour de la duchesse de Reggio, douairière, présidente de l'œuvre, les générales de Courcy et Voisin, l'amirale Fourichon et Mme Taine, vice-présidentes.

M. de Gossellin, secrétaire général de l'œuvre, a lu un rapport remarquable, plusieurs fois applaudi, sur la situation de la Croix-Rouge française. En voici le résumé :

La Société est à même d'hospitaliser en cas de guerre, 21,000 blessés. C'est très beau, mais c'est, hélas! une matinée de bataille! Les ressources du Comité s'élèvent à près de dix millions, et c'est encore une merveille de la charité et du patriotisme. mais il faudrait beaucoup plus en cas de guerre. M. de Gossellin ne le dissimule pas. L'œuvre, espéronsle, aura le temps de faire mieux encore.

L'année dernière, le comte d'Haussonville avait prononcé un éloquent discours à cette même réunion. Cette fois, c'est M. Denys Cochin qui a pris la parole et son succès n'a pas été moins grand.

Jean Villemer.

LE TRÈFLE INCARNAT DE L.-T. PIVER
PARFUM SUAVE, TENACE ET DÉLICAT

A l'Étranger

NOUVELLES

AUTRICHE

CRISES EN PERSPECTIVE

Vienne, 1er juin. — On est ici à la veille d'une ou de deux ou même de trois crises ministérielles. La vie des ministères autrichien et hongrois est, en effet, mise en question, et l'on dit que le ministre commun des affaires étrangères, comte de Goluchowski, pense également à donner sa démission. Cette dernière nouvelle doit être enregistrée sous toutes réserves. Ce qui est certain, c'est que depuis plusieurs semaines le comte Thun dit assez volontiers qu'il cherche une occasion de tomber élégamment.

La cause de toutes ces crises, c'est l'éternel compromis sur lequel les deux moitiés de l'Empire ne peuvent décidément pas se mettre d'accord. Les ministres ont plusieurs fois par jour de longues conférences chez l'Empereur, mais on garde sur ces entretiens le plus complet silence.

En cas de chute des ministres, les barons de Spens-Booden, Dipalli, Chlumetzki et le comte Szechenyi ont des chances d'arriver au pouvoir. — WOLFRAM.

PAIN GRILLÉ JACQUET, 92, rue Richelieu
CONTRE LES MALADIES D'ESTOMAC ET L'OBÉSITÉ

LA PESTE

Nous avons annoncé que plusieurs cas de peste s'étaient produits en Egypte. Voici, à ce sujet, les intéressantes dépêches que nous communique le *New York Herald*. Le *New York Herald* s'est adressé, pour être renseigné, à des autorités médicales du Caire et d'Alexandrie.

Le Caire, jeudi. — Le premier cas de peste en Egypte s'est produit le 4 mai, et jusqu'au 29 mai il y en a eu neuf cas et deux morts. Le centre où la contagion a pris naissance a été Hamanil et Gabàri, quartiers suburbains d'Alexandrie. Depuis le 29 mai il n'y a pas eu de nouveaux cas.

L'origine de l'épidémie, qui ne paraît pas être d'une nature très sérieuse, est inconnue.

Signé : Dr HESSE.

Le Caire, jeudi. — Le premier cas de peste en Egypte a été celui d'un Grec qui a été admis à l'hôpital le 4 mai, mais ce n'était pas un cas typique. Le second cas, qui était typique, a été également celui d'un Grec, admis à l'hôpital le 17 mai. Le troisième cas concerne encore un Grec, et a été constaté le 24 mai. Le premier cas concernant un indigène s'est présenté le 27 mai. Les autres cas furent celui d'un Grec et de deux indigènes le 26 mai, d'un indigène le 27 mai, d'un indigène le 29 mai, et d'un Grec le 31 mai.

Un Grec et un indigène sont morts le 28 mai.

Tous ces cas ont éclaté parmi les classes pauvres, dans un humble quartier d'Alexandrie; le reste du pays est absolument indemne. Il a été impossible de déterminer la source de l'infection originale, mais il est probable qu'elle provient de Jeddah, d'où de nombreux Juifs et quelques Grecs sont arrivés en Egypte. Les autorités sanitaires ne prévoient aucune extension immédiate de la maladie.

De promptes mesures ont été prises pour isoler les malades, pour imposer une quarantaine de six jours à ceux qui ont été en contact avec eux et pour les soumettre à une désinfection complète. Les autorités sanitaires sont tout à fait d'accord quant à la nature de la maladie et aux mesures à adopter.

Signé : Dr BECKER.

Alexandrie, jeudi. — Dix cas de peste se sont produits à Alexandrie, et il y a eu deux morts.

Tous ces cas étaient de simple forme bubonique, sans symptômes de pneumonie.

Les malades étaient cinq Grecs, un Juif et quatre indigènes.

Le centre infecté est bien déterminé. C'est dans la rue Anastasi, non loin du milieu de la ville, que l'épidémie a pris naissance. Cette partie de la ville est habitée par une classe pauvre d'Européens et de Juifs.

L'origine de l'infection est incertaine et on ne peut dire si elle a été apportée par des gens venant de l'Inde ou des ports de la mer Rouge. Il n'y a pas eu de cas de peste en Egypte, sauf à Alexandrie. Les cas ont été confirmés par une analyse bactériologique.

Des mesures sévères ont été prises, et tous les cas ont été isolés dans les hôpitaux.

Les parents des malades sont tenus en observation, dans un camp en dehors de la ville, pendant six jours. Des visites, maison par maison, sont faites dans les quartiers infectés. Tous les passagers quittant Alexandrie sont visités, et le linge sale des passagers de troisième classe est désinfecté.

Dr GOTSCHLICK.

D'autre part, le *New York Herald* a reçu de son correspondant de Lille les déclarations suivantes que lui a faites le docteur Calmette, directeur de l'Institut Pasteur, au sujet de la peste :

Les cas de peste signalés à Alexandrie et au Caire nous obligent à nous demander si cette maladie ne menace pas l'Europe et l'Amérique dans un avenir très prochain.

Depuis 1893, la propagation du fléau qui restait confiné, à l'état endémique, dans les provinces centrales et méridionales de la Chine, suit une progression fort inquiétante vers l'Ouest. Après avoir sévi avec une grande intensité à Hongkong, de 1894 à 1896, l'épidémie s'est propagée par mer à Bombay où elle règne sans discontinuité depuis trois ans et d'où elle s'est étendue au Nord et à l'Ouest, et aux provinces centrales de l'Inde, puis récemment à l'île de Madagascar.

Il ne paraît pas douteux que l'importation de la peste à Alexandrie et au Caire ait eu lieu par les navires qui font escales dans les ports de l'Inde ou le golfe Persique.

A Bombay la mortalité a été effroyable pendant les derniers mois de 1896, et les premiers mois de 1897, on a compté durant cette période 1900 décès par semaine.

Depuis septembre 1896 jusqu'en août 1898, les statistiques administratives ont accusé dans la seule ville de Bombay 30,805 cas de peste, sur lesquels 26,423 décès.

Il est remarquable que la propagation de la peste procède ordinairement par bonds, laissant indemnes de grandes étendues de pays intermédiaires. Les cercles infectés s'étendent ensuite peu à peu, l'extension de l'épidémie suivant la marche de l'émigration des populations atteintes.

Il semble démontré actuellement que la peste a une faible tendance à propagation, même dans les villes les plus contaminées, en dehors des quartiers indigènes, et que des mesures prophylaxiques énergiques peuvent circonscrire et éteindre rapidement le foyer épidémique.

L'expérience de l'efficacité de ces mesures a pu être faite deux fois dans ces derniers temps : d'abord à Madagascar, où la maladie est restée cantonnée à Tamatave, et d'où elle n'a pu s'étendre à l'extérieur de l'île; ensuite à Vienne, où une petite épidémie, née dans un laboratoire d'études, a pu être étouffée immédiatement.

On sait, après les travaux faits dans ces dernières années sur cette maladie par des savants de l'école pastorienne, que la peste est propagée surtout par les rats et par les puces.

Pendant les épidémies de peste, les rats et les souris succombent en masses et propagent la maladie de maison en maison.

On sait aussi que la peste est causée par un microbe spécial, découvert en 1894 par le docteur Yersin, d'Hongkong, et qu'avec une culture artificielle du microbe on prépare maintenant un sérum que l'Institut Pasteur de Paris distribue déjà depuis plusieurs mois aux autorités sanitaires et aux localités contaminées.

L'efficacité de ce sérum, comme moyen préventif, est absolument certaine, mais son emploi présente quelque difficulté, parce qu'il ne préserve de la maladie que pendant un temps très court. Donc, il est impossible de songer à vacciner les populations que menace le fléau. Mais il se montre très efficace pour limiter l'extension du foyer naissant et, grâce à lui, l'épidémie de Vienne a pu être arrêtée aussitôt son apparition.

Les expériences qui ont pu être faites avec ce sérum par le docteur Simond dans l'Inde ont montré qu'il guérit facilement les cas de peste déclarés lorsque l'intervention est possible dans les deux premiers jours de la maladie; au delà de ce délai, il est beaucoup plus difficile d'empêcher la mort. L'emploi judicieux du sérum, joint aux mesures de défense habituelles de désinfection, de destruction par le feu des habitations indigènes infectées d'isolement des malades, permet d'affirmer, qu'actuellement du moins, l'épidémie ne pourrait pas s'implanter et faire de grands ravages dans les pays civilisés d'Europe ou d'Amérique.

Il est indispensable cependant que les gouvernements s'unissent pour opposer au fléau une barrière infranchissable.

L'apparition de l'épidémie en Egypte constitue incontestablement un danger très grand dont nous devons nous émouvoir, et peut-être serait-il prudent d'envoyer sur place une Commission d'hommes compétents pour défendre l'Europe contre l'extension menaçante de la maladie.

Dr CALMETTE,
Directeur de l'Institut Pasteur.

Nous aimons à croire, en effet, qu'en présence de l'éventualité possible d'un pareil fléau, nos dirigeants sauront prendre des mesures et s'entendre avec les divers gouvernements étrangers pour que l'Europe soit promptement et efficacement protégée contre l'invasion d'une maladie qui a fait tant de victimes aux Indes et ailleurs.

UNE PRIME ORIGINALE

Les personnes qui désireront visiter dimanche prochain le Parc Beauséjour et se rendre compte des agréments de ce charmant pays n'auront qu'à profiter de la faculté qui leur est offerte de faire, pour la somme de un franc, aller et retour, l'excursion par train spécial partant tous les dimanches, à 2 heures, de la gare d'Orléans.

Il suffit de détacher le « bon » inséré aujourd'hui à notre dernière page, et de l'échanger, au siège de la Société, 21, boulevard Saint-Germain, contre un billet de chemin de fer. Le nombre des places étant limité, il ne faudra pas tarder à se faire inscrire.

Rappelons qu'il reste encore, au Parc Beauséjour, des terrains boisés à 2 francs le mètre.

NOTES D'UN PARISIEN

Marchand et ses compagnons ont reçu, à Paris, les honneurs qui leur étaient dus. Parmi tous ces braves gens, tous également vaillants et glorieux, il en est un auquel il m'est plus particulièrement doux d'adresser un cordial salut. C'est le docteur Emily, le médecin de la mission, un soldat doublé d'un savant, et qui, plus d'une fois, au cours de ses rudes campagnes, a fait le coup de feu entre deux pansements, soignant les blessures de nos soldats, et les faisant payer cher à l'ennemi.

Je connais la famille de ce brave; je revois le gentil village, perché sur la montagne, où, dans quelques jours, il ira se reposer de ses émotions et de ses fatigues. Il se retrouvera là au milieu de ses frères, braves gens comme lui, vrais fils du peuple, très simples, ne voyant rien que de naturel à l'aventure de ce glorieux frère qui a accompli noblement son devoir. Les amis aussi seront là, et ils écouteront, très émus et très fiers, les récits de la mémorable campagne.

Un seul homme manquera à cette fête, c'est celui qu'elle aurait le plus réjoui. C'est le père du docteur Emily, mort l'an dernier, sans avoir revu son fils, sans même savoir à quelle époque il reviendrait. Les vieux, hélas! ne peuvent pas attendre, et le brave homme s'en est allé en parlant de l'absent, en lui envoyant sa pensée dernière. On n'osa pas écrire la triste nouvelle au docteur Emily; les jours et les mois se passèrent, et c'est bien longtemps après, quand le capitaine Baratier vint à Paris, qu'on le chargea d'apporter à son compagnon d'armes, au pauvre et vaillant Emily resté à Fachoda, le douloureux message. C'est une des rares nouvelles qu'il ait reçues de France au cours de l'héroïque expédition...

E.

LA DERNIÈRE AUDIENCE

Hier, personne dans la galerie de Harlay! Seuls, les journalistes, les porteurs, quelques avocats et les gardes municipaux. Le brouhaha des journées précédentes s'est évanoui... La lutte a l'air d'être finie, les adversaires se sont repliés...

Et voilà les débats finis dans le calme et la sérénité qui conviennent à la grandeur d'une telle affaire. C'est à peine si, quand les portes de la salle d'audience s'ouvraient, arrivait à nos oreilles, jusqu'à mercredi, une rumeur confuse de la Cour d'assises. Je crois même que les juges ne pouvaient pas l'entendre...

L'avocat de la famille Dreyfus, Me Mornard, a terminé sa plaidoirie. Elle a tenu toute l'audience d'hier.

Pas d'autres incidents que deux vibrantes salves d'applaudissements interrompant le milieu du discours et couvrant les derniers mots de Me Mornard.

La première salve est partie au moment où l'avocat, après avoir analysé le rôle du colonel Picquart depuis l'origine de l'affaire, a rendu l'hommage juste qu'il devait à l'homme vertueux qui a tout sacrifié, de sa vie et de ses intérêts, à l'altruisme pur et à la vérité. Une grande émotion a empoigné le public à ce moment, et rien n'a pu faire qu'il n'applaudit! M. Mazeau lui-même n'a pas trouvé un mot de reproche à faire à cette manifestation toute spontanée.

Cette émotion s'est retrouvée au moment de la péroraison de Me Mornard.

Le jeune avocat est dorénavant un grand avocat.

Je n'oublierai jamais le son de sa voix douce, son parler lent, le geste tranquille de son bras étendu et de sa longue main osseuse aux doigts recourbés, lorsque, concluant enfin après une année de labeurs et de veilles, et d'angoisses aussi sans doute, il a dit : « J'attends votre arrêt. »

Et dix fois, il reprend, comme un refrain de ballade, sa phrase : « Je l'attends, votre arrêt... » Et chaque fois, l'émotion va croissant; la voix de l'orateur a l'air de s'éteindre peu à peu, et on l'entend encore. Un silence religieux plane sur ses paroles. On croit qu'il a fini, et on distingue pourtant, sur un mode plus bas : « Je l'attends, votre arrêt... » Les juges ont l'air de boire les paroles de l'avocat. Jamais je ne les ai vus dans cette posture. Plus d'airs distraits, plus d'yeux endormis, plus d'apartés, plus de conciliabules. Tous les juges tournés vers l'avocat, par conséquent le dos au bureau des présidents, paraissent, avec leurs bustes tendus, vouloir se rapprocher pour mieux l'entendre.

Est-ce que je me trompe? J'ai cru voir une animation inaccoutumée sur la face de certains conseillers pendant cette admirable plaidoirie. Et d'ailleurs est-il possible que des paroles si belles de clarté, de bonne foi, de modération, d'éloquence, qui ont remué pendant cinq heures jusqu'aux entrailles tout un public haletant, aient laissé ces hommes indifférents?

Me Mornard a fini. Il vient de dire avec une onction profonde ces mots :

« Je l'attends, votre arrêt, comme une parole de délivrance pour cette pauvre et noble femmes aux vêtements de deuil, qui a épuisé toutes les douleurs et dont les yeux desséchés ne trouvent même plus de larmes à pleurer.

» J'attends votre arrêt comme une parole de paix pour tous les citoyens qui, sortis enfin de leurs angoissantes inimitiés d'hier, communieront demain dans l'amour de notre France généreuse.

» Et pour tout dire enfin, messieurs, je l'attends, votre arrêt, comme l'aurore du jour béni qui fera luire sur la Patrie la grande lumière de la concorde et de la vérité!... »

Pâles d'émotion, les hommes et les femmes applaudissent. Les gardes municipaux, d'un ton furieux, crient : « Silence! » On ne les écoute pas. On applaudit encore. Puis le silence se rétablit soudain. Et le président Mazeau dit : « L'arrêt sera rendu à une audience ultérieure... »

Et l'audience est levée.

Tout le monde se précipite vers Me Mornard. Les nombreux avocats qui sont là vont lui serrer la main et lui disent avec chaleur une admiration qui n'a pas l'air d'être feinte.

On entend :

— C'est très beau, c'est grand, simple, clair, émouvant!

— C'est de l'éloquence classique.

Les dames veulent lui serrer la main. Il se prête, aimable, simple et modeste, à ces avances démonstratives, et il me dit :

— Je suis brisé!

J. H.

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

au Parc de la Faisanderie

Dimanche prochain 4 juin aura lieu le concours de Photographie annoncé dans notre numéro du 26 mai...—4,500 francs de prix. Le parc de la Faisanderie, situé sur la ligne d'Orléans, gare d'Ablon, est à 15 minutes de Paris (terrains à 3 fr. 50 le mètre). Pour tous renseignements sur le concours et la vente des terrains, s'adresser sur place à Ablon, ou à Paris, 61, rue des Petits-Champs.

La Conférence de La Haye

La première semaine de travail de la Conférence a été bien remplie.

La première Commission *(Guerre et marine)* a tenu, sous la présidence de M. Bernaert, une réunion à la suite de laquelle les deux sections qui la composent ont séparément entrepris l'examen de quelques-unes des questions qui leur sont soumises; on s'est occupé notamment de la réglementation éventuelle de l'emploi des armes à feu et des explosifs.

Les deux sections de la deuxième Commission (*Usages de la guerre et Croix-Rouge*) ont également commencé leurs travaux, la première sous la présidence de M. Asser, délégué des Pays-Bays, et désigné comme président-adjoint de la Commission; la deuxième, sous celle de M. de Martens.

Enfin, notre premier délégué, M. Bourgeois, a inauguré les travaux de la Commission d'arbitrage, qu'il préside, par un exposé général, très précis et très remarqué, de la question qui formera l'objet de ces travaux.

MM. Pauncefote et Nigra, présidents d'honneur, assistaient à la séance.

Un premier résultat, très important, y a été obtenu : c'est que, sur le principe de la médiation et de l'arbitrage, aucun dissentiment ne s'est manifesté. Dès à présent, on peut considérer que ce principe est admis par la Conférence, et que c'est dans ce sens, comme nous l'avions déjà indiqué, que l'effort utile s'exercera.

La Commission a été saisie d'un premier projet très étudié et très développé du délégué russe. Elle a chargé une sous-Commission de huit membres d'en entreprendre l'examen.

Ces huit membres sont : MM. Descamps, pour la Belgique; Asser, pour la Hollande; d'Estournelles, pour la France; Holls, pour les Etats-Unis; Lammasch, pour l'Autriche; de Martens, pour la Russie; Odier, pour la Suisse; Zorn, pour l'Allemagne.

M. Descamps présidera cette sous-Commission, et y exercera, en même temps, les fonctions de rapporteur.

Outre le grand projet que je viens d'indiquer, elle aura à examiner ultérieurement deux propositions émanant l'une de la délégation anglaise, et l'autre de la délégation russe, et ayant pour objet l'institution d'un Tribunal d'arbitrage *permanent*. Les efforts tendent, actuellement, à fondre en un projet unique ces deux projets.

***

Les délégués ont été reçus la semaine dernière au palais, comme on l'avait annoncé, et présentés aux deux Reines.

La reine Wilhelmine a fait remettre à M. de Staal, président de la Conférence, la grand-croix du Lion néerlandais.

Autour de la Conférence, les partis continuent à s'agiter.

A Amsterdam et à Rotterdam, les socialistes parlementaires des Pays-Bas ont tenu des réunions où ils essaient de démontrer par avance l'inutilité du Congrès actuel. En revanche, des pétitions sont adressées de toutes les parties du monde aux hôtes de la Maison du Bois : « libéraux » ottomans, délégués finlandais, arméniens, macédoniens préparent ou ont déjà rédigé leurs « cahiers » de doléances, — en attendant les manifestations des *arbitragistes*, en tête de qui marche Mme Selenka, porte-parole « des femmes de dix-huit nations ». Mme Selenka, elle, a déjà manifesté : elle a présenté à M. de Staal un album contenant le texte de résolutions adoptées en de nombreux meetings féminins en faveur de la paix, — au nom de plusieurs millions de femmes. Une adresse éloquente accompagne cet album, et Mme Selenka a déjà rencontré ici le plus flatteur encouragement qu'elle y pût espérer : celui de la Reine.

Mais la Conférence, jusqu'ici, reste étrangère à ces agitations. Elle est à La Haye pour s'occuper des huit paragraphes de la circulaire Mouraview. En dehors des huit paragraphes de la circulaire Mouraview, elle ne voit rien, n'entend rien, « ne veut rien savoir. » Et c'est peut-être le parti le meilleur qu'elle puisse prendre.

Em. B.

FAIRE-PART

NOUS VENONS D'APPRENDRE la mort de Mr GEORGES URION, propriétaire des *Grands Magasins de Pygmalion*, décédé en son domicile, 9, Bd Sébastopol. Les obsèques auront lieu demain samedi 3 juin, en l'église Saint-Merri, à 10 heures précises. On se réunira à la maison mortuaire. Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

AVIS DIVERS

EN UNE SEULE APPLICATION, cheveux blancs reprennent nuance première avec la *BAMMATRICINE*, nouvellement perfectionnée, de la *Parfumerie Exotique*, 35, rue du 4-Septembre. Indiquer nuance. 6f; fco mdt 6,85.

GUÉRISON CERTAINE, soulagement immédiat des *Rhumes*, *Toux*, *Bronchites*, par le SIROP et la PATE PECTORALE au

BAUME DU CANADA

Le flacon de Sirop, 2 francs
La boîte de Pâte, 0 fr. 90
PHARMACIE NORMALE, 17 et 19, rue Drouot, 15 et 17, rue de Provence, Paris.

PHYSIONOMIE PIQUANTE grâce à la *SEVE SOURCILIÈRE*, qui arrête la chute des cils et des sourcils, les fait repousser et les brunit. *Parfrie Ninon*, 31, rue du 4-Septembre.

LA CHAMBRE

Jeudi 1er juin.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Il est écrit que cette fameuse loi sur les accidents qui émeut si violemment le monde du travail, agitera longtemps encore le monde parlementaire. Chaque jour quelque disposition nouvelle vient s'y greffer. La Chambre a consacré toute sa séance à une de ses succédanées, qui inquiète un certain nombre de législateurs.

Ce rejeton émane de M. Gervais, député de la Seine, et la Commission de prévoyance l'a présenté sous cette forme :

Les contrats d'assurance collectifs ou individuels contre les accidents du travail, souscrits sous l'empire de la législation antérieure à la loi du 9 avril 1898, soit par les chefs d'entreprise visés à l'article 1er de la dite loi, soit par leurs employés ou ouvriers, sont résiliés de plein droit à partir du 27 juin 1899.

Là-dessus, M. Julien Goujon monte à la tribune et fait observer que la volonté législative usurpe ici sur le pouvoir judiciaire. Jusqu'à présent, dit-il, les cas de force majeure avaient toujours été appréciés par les tribunaux. Si les Compagnies d'assurances ont abusé de la situation pour majorer leurs polices et faire payer cher aux intéressés une loi qui constitue un progrès social, faut-il leur répondre par une entorse au droit? L'atteinte ainsi portée aux contrats créera le plus fâcheux des précédents.

Ainsi raisonne M. Julien Goujon et il aborde ensuite une question grave qui n'a pas encore été suffisamment élucidée : dans quelle mesure la nouvelle loi sur les accidents est-elle applicable aux agriculteurs? « Si nous nous trouvons en présence d'une exploitation rurale dont le but principal est le travail des champs, sans emploi de moteurs mécaniques, le fait qu'accidentellement, un ou deux jours par an, l'exploitation se sert d'engins mécaniques, tels qu'une batteuse par exemple, suffira-t-il pour transformer cette exploitation en un établissement industriel assujetti à la loi? »

Le rapporteur, M. Audiffred, répond : « Non! » Mais de sa place, le président répond : « Oui! » Et voilà le bel accord qui règne parmi les gros légumes du Comité de prévoyance. Le rapporteur, un peu embarrassé par la contradiction de son chef de file, invite M. Julien Goujon à présenter un texte précis, sur lequel la Chambre se prononcera.

Un texte précis, c'est une discussion nouvelle, qui peut prendre, dans l'incertitude des esprits, d'incalculables proportions. Les groupes radicaux et socialistes n'entendent pas de cette oreille. Avant tout, il leur faut une loi, une loi tout de suite, n'importe quelle loi, séance tenante; le moindre retard les irrite, et ils accusent le rapporteur lui-même de sortir de la question.

Pour une fois, M. Stanislas Ferrand partage leur impatience et insinue doucement qu'une petite violence faite par la Chambre au pouvoir judiciaire laissera sa conscience assez tranquille.

Le rapporteur a consulté ses collègues de la Commission; il se range maintenant à leur avis :

M. Audiffred, rapporteur : Il me semble qu'il y a confusion dans l'esprit de nos collègues.

Nous ne discutons pas en ce moment l'article 1er de la loi de 1898. (Très bien! très bien à gauche). Cette loi est ce qu'elle est.

Vous ne pouvez pas nous demander aujourd'hui quelles sont les charges qu'elle impose. (Interruptions sur divers bancs à droite.) Vous avez voté la loi de 1898, elle est définive.

M. le vicomte de Montfort. — Nous l'avons votée parce que nous croyions qu'elle ne s'appliquait pas à l'agriculture.

M. le rapporteur. — Vous ne pouvez en demander la modification qu'en déposant une proposition.

La question qui vous est aujourd'hui soumise est celle-ci : les contrats faits par les industriels sous l'empire de la législation du Code civil seront-ils maintenus ou résiliés? Nous vous demandons de déclarer que ces contrats seront résiliés, parce que si vous ne prononciez pas cette résiliation, les compagnies d'assurances diraient aux industriels : Vous avez fait avec nous des contrats pour les risques prévus par le Code civil, nous les maintenons; la loi nouvelle met à votre charge d'autres risques, vous allez pour ces risques faire un autre contrat.

Le législateur ne peut pas admettre que la loi édictée par lui ait pour effet de supprimer la liberté de contracter des industriels (Très bien! très bien!), et de mettre les industriels à la merci des compagnies. (Très bien! très bien!)

Or, si vous ne prononciez pas la résiliation des anciens contrats, les industriels ne pourraient pas contracter librement.

La loi sur les accidents « est ce qu'elle est »! Dans la bouche du rapporteur, l'aveu est précieux à retenir. Si elle n'était pas — suivant l'euphémisme à la mode — la plus *perfectible*, c'est-à-dire la plus mal bâtie de toutes les lois, on n'aurait pas tant de peine à la remettre sur pied. Vainement on soutient que la petite loi d'assurances qu'on discute aujourd'hui n'a aucun rapport avec cette grande loi bancale et boiteuse, la vérité

Ayuntamiento de Madrid

est que la force des choses les rend inséparables et qu'on perd son temps à les vouloir disjoindre.

Dix orateurs prennent successivement la parole dans un sens ou dans l'autre sans que la discussion avance d'un pas. Voici M. Louis Ricard en personne, le président de la Commission; voici le comte de Montfort; voici le ministre du commerce, M. Paul Delombre, qui s'efforce de rassurer les petits agriculteurs; M. Paul Beauregard, qui s'élève contre la résiliation en bloc de tous les contrats. On les applaudit les uns après les autres, bien qu'ils aient dit des choses fort différentes, et le garde des sceaux, M. Lebret, monte à la tribune.

Il pense, lui aussi, que la Commission de prévoyance donne à sa loi un caractère trop absolu; que, parmi les contrats d'assurances, il y en a d'excellents, qu'il faut les maintenir; qu'en tout cas il appartient aux Tribunaux, et aux Tribunaux seuls, de décider quels sont ceux dont la résiliation s'impose; qu'il est impossible « d'opposer une règle inflexible à l'interprétation judiciaire », et qu'enfin la Chambre fera preuve de sagesse en repoussant le projet.

On se regarde; personne ne s'attendait à ce coup. M Millerand s'efforce de le parer: « La Chambre vient d'entendre M. Lebret, j'espère qu'elle entendra tout à l'heure le gouvernement! » Cette ironie a un succès fou. L'orateur demande à son adversaire s'il entend favoriser le chantage pratiqué sur les patrons, petits ou grands, par les compagnies d'assurances, et il invite la Chambre à encourager par son vote la grande mutualité industrielle qui est en train de se former.

Le scrutin donne raison à M. Millerand contre M. Lebret par une majorité plus qu'imposante, 512 voix contre 46; mais quelques députés perplexes ont encore quelques observations à présenter. C'est la question agricole qui reparaît. M. Quilbeuf, agriculteur et député de Rouen, déclare qu'il ne sait pas encore sous quel régime la loi va le placer: « Lorsque le cultivateur fait venir chez lui une machine à battre, qui sera responsable en cas d'accident, le cultivateur ou l'entrepreneur? autrement dit le locataire ou le propriétaire de la machine? »

M. Quilbeuf et, après lui, M. Julien Goujon, insistent pour obtenir une réponse. La Commission hésite. L'article unique du projet est adopté, mais deux dispositions additionnelles sont renvoyées à cette Commission qui a toujours été pavée de bonnes intentions. Cette loi sur les accidents est décidément appelée à en subir.

Pendant toute la séance, la Chambre avait été fort animée. Sur les banquettes comme dans les tribunes, la fièvre des grandes journées s'était visiblement emparée des plus calmes esprits. On s'attendait à quelque chose, je ne sais pas trop à quoi; probablement à une manifestation quelconque des nationalistes.

On les a prévenus et, chose étonnante, ils se sont laissé couper l'herbe sous le pied. Vers six heures du soir, M. le président Paul Deschanel a annoncé qu'il avait reçu de MM. Etienne, Antoine Perrier, de Montebello, Gabriel Denis, Caillaux et Albin Rozet, la patriotique motion que voici:

La Chambre adresse ses félicitations au général Galliéni et à ses collaborateurs civils et militaires, aux membres des missions Liotard et Marchand, ainsi qu'aux explorateurs, aux officiers, sous-officiers, soldats et administrateurs qui, en Afrique, ont étendu l'influence ou assuré la domination française.

On ne saurait méconnaître l'instinct prudemment généralisateur qui a présidé à cette rédaction. Elle a été universellement applaudie, et c'est à peine si trois ou quatre mains se sont levées contre. Tous les explorateurs ont le droit de prendre pour eux, dans la proportion qui convient, la reconnaissance collective de la Chambre.

Pas-Perdus.

RETOUR D'EPSOM

Nous étions partis bien gais, nous sommes revenus bien tristes. On en parlait toute la nuit sur le bateau qui nous ramenait de Douvres à Calais: « Holocauste s'est cassé la jambe, on est allé le chercher au milieu d'une foule si compacte, que pour la fendre, il fallait une énergie folle. Un des amis de M. de Brémond y a laissé ses habits déchirés et sa montre volée par un pick-pocket. Quelle foule il y a, au Derby. C'est dit-on une fête nationale en Angleterre et ça se passe relativement bien, étant donné l'amour du peuple pour le bruit. Je le trouve relativement bien raisonnable et prêt à se laisser bousculer par le premier policeman qui le bourre.

Après Chantilly, où Holocauste avait été bloqué dans le prix du Jockey-Club, où il avait vainement essayé de se frayer un passage, on se demandait s'il irait à Epsom. La chose fut décidée le soir même, M. de Brémond alla voir son cheval chez Count et, le trouvant de bonne humeur, décida qu'on l'embarquerait le lendemain même dans un train spécial, d'où on lui ferait traverser la Manche sur un bateau spécial et que, si la traversée était douce, il n'y avait pas à désespérer de sa victoire dans le Derby d'Epsom.

L'expédition était-elle audacieuse? C'est possible! Mais quel est le Français qui a renié le proverbe: *Audaces fortuna juvat*. M. de Brémond était-il audacieux, peu importe, puisque la fortune lui avait toujours souri. Elle l'a trahi cette fois. Il ne serait pas juste qu'il lui en gardât rancune.

Nous voici sur le *Calais-boat*, qui file comme une gondole sur un lac, pas de secousse, pas un brin de mal de cœur. Pour nous, ce ne serait rien. Mais qu'Holocauste l'ait bien passée, voilà le principal. A l'hôtel, nous nous comptions: nous sommes une trentaine, dont j'ai déjà relevé les noms; les retardataires qui frappent à la porte des hôtels chics ne sont pas les mieux partagés. On les niche dans des fumoirs, dans des grillrooms; à Londres, ça se fait aussi dans des jours de bousculade.

M. de Brémond descend d'un cab; on l'interroge; il est souriant, nous sommes lundi. Holocauste a mangé de l'avoine à tous les buffets; il a voyagé sans fatigue. Nous allons courir le 31 mai, anniversaire de la victoire de Gladiateur!

Mardi, M. de Brémond revient d'Epsom, où il a vu son cheval. Il paraît un peu défrisé. « Le gris » s'est montré raide à l'exercice, en proie à une sorte de courbature. Il n'a pas produit bonne impression. Là-dessus et sur des racontars, dès le lendemain matin, tous les journalistes le condamnent. Le *sportsman* qui l'avait suivi tout l'hiver, le *lâcha à l'anglaise*. Nous tenons un conciliabule, décidant que les mauvais bruits, en matière de course, ne trompent jamais, et que nous ne parions pas pour le cheval de M. de Brémond.

Cependant Sloan, le fameux jockey américain, Sloan, le jockey chéri des Anglais, a accepté de le monter dans le Derby. Il attendait M. de Brémond à son arrivée lundi. Il était sous le péristyle du Savoy Hôtel, en habit noir, gilet blanc, cravate blanche, l'air d'un petit chanteur comique. J'ai rapporté, malgré nos malheurs, l'impression qu'il montait à merveille. C'est à ce moment qu'il a accepté de monter Holocauste.

Mercredi matin, la confiance était un peu revenue; sans être complètement satisfait, l'entraîneur d'Holocaute disait qu'il ne désespérait pas de son cheval et qu'il le trouvait plus dégourdi.

C'est sous cette impression que nous sommes partis pour Epsom. Oh! ce Derby anglais, que le Français qui pour la première fois a voulu le voir et n'a pas eu un guide sérieux, me démente si ça lui plaît. On ne sait pas y trouver son chemin. Il faut faire un kilomètre au moins entre chaque course, pour passer du *paddock*, l'endroit où l'on promène les chevaux, jusqu'au *grand stand*, l'endroit où l'on essaye de les voir. Moi j'ai pu ne pas perdre une bouchée du spectacle grisant qu'est la grande fête d'Epsom, parce que j'ai été admis dans cette excellente tribune qu'on appelle la tribune de la presse. Je remercie mes confrères de la presse anglaise de l'accueil qu'ils m'ont réservé; grâce à eux, j'ai bien vu le Derby. Trop bien vu, car c'est de là que, placé aux premiers rangs, j'ai cru d'abord voir triompher Holocauste, puis qu'à cinquante mètres du poteau, je l'ai surpris, trébuchant tout à coup, tournoyer et rester en place pour ne plus se relever. J'ai partagé l'angoisse générale: le cheval avait la jambe brisée. C'était fait de lui.

Quel pénible retour! Ce bon cheval généreux avait dû être achevé. On peut perdre une course, une belle course sur laquelle on a risqué beaucoup d'argent. Mais perdre un bon cheval, ne ramener en France que la selle qu'il avait sur le dos, c'est sans précédent, je crois, dans l'histoire du turf. Holocauste était un bon cheval. Nous avons surpris les larmes d'Edouard Watkins déplorant sa défaite à Chantilly et Sloan, en rentrant tout seul au pesage d'Epsom, a dit qu'il avait fallu ce triste coup du sort pour lui dérober la victoire.

Robert Milton.

LA GRÈVE DU CREUSOT

(Par dépêche de notre correspondant particulier)

Le Creusot, 1er mai.

Ce matin, à la première heure, on lisait sur les murs cette affiche adressée par M. Schneider à ses ouvriers:

A mes ouvriers,

Dès aujourd'hui, la liberté du travail est assurée. L'usine sera ouverte toute grande à tous mes ouvriers à partir de demain matin vendredi.

Il y a trente ans, après une cessation de travail de deux jours, les ouvriers rentrèrent à l'usine et n'eurent pas à se repentir d'avoir eu confiance en mon grand-père et en mon père. Faites comme eux!

Ceux qui reprendront leur travail ne regretteront pas d'avoir eu confiance en moi.

Jeudi 1er juin 1899

SCHNEIDER.

Les grévistes ont répondu à cette affiche par une autre affiche dans laquelle ils déclarent que cette offre de la reprise du travail est un piège qui pourrait provoquer un conflit.

A neuf heures, le préfet a eu une entrevue avec les délégués des grévistes, qui ont demandé à soumettre eux-mêmes leurs réclamations à M. Schneider, alléguant qu'ils ont à se plaindre surtout de l'attitude des contremaîtres à leur égard.

Le préfet a obtenu cette entrevue, et les délégués ont été reçus, à onze heures, par M. Schneider qui a écouté les ouvriers et promis de donner la solution qu'il jugerait convenable; puis, il les a engagés à avoir confiance en lui.

Cette attitude paraît avoir produit un certain apaisement chez un grand nombre d'ouvriers, mais d'autres disent qu'ils ne reprendront le travail que sur une promesse formelle de leur patron.

Diverses réunions ont eu lieu, dans l'après-midi, dans le but d'obtenir des adhésions aux statuts du syndicat. Enfin, à quatre heures, le syndicat a fait voter la continuation de la grève. On a décidé de ne point reprendre le travail avant l'essai de conciliation devant le juge de paix.

La journée, en somme, a été calme.

Pierre Durand.

Nouvelles Diverses

LA CHARITÉ

Nous avons reçu pour les pauvres du *Figaro*:

De Marie-Antoinette, 20 francs.

Dans le numéro du 30 mai, nous avons inscrit aux initiales M. A. T. une somme de 100 francs (50 francs pour chacune des deux infortunes). Cette somme devait être inscrite sous les initiales Mme A. E.

Au moment où le cortège du commandant Marchand quittait hier matin la gare de Lyon, MM. Touny, directeur de la police municipale, et Leleux, chef du secrétariat du cabinet du préfet, montaient en voiture pour prendre des mesures d'ordre sur le parcours. Le cheval de M. Touny prit peur tout à coup, s'emballa et, avec une rapidité vertigineuse, suivit le boulevard Morland et les quais jusqu'à l'Hôtel de Ville, sans que le cocher pût le retenir.

MM. Touny et Leleux ne perdirent pas un instant leur sang-froid, non plus du reste que le cocher. Ce dernier réussit à diriger le cheval contre la statue d'Etienne Marcel où bête et voiture s'abîmèrent.

Malheureusement le cocher fut projeté à cinq mètres et relevé, couvert de contusions, par MM. Touny et Leleux qui lui firent donner les soins nécessaires.

TENTATIVE DE MEURTRE

Un journalier, nommé Honoré Parisot, âgé de trente-trois ans, demeurant rue Orfila, vivait maritalement, depuis assez longtemps, avec une femme Marie Raclot, qui se vit dans la nécessité de l'abandonner, Parisot ayant donné à maintes reprises, ces jours derniers, des signes non équivoques de dérangement d'esprit. Elle alla loger, 29, rue des Prairies.

Avant-hier matin, Parisot se présenta chez elle et voulut la contraindre à reprendre la vie commune. Comme elle s'y refusait énergiquement, l'ouvrier entra dans une fureur indicible. Soudain, il sortit un couteau de sa poche et en porta un coup à son ex-maîtresse qu'il ne blessa que très légèrement. Et il s'en alla avec beaucoup de tranquillité.

Dans la soirée, Parisot rencontra Marie Raclot dans la rue Le Bua, à Charonne. Il lui demanda pardon de sa violence du matin et la pria, pour sceller la réconciliation, d'entrer avec lui dans un débit de vins. Ils n'avaient pas plutôt pris place à une table que l'ouvrier s'arma d'une forte paire de ciseaux et en frappa la malheureuse au sein gauche. Elle s'affaissa ensanglantée sur le sol. On s'empressa autour d'elle et on la transporta à l'hôpital où on a considéré son état comme très grave.

Pendant ce temps, le meurtrier s'enfuyait. Il n'a été retrouvé qu'hier matin. Le commissaire de police l'a envoyé à l'infirmerie spéciale du Dépôt.

Un accident de chemin de fer qui n'a heureusement pas eu de graves conséquences est arrivé hier soir, à onze heures, sur la ligne de Ceinture.

Le train 118 était arrivé près de l'aiguille 38, lorsque les voyageurs éprouvèrent une énorme secousse. Ils tombèrent les uns sur les autres, sans se faire du reste de blessures. La panique fut de courte durée, car on apprit de suite la cause de l'accident. Par suite d'une erreur d'aiguillage, le fourgon et la première voiture étaient sortis des rails. La voie a été encombrée pendant une heure environ.

ACCIDENTS MORTELS

M. Jean Bounet, âgé de trente-six ans, entrepreneur de transports, demeurant boulevard Victor-Hugo, à Saint-Ouen, était monté, hier matin, sur le siège d'une voiture dont il conduisait l'attelage.

Pris d'un étourdissement subit, à la porte d'Asnières, M. Bounet est tombé de son siège sous les roues qui lui ont écrasé la poitrine. Quand on l'a relevé, il avait cessé de vivre.

Le corps de la victime de ce malheureux accident a été ramené au domicile du défunt, par les soins du commissaire de police de la circonscription.

Un enfant de deux ans avait été, la veille, victime d'un accident similaire.

Cet enfant, nommé Roger Lapierre, dont les parents habitent rue Carré, à Levallois-Perret, se trouvait, vers sept heures du soir, sur la ligne du tramway électrique faisant le service de la Madeleine à Levallois. Il a été culbuté et écrasé par la machine. La mort a été instantanée.

Une enquête a été ouverte par le commissaire de police pour établir à qui incombe la responsabilité de cet accident.

LE FEU

Un incendie s'est déclaré hier matin, avec une extrême violence dès son début, dans les ateliers de fabrication des becs Auer, impasse du Pressoir, à Ménilmontant.

Deux cents ouvriers et ouvrières sont occupés dans cet immeuble, qui mesure cent mètres de long sur cinquante mètres environ de profondeur. L'accès des ateliers se fait par la rue du Pressoir.

Vers sept heures, des voisins aperçurent des flammes qui sortaient par des fenêtres ouvrant sur la cour d'une maison environnante. Ils donnèrent aussitôt l'alarme. Quelques instants après arrivèrent les pompiers de la rue de la Mare et de l'avenue Parmentier. Ils attaquèrent le feu avec cette vigueur et cette ardeur qui leur sont habituelles, et c'est grâce à leur courageux dévouement que l'usine n'a pas été complètement détruite. Ils ont pu garantir du contact des flammes le rez-de-chaussée et une partie du premier étage où se trouvent quarante machines actionnant l'outillage.

Après une heure d'efforts, les pompiers avaient réussi à circonscrire le foyer de l'incendie, et il n'y avait plus qu'à noyer les décombres.

Les dégâts ont été approximativement évalués à 200,000 francs environ.

D'après l'enquête faite par le commissaire de police, le feu a dû prendre au deuxième étage, dans l'angle gauche de l'usine, du côté nord, où se trouve une immense cheminée allant du bas en haut de l'immeuble; mais comment a-t-il pris? C'est encore une question à résoudre.

Jean de Paris.

Mémento. — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 21e semaine 941 décès au lieu de 972, pour la semaine précédente et 957, moyenne de la saison. L'état sanitaire est donc satisfaisant.

On a célébré à Paris 443 mariages et enregistré la naissance de 986 enfants vivants, 482 garçons et 504 filles.

* Un feu de chambre a éclaté hier soir à cinq heures, 29, rue Etienne-Marcel. Les pompiers s'en sont rendus maîtres après une demi-heure de travail. La locatatre a été assez grièvement brûlée aux mains et au visage.

J. de P.

LES PRIX DE L'ACADÉMIE

L'Académie française disposant, sur la fondation Montyon, d'une somme de 19,000 francs, pour récompenser les ouvrages utiles aux mœurs, l'a répartie de la manière suivante:

DEUX PRIX DE 1,500 FRANCS chacun, à *Saint-Cyr*, par M. E. Titeux; *Du Dahomey au Sahara*, par M. Toutée.

QUATRE PRIX DE 1,000 FRANCS à: *Récamier et ses contemporains*, par Paul Triaire; *Histoire des missions de l'Inde*, par M. Adrien Launay; *35 mois de campagne en Chine, au Tonkin*, par M. Emile Duboc; *Carnet de campagne du lieutenant-colonel Lentonnet* (Madagascar), publié par M. H. Galli.

VINGT-QUATRE PRIX DE 500 FRANCS à: *La Nouvelle France*, par M. Guénin; *De la Seine au Volga*, par M. P. Lancrenon; *Tableaux soudanais*, par M. Edouard Guillaumet; *la Poésie italienne contemporaine*, par M. Jean Dornis; *le Théâtre espagnol*, par M. Alfred Gassier; *les Glanes de la Vie*, par Mme la comtesse Diane; *Chansons de chez nous*, par Théodore Botrel; *Quelques salons de Paris au dix-huitième siècle*, par Mme Mary Summer; *la Chasse à travers les âges*, par M. le comte de Chabot; *la Gendarmerie française en Espagne et en Portugal*, par M. Emm. Martin; *la Deuxième campagne d'Italie* (1800), par M. Edouard Gachot; *Davout, maréchal d'Empire* (1770-1823), par M. le comte Vigier; *les Gloires militaires de l'Alsace*, par M. Joseph Wirth; *Chez les étudiants populaires*, par M. Edouard Petit; *Noblesse américaine*, par M. Pierre de Coulevan; *le Sabre du Notaire* (*Mémoires d'un poltron*), par M. Louis d'Hurcourt; *Quand même* (1870-71), par M. Léon Berthaut; *la Petite sœur de Trott Mon Petit Trott*, par M. André Lichtenberger; *le Chef-d'œuvre du père Victor*, par M. Eugène Muller; *le Vœu*, par M. Adolphe Aderer; *l'Ame nègre*, par M. Jean Hess; *Veillées brunes*, par M. Pierre Le Rohu; *Mariage de raison*, par M. Pierre Clesio; *Paysages et paysans*, par M. Marcel Charlot.

PRIX NARCISSE MICHAUT (2,000 francs), partagé également entre: *le Drame d'Alexandre Dumas*, par M. Hippolyte Parigot; *l'Elégie en France avant le romantisme* (*1778-1829*), par M. Henry Potez.

PRIX SOBRIER-ARNOULD (2,000 francs), partagé également entre: *le Magasin pittoresque*, dirigé par notre collaborateur Ch. Formentin; *la Vie et l'Art des Scandinaves*, par M. Maurice Gandolphe.

PRIX FURTADO (1,200 francs). — Un prix de 700 francs à l'ouvrage de M. Louis de Grandmaison: *L'Expansion française au Tonkin; En Territoire militaire.*

Un prix de 500 francs aux ouvrages de M. Jules Leclercq: *Au Pays de Paul et Virginie; Voyages aux îles Fortunées; Un séjour dans l'île de Java.*

PRIX JUTEAU-DUVIGNEAU, 3,000 francs. — Un prix de 1,000 francs à l'ouvrage de M. l'abbé Boissonnot, intitulé *le Cardinal Meignan*;

Quatre prix de 500 francs à chacun des ouvrages suivants: *Psychologie des Saints*, par M. Henri Joly; *Saint Dominique*, par M. Jean Guiraud; *Quatre portraits de femmes* (Episodes des persécutions d'Angleterre), par Mme la comtesse R. de Courson; *Madame Julie Lavergne*, sa vie et son œuvre, par M. Joseph Lavergne.

PRIX DE JOEST (2,500 francs). — *Mission scientifique dans la Haute-Asie* (1890-1895) par M. F. Grenard.

PRIX FABIEN (1,500 francs). — Un prix de 1,000 francs à l'ouvrage de M. A. de Malarce: *Histoire et manuel de l'institution des caisses d'épargne scolaires;* Un prix de 500 francs à l'ouvrage de M. Albert Montheuil: *L'assistance publique à l'étranger.*

BOITE AUX LETTRES

Paris, le 31 mai 1899.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Il s'est glissé dans la sténographie du rapport de M. Ballot-Beaupré une erreur que nous serions heureux de voir rectifier:

(Première audience, première partie, avant la première suspension), au lieu du texte suivant:

Tels sont, messieurs, les principes que nous aurons à appliquer dans la cause.

Le sujet que j'ai à traiter devant vous semble s'élargir. Soyez sûrs que je n'en franchirai pas les limites, etc., jusqu'à: ... mon opinion personnelle...

Il faut lire:

Tels sont, messieurs, les principes que nous aurons à appliquer dans la cause.

Le sujet que j'ai à traiter devant vous est singulièrement vaste. Soyez sûrs que je n'en franchirai pas les limites pour aborder des questions irritantes qui s'agitent à l'entour. J'entends rester sur un terrain exclusivement judiciaire, circonscrit par la loi même, en recherchant:

1° Si la demande introduite dans l'intérêt de Dreyfus, recevable en la forme, aux termes de l'arrêt du 29 octobre dernier, est également recevable au fond, en vertu de l'article 442, paragraphe 4;

2° En cas d'affirmative, s'il échet de casser avec ou sans renvoi, et comme la décision du Conseil de guerre a pour elle, jusqu'à preuve contraire, la présomption légale de vérité qui protège la chose jugée, j'exposerai d'abord les moyens sur lesquels on se fonde pour l'attaquer, puis, ceux qui peuvent servir à la défendre. Je donnerai ensuite mon opinion personnelle.

Nous comptons sur votre obligeance pour insérer cette rectification et vous présentons, monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de nos sentiments distingués.

CORCOS frères.

Figaro à la Bourse

Jeudi 1er juin.

C'est aujourd'hui le jour du *Rio-Tinto*, sous le poids de très lourdes ventes dont le signal est venu d'Angleterre et d'Allemagne, où on est très mal influencé par suite de l'agitation du marché américain des métaux, les cours ont reculé dans de fortes proportions, et après des fluctuations très étendues. En somme, la perte se chiffre par 47 francs, au cours final de 1,182, après 1,162 et 1,205. Le mouvement est sans doute d'une grande importance, et il surprend un peu. Cela tient à ce que, depuis déjà quelque temps, le *Rio-Tinto* se tenait à peu près tranquille. Mais si on se souvient des grosses variations de cours qui s'effectuaient, il y a un mois ou six semaines, et toujours dans le même sens, on est un peu moin étonné.

Le recul du *Rio-Tinto* n'a pas trop impressionné le reste: on continue, par conséquent, dans la mesure du possible, à pratiquer cette politique de « localisation » dont je vous ai parlé quelquefois, et qui consiste à ne pas solidariser toute la cote avec une valeur, soit qu'elle monte, soit qu'elle baisse. Néanmoins, on a témoigné de plus de réserve qu'on n'en aurait montré si une valeur aussi en vue que le *Rio* n'avait pas subi d'aussi fortes variations. Mais en dépit de tout, les tendances restent en général assez satisfaisantes, et la cote inscrit plus d'augmentations que de moins-values. Et j'ai comme une idée que si nous avions un peu de tranquillité, nous assisterions à un joli mouvement d'affaires.

Le *3 0/0*, encore tout endolori par ses reports d'hier, reste faible. Il perd 17 centimes à 102 24 après 102 25; au comptant, il progresse de 5 centimes. C'est 30 centimes que, sur ce marché, gagne le *3 1/2 0/0* qui, à terme, finit à 102 90, soit à ses cours d'hier, à 2 centimes près.

L'*Extérieure espagnole* reste à 65 65, conservant intégralement, mais sans plus, sa jolie avance précédente. On a fait 65 30 et 65 37 aux cours extrêmes. Le *6 0/0 Cubain* est invariable à 277. L'*Italien* gagne 20 centimes à 96 45. Le groupe *turc* se réveille et fait preuve de plus de fermeté que tous ces temps-ci; le *C* finit à 27 30 au lieu de 27 05, après 27 40; le *D* monte de 15 centimes à 23 20; seule, la *Banque ottomane* fait encore preuve de lourdeur à 595. Les *3 0/0 Russes* sont calmes. Calmes aussi le *4 0/0 Brésilien* à 67 20 et le *5 0/0* à 75. Quant à la *Minas Geraes*, elle conserve sans la moindre difficulté le cours rond de 380.

Les différences sont toujours rares et de peu de conséquence sur les établissements de crédit. La *Banque de Paris* fait 1,130, le *Comptoir d'escompte* 619, le *Crédit Foncier* 745, le *Lyonnais* 964, la *Société générale* 602, la *Banque internationale* 661, la *Banque des valeurs industrielles* 225, etc. Quatre fois sur cinq, ces cours sont en avance sur ceux de la veille, mais de peu.

Le *Lyon* perd 5 fr. à 1,905, le *Nord* 3 fr. à 2,172, l'*Orléans*, 10 fr. à 1,790. Le comptant, pour ces valeurs, est également faible.

Le Suez fléchit de 3,730 à 3,720; mais il a gagné 15 fr. au comptant. Un très vif mouvement d'achats fait monter le *Gaz* de 1,295 à 1,325 après 1,340. Il y a également une avance assez sensible sur la *Traction* à 294. La *Thomson Houston* perd 9 fr. à 1,580, la *De Beers* 2 fr. à 743. Les *Tramways de Tours* se tiennent bien à 136 50. Quant à la *Sosnovice*, elle se contente d'une plus-value de 15 fr. à 2,790. C'est moins que rien, étant données les habitudes d'une valeur qui ne compte plus que par louis!

Le Boursier.

MINES D'OR

Les bonnes dispositions du marché sud-africain se sont maintenues et accentuées hier.

Non pas que l'on ait eu des nouvelles de la conférence de Bloemfontein, car les préliminaires seuls sont engagés. On a réglé, mercredi, paraît-il, les différents points sur lesquels doit porter la discussion, mais les travaux n'ont dû commencer réellement qu'hier jeudi. Par une coïncidence fâcheuse, l'une des Compagnies de télégraphe qui relient l'Afrique du Sud à l'Europe, annonce une interruption de communications pendant plusieurs jours, de sorte que l'encombrement de l'autre câble produira des retards dans la transmission des nouvelles. Néanmoins, ce que l'on sait jusqu'ici des intentions du président Krüger, permet de concevoir de grandes espérances pour le règlement satisfaisant des difficultés en cours.

Les deux valeurs du jour ont été la *Village Main Reef* et la *Robinson*.

Nous avions bien souvent appelé l'attention de nos lecteurs sur la *Village* depuis quelques semaines. Elle a été hier l'objet de nombreuses demandes qui l'ont rapidement portée de 241 francs, cours de la veille, à 255 francs. Après bourse, on la recherchait même à 256 francs. Nous pensons que cette valeur est appelée à voir des cours sensiblement plus élevés, et nous conseillons de la mettre en portefeuille en vue d'un dividende très rémunérateur. La *Robinson* fait également un bond de 272 francs à 283 francs, et elle est susceptible de dépasser ces prix.

De son côté, la *Geldenhuis Deep* progresse de 295 fr. à 299 fr., pour rester à 297 fr., et elle doit, avec le temps, dépasser largement le cours de 300. La *May*, qui a été un peu négligée ces derniers temps, paraît vouloir reprendre sa marche en avant à 145 francs. Au Parquet, la *Treasury* est recherchée à 152 francs.

A Londres, il y a peu de changements à signaler, en dehors des valeurs qui précèdent. La *Crown Reef* vaut 18 liv. st. 1/4 (460 fr. 08), en attendant que le règlement de la question des bewaarplaatsen la porte à des cours supérieurs; la *Rose Deep* est à 10 liv. st. 7/8 (274 fr. 16).

Signalons la *Bonanza* à 5 liv. st. 1/2 (136 fr. 65). Cette Compagnie va payer, le 5 juin, un dividende de 11 shillings (13 fr. 75), qui sera détaché le 15 juin et qu'on regagnera probablement très vite. D'après le nouveau métrage du minerai restant dans cette mine, sa durée ne serait pas inférieure à sept ans, et comme elle donne en ce moment 27 fr. 50 par an, et qu'elle donnera sensiblement plus d'ici quelque temps, elle constitue un placement excellent. Nous le démontrerons dans une prochaine étude.

Henry Dupont.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

BANQUE DE FRANCE. — Bilan du 25 mai au 1er juin 1899. Principales variations. — *Augmentations:* Encaisse-or, 3 millions 1/2; Portefeuille, 127 millions; Avances sur titres, 5 millions; Comptes courants particuliers, 18 millions 3/4; Compte courant du Trésor, 10 millions; Billets en circulation, 69 millions. — *Bénéfices bruts:* 683,717 fr. — *Dépenses:* 926,182 fr.

— CRÉDIT LYONNAIS. — Situation au 30 avril comparée à la précédente. Principales variations:

Espèces	133.020.742	— 1.615.076
Portefeuille commercial	666.548.724	+ 8.911.197
Reports	174.474.445	— 13.058.295
Comptes cts débiteurs	378.380.222	+ 18.795.713
Avances sur titres	126.717.627	+ 430.237
Titres en portefeuille	8.596.197	+ 626.261
Dépôts à vue	457.004.904	+ 5.074.610
Comptes cts créditeurs	613.073.343	+ 2.551.879
Acceptations	131.758.648	+ 2.544.626
Dépôts à échéance fixe	31.033.592	— 94.152

— WAGONS-LITS. — Recettes du 11 au 20 mai: 313,523 francs, contre 257,861 francs pour la décade correspondante de 1898. Du 1er janvier au 20 mai, on a encaissé 4.346,790 francs. C'est une augmentation de 514,595 francs, ou 16 1/2 0/0, sur la même période de l'année dernière.

— CHEMINS DE FER FRANÇAIS. — Recettes des six grandes Compagnies pour la 20e semaine de 1899, par comparaison avec celles de la semaine correspondante de 1898. — *Augmentations:* Ouest, 297,000; Lyon, 900,000; Est, 406,000; Orléans, 309,000; Nord, 390,000.

Informations

Marine. — Le capitaine de frégate Cros est nommé au commandement du croiseur de 2e classe *Friant* dans la division navale d'application de l'Ecole supérieure de la marine.

Les Cigaliers. — Grande fête hier soir à la société « La Cigale » en l'honneur des artistes méridionaux récompensés au Salon de cette année et qui naturellement sont des tas. Après un très joyeux banquet, présidé par M. Benjamin-Constant, membre de l'Institut et qui, selon son habitude, a dépensé des trésors de verve, de vastes projets ont été élaborés. Il a été d'abord question des prochaines fêtes d'Orange auxquelles M. Mariéton songe et que M. Ginisty prépare. Un monument élevé à la mémoire du cigalier Louis Gallet a été voté d'acclamation, et c'est le grand sculpteur Injalbert qui l'exécutera. Et puis une bonne nouvelle a été donnée par notre confrère M. Niel: il est question de construire pour les cigaliers repentants et fatigués qui, sur le tard, iront se reposer aux bords de la mer bleue, une chapelle qui s'appellera Notre-Dame de la Cigale.

Et comme il n'y a pas de soirée méridionale sans musique, vers et chansons, MM. Isnardon, Escalaïs, Melchissédec et Rotier ont barytonné à merveille. Mme Roger-Miclos a fait applaudir au piano sa maîtrise incomparable, les deux jeunes poètes d'Auriac et Rooa-Servine ont jonglé avec quelques rimes d'or.

Banquet. — Avant-hier soir, a eu lieu chez Marguery le banquet de la Société du Diner ardennais, sous la présidence de M. Lucien-Claude Lafontaine. Parmi les assistants: MM. Gontaut, sénateur; Dumaine et Lucien Hubert, députés; Villain, ancien député, Vigneron, commissaire général de la Société des Artistes français; Ainesse, directeur des douanes; Barbazon, Bauquelot, Tavernier, Jules Mazé, Edmond Jolly, docteur Charlier, Clerval, Créquy, Deffaux, Hourlier, Jacquemart, Lardenois, Legras, Watelet, Toupet, Lancereaux, Dardenne, Minot, Florentin, Hanus, Lefranc, Leroy et Légis, Choay, Hanonnet de Lagrange, Ternaux-Compans, député; Jadot, adjoint au maire du quatorzième arrondissement, etc.

TÉLÉGRAMMES ET CORRESPONDANCES

Du 1er Juin

En l'honneur de la mission Marchand

NANCY. — Nancy tient à cœur de donner sa note dans le concert triomphal dont Marchand et ses compagnons sont les héros. Des drapeaux flottent en grand nombre aux fenêtres. Des trophées sont érigés en leur honneur, des adresses leur sont envoyées. Faibles mais touchantes manifestations en faveur de tant d'intrépidité et de patriotisme.

Il n'est pas jusqu'au Théâtre municipal qui ne veuille, par une représentation de *Patrie*, le drame de Sardou, célébrer le retour de nos vaillants, dont l'un, le capitaine Mangin, est enfant de la Lorraine et comptera désormais parmi ses illustres.

Un tramway dans le Doubs

BESANÇON. — Un accident terrible vient de se produire. Une voiture de tramway électrique a déraillé sur le pont de Battant, Elle a franchi le trottoir, enfoncé le garde-fou et est tombée dans le Doubs.

Deux personnes ont été tuées, et plusieurs blessées.

Expériences de bateaux sous-marins

TOULON. — En février dernier, sur l'invitation du ministre de la marine, une délégation de la Chambre des députés devait se rendre à Toulon pour assister aux expériences des sous-marins. La catastrophe de Lagoubran survint à quelques jours de là et les députés remirent leur voyage à plus tard.

Leur arrivée est annoncée à Toulon pour le 6 juin. Parmi eux se trouveront MM. de La Porte, ancien sous-secrétaire d'Etat aux colonies; Gaston Menier, Armez, Isnard, etc.

Le ministre a prié le préfet maritime de prendre toutes les dispositions pour faire procéder, devant la délégation, à des expériences complètes du *Gymnote* et du *Gustave-Zédé*.

NEW-YORK. — Le financier anglais Eckstein a été aujourd'hui, au Stand Bank, l'objet d'une agression de la part d'un Américain nommé Thomas Reagan. Celui-ci a violemment frappé M. Eckstein à la figure et l'a renversé à terre.

On a pu s'emparer de l'agresseur qui, bien que maintenu en respect, a réussi à frapper de nouveau M. Eckstein.

Collision de trains

CHICAGO. — Une collision s'est produite sur la ligne du chemin de fer électrique aérien. Il y a eu quarante blessés, dont quelques-uns grièvement atteints.

Argus.

LES THÉATRES

Vaudeville: *Amoureuse* (reprise)

Par une coquetterie très légitime, Mme Réjane, avant la clôture de la saison théâtrale, a voulu passer en revue les derniers rôles où elle avait particulièrement réussi. Elle a commencé par *Amoureuse*, la comédie de M. de Porto-Riche. J'ai parlé, à plusieurs reprises, de cette pièce, donnée d'abord à l'Odéon et jouée ensuite au Vaudeville, toujours avec Mme Réjane pour interprète. L'œuvre est charmante et âpre en même temps, avec sa psychologie et j'ai presque envie de dire sa physiologie audacieuses, bien plus hardie que d'autres œuvres dont la langue est plus vide que le fond n'en est révolutionnaire. *Amoureuse* a retrouvé son succès et ses interprètes en ont eu une belle part. C'est qu'il est impossible d'être mieux le personnage d'*Amoureuse* que ne l'est Mme Réjane. Il n'est pas une nuance de caractère, une impression du moment — car il y a de cela dans la pièce — que Mme Réjane ne traduise et n'exprime avec une naïveté et une grâce parfaites. Cette interprétation remarquable de cette comédie si intéressante est complétée par le jeu de MM. Guitry et Grand, qui sont excellents.

Henry Fouquier.

COURRIER DES THÉATRES

Un journal du matin annonce que les études du *Roi d'Ys* vont être menées de front à l'Opéra avec celles de *la Prise de Troie*.

Cette nouvelle est inexacte. Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, c'est le *Lancelot* de M. Victorin Joncières qui entre en répétition à l'Opéra, parallèlement avec *la Prise de Troie*.

Les décors des deux ouvrages ont été commandés, et les études des chœurs vont commencer.

Des deux pièces, celle qui sera le plus tôt prête passera la première.

Au Conservatoire:

Aujourd'hui vendredi, à une heure, examen des élèves de MM. Hasselmans, Decombes, Anthiome, Mmes Chené, Tarpet, Trouillebert (classes préparatoires de harpe et piano).

Voici les résultats des examens d'harmonie qui ont eu lieu hier. Sont admis à concourir:

Hommes. — Classe de M. Pessard: MM. Goupil, Jouanneau, Hébrard, Milanakis, Mazellier, Larmanjat.

Classe de M. Toudou: MM. Ladmirault, Roudière, Fauchet, Jourdain, Motte-Lacroix, Philippe.

Classe de M. Lavignac: MM. Frientz, Grovlez, Louis Masson, Flament, Lazare Lévy, Victor Signoret, Crimail.

Classe de M. Leroux: MM. Wagner, Leclercq, Gallois, Sorel, Gaubert, Philipp, Eulnacret.

Femmes. — Classe de M. Chapuis: Mlles Chené, Juliette Toutain, Loutil, Sciard, Marguerite Debrie, Boulanger, Pair.

Classe de M. Samuel Rousseau: Mlles Journal, Victorine Lhôte, Lucie Joffroy, Abraham, Meudt, Demarne, Berthe Deparis.

M. Robert de Flers, notre distingué confrère, prend la critique dramatique à la *Liberté*.

Le feuilleton du dimanche est supprimé.

Les comptes rendus théâtrals paraîtront désormais le lendemain de chaque première représentation.

M. Emile Albert, de l'Ambigu, est en ce moment assez sérieusement malade; il a dû être remplacé dans *la Légion étrangère*, le drame si pittoresque en cours, par M. Andréal, qui a remporté un réel succès avec le rôle de Pierre Delval.

M. Ravet, qui avait signé un engagement de trois années avec MM. Holacher et Pontet, a résilié à l'amiable pour entrer à la Comédie-Française, ses directeurs ne voulant pas le priver d'une si belle aubaine.

En revanche, MM. Holacher et Pontet viennent de réengager M. Duquesne et de s'attacher M. Castillan, qui vient également du vaudeville en passant par la Porte-Saint-Martin.

A ajouter à la liste des matinées de dimanche prochain, *la Poudre de Perlinpinpin* au Châtelet, à 1 h. 3/4.

Le théâtre de la République annonce pour mercredi prochain, 7 juin, la première représentation de: *le Roi des Gascons*, pièce nouvelle en 5 actes et 6 tableaux, de MM. Paul Fournier et Rodolphe Bringer, dont voici la distribution:

Henri IV	MM. Gilbert Dalou
Le duc de Marevil	Régnier
Cantalou	Barnoll
Hugues de Meursault	Guiraud
Urbain de Chantemay	Fabre
Lambin	Villa
Brisemiche	Chalande
Rosny	Fernand
Gaspard	Ferrat
Arsène	Vidal
Frisquet	Large
Lalouette	Bernay
Colette	Mmes Emma Villars
Blanche d'Escombes	Praxine
La marquise	Lemercier

Les Deux orphelines, dont le succès ne s'est pas démenti, n'auront donc plus que quelques représentations.

A la Comédie-Parisienne.

Les *Amants légitimes* ont retrouvé, rue Boudreau, leur succès d'autrefois et forment, avec l'*Anglais tel qu'on le parle*, un spectacle de famille des plus attrayants.

On sait que le vaudeville de Tristan Bernard est certainement une des pièces les plus amusantes données ces dernières années.

Le Théâtre civique donnera aujourd'hui vendredi 2 juin, à huit heures et demie, au théâtre Moncey, une représentation *gratuite* sur la Justice, sous la présidence de M. Jean Jaurès.

Au programme, proses et poèmes d'Eschyle, Sophocle, Platon, Dante, Shakespeare, Gœthe, Victor Hugo, Lamartine, Leconte de Lisle, V. de Laprade, Alfred de Vigny, Sully-Prudhomme, Maurice Bouchor, dits par Mmes Blanche Dufrêne, Jane Rabuteau, Marie Marcilly, Andrée Ribbes, MM. de Max, Gémier, Romuald Joube, P.-L. Garnier, L. Besnard et Geoffroy.

De notre correspondant de Londres:

« *Covent Garden.* — La première série des

Ayuntamiento de Madrid

représentations spéciales des opéras de Wagner s'est terminée samedi par *les Maîtres Chanteurs*, interprétés par des artistes allemands, sauf deux exceptions : M. Jean de Reszké (Walther) et M. Bispham (Beckmesser). L'orchestre était dirigé par M. Muck. Cette représentation a été donnée avec toutes les tradition allemandes et a été tout particulièrement intéressante. Interprétée par des artistes allemands, l'œuvre de Wagner avait une saveur spéciale, une animation et une gaieté que ne savent pas leur donner les artistes étrangers, qui n'y sont naturellement pas dans leur élément. Il convient de louer tout particulièrement l'Eva de Mme Gadski et la Magdalene de Mme Schumann-Heink, le Walther de M. Jean de Reszké, le David de M. Schumann et le Beckmesser de M. Bispham. Le rôle de Hans Sachs était tenu par M. Scheidemantel, de Dresde, que l'on avait fait précéder d'une réputation peut-être exagérée. Il en est résulté que, si l'on a trouvé que cet excellent artiste est un acteur de premier ordre, on a été quelque peu désappointé en entendant le chanteur dont la voix a paru moins belle que celles des Hans Sachs auxquels nous étions habitués. J'ajouterai, cependant, que les wagnériens à tous crins affirment que M. Scheidemantel est le Hans Sachs idéal.

» Nous avons, en ce moment, quelque chose comme cinquante concerts sérieux par semaine, ce qui veut dire qu'il faudrait être doué d'ubiquité pour assister à tous, et avoir un journal spécial pour en rendre compte. Je me bornerai donc à en signaler deux. Le premier est celui de M. Sarasate, dont le succès a été très grand. L'éminent artiste, l'incomparable virtuose a joué magistralement deux sonates de Bach et une suite de Goldmark, ayant pour partenaire (et non pour simple accompagnatrice) au piano, Mme Marx-Goldschmidt, la pianiste impeccable. Mme Marx-Goldschmidt a ensuite joué un nocturne de Chopin, un scherzo de Mendelssohn et une rhapsodie de Liszt avec un brio merveilleux, et le concert s'est terminé avec un solo de violon de Sarasate qui a été acclamé par les auditeurs.

» Le second concert est celui des trois sœurs Chaignau, qui ont fait avec succès leur début à la salle Erard. On a beaucoup goûté le talent de ces gracieuses artistes que l'on entend souvent dans les salons de la haute société londonienne, où elles sont fort appréciées, et qui, maintenant, ont conquis le grand public. »

Jules Huret.

PETITES NOUVELLES

Nous rappelons que c'est demain vendredi 2 juin que doit avoir lieu, au bois de Boulogne (Cascade), à trois heures, la fête cycliste des artistes de Paris et dont le bénéfice doit être versé dans la caisse de secours de l'Association des artistes dramatiques. Cette fête se terminera par le défilé d'automobiles fleuries et par une bataille de fleurs, pour laquelle il nous revient que les munitions sont retenues à profusion. Le succès sera énorme. Prix d'entrée : 2 francs.

SPECTACLES & CONCERTS

THEATRE DE LA TOUR EIFFEL : La Revue. — La réouverture du théâtre de la Tour Eiffel a eu lieu hier soir, devant une salle des plus élégantes. Le succès de la revue de MM. Dominique Bonnaud et Numa Blès, les deux chansonniers bien connus, a été très grand et très mérité. Leur revue, *A la fraîche, qui veut voir ?* est pleine, d'un bout à l'autre, de couplets à l'emporte-pièce qui feront courir tout Paris. Il faudrait les citer tous, car presque tous ont eu les honneurs du *bis*. Ceux sur le voyage de M. Loubet à Montélimar, sur le roi Oscar, sur le fils du Shah, sur le point d'ironie, sur les grands magasins, sur la sonnette de Deschanel sont d'un parisianisme aigu. Toute la revue, du reste, est irrésistiblement drôle.

Le théâtre de la Tour Eiffel tient un vrai succès. M. Alphonse Franck, son sympathique directeur, peut prendre un repos bien gagné : sa saison d'été est assurée. L'interprétation est excellente et telle qu'on n'en trouve pas souvent dans les grands théâtres. Léon Berton et Marcel Levesque sont deux excellents comédiens et deux bons chanteurs Mlle Eveline Jauney est tout simplement une petite perle délicieusement enchâssée dans un ravissant costume 1830. Elle dit aussi bien qu'elle chante, et elle chante à ravir. Madeleine Guitty est étourdissante en clown plein de verve et d'entrain.

Le public a fait un accueil enthousiaste à la revue *A la fraîche, qui veut boire ?* Pas un Parisien ne voudra quitter Paris sans l'avoir vue. On peut affirmer hardiment que cela vaut le voyage. — UN M. DU B.

***

AU NOUVEAU-CIRQUE : La grande semaine. — La « season » parisienne bat actuellement son plein. De tous les coins de la France et du monde affluent vers la capitale les riches étrangers qui viennent demander à la vie parisienne le plaisir et la gaieté ? Les hôtels regorgent de monde et nos boulevards sont transformés en un immense kaléidoscope dans lequel défilent les types les plus divers.

Naturellement, tout ce monde s'en donne à cœur joie et c'est le moment pour les établissements à la mode de réaliser les fortes recettes et de posséder les chambrées brillantes.

Au premier rang des établissements que l'on doit voir à Paris, figure assurément le Nouveau-Cirque de la rue Saint-Honoré. Il ne s'agit plus ici du cirque banal, du cirque classique, mais d'une véritable bonbonnière dont les loges spacieuses, le cadre charmant et l'installation d'un modernisme intense font admirablement ressortir la beauté des femmes et la *fashion* des gentlemen.

Mais ce qui caractérise surtout le Nouveau-Cirque de la rue Saint-Honoré, c'est sa fameuse piscine. Sur un simple signal électrique, la piste s'enfonce comme par enchantement et l'eau jaillit en flocons écumeux. Une minute après, la piste du Nouveau-Cirque est transformée en une piscine de deux mètres cinquante de profondeur dans laquelle vont défiler tout à l'heure les personnages d'une drôlerie irrésistible qui figurent dans la pantomime actuelle : *A l'eau ! à l'eau !* Pennant trois quarts d'heure, c'est une vraie folie nautique, une pochade aquatique des plus réjouissantes, des plongeons fous et des barbotages sans nom. On ne raconte pas une pantomime au Nouveau-Cirque. On rit aux larmes et, quand on a fini de rire, on recommence.

A l'eau ! A l'eau ! se termine cependant par un *clou* de premier ordre. Je veux parler du fameux plongeon fantastique, exécuté chaque soir par miss Fould et M. Laclauch, plongeon dont le *Figaro* a déjà parlé et qui est bien la chose la plus poignante qui soit au monde ! Les deux intrépides plongeurs se précipitent *d'une hauteur de dix-huit mètres* dans la piscine qui, je l'ai déjà dit, ne mesure que deux mètres cinquante de profondeur. C'est, on s'en rend facilement compte, un tour de force sans précédent. La plus importante de nos revues de sport, la *Vie au grand air*, déclarait dernièrement que miss Fould accomplissait le plus haut exploit sportif de ce siècle.

Au cours de la même pantomime, signalons le jeu du water-polo, encore une nouveauté lancée par M. Houcke, comme il a déjà lancé le polo à bicyclette. Les deux équipes rivalisent d'entrain et d'astuce pour faire passer le ballon dans le camp ennemi.

Quant au reste du programme, il est toujours à la hauteur de la réputation du coquet établissement de la rue Saint-Honoré. Citons : le chien calculateur, les nains lutteurs et les célèbres clowns Footitt et Chocolat, ce duo incomparable qui semble avoir monopolisé la drôlerie, l'à-propos et l'esprit. — UN M. DU B.

Aujourd'hui :

A la Bodinière, à 3 heures : 1re représentation *le Lumbago*, un acte de M. Albert Barré, et *Krack partout*, comédie en un acte de M. Auguste Germain, joués par Mmes Doriel et Dorziat, MM. Corbin et Myrtil Simon ; — à 4 h. 1/2 : 23e représentation de *Paris-Smart*, fantaisie-revue, de M. Victor Meusy, musique de M. Ad. Ray, jouée par Mlle Lyse Berty et M. Fernand Depas. Couplets entièrement renouvelés.

— Aux Mathurins : Matinée Berny ; audition d'œuvres de M. Georges Enesco.

Ce soir :
Au Cirque Medrano, débuts :
1o Les cinq Borghetti, acrobates.
2o La belle Kolzova et sa meute de chiens savants.
3o Miss Carlottina et miss Jeanne, jeux de salon.
4o Les Statues de marbre, acrobaties plastiques.
5o Le Jeu des échelles.

Yvette Guilbert, qui vient de rentrer à Paris après une très brillante saison à Londres, fera sa rentrée aux Ambassadeurs, la semaine prochaine dans : *Zut pour Yvette !* débinage en un acte, de MM. E. P. Lafargue et Jean Robiquet, musique de M. Henri Eſte.

Les Mathurins annoncent les trois dernières représentations de : *Vive l'almée !* interrompu en plein succès par le départ de Marguerite Deval et Guyon fils pour Londres. A partir de lundi, quatre représentations de : *la Marche à l'étoile*, interprétée par l'auteur : Georges Fragerolle. Le 9 juin, première représentation de : *A la gare comme à la gare*, revue de MM. Alphonse Allais et Albert René.

Aux Mathurins, d'ailleurs, la salle, facilement aérable, permet de jouer fort avant dans la saison.

Avec les belles soirées, la foule est grande, chaque soir, au Jardin de Paris. Gros succès pour la partie concert, avec Mmes de Pervenche, Yvette Bertholy, Jane Avril ; MM. Max Dearly, le clown Bi Bo Bi ; pour M. Romani, virtuose étonnant. Demain, débuts de Mme Debriège. Dimanche, grande fête de nuit à l'occasion du steeple d'Auteuil, et, dans l'après-midi, matinée réservée aux familles.

A. Mercklein.

La Vie Sportive

LE TURF

NOTES SUR MAISONS-LAFFITTE

Programme assez difficile en raison de la qualité ordinaire que l'on trouve chez la plupart des concurrents. Je verrais, dans le prix de la Frette, Sonora ou Couesdon ; dans le prix Florestan, Hulotte ou Castelvieilh ; dans le prix du Mesnil, Haut Nil et Suffolk ; dans le prix Barberousse, Tendre Amour et Mazeppa ; dans le prix King Lud, Hervé et Gobseck ; dans le prix de Malidor, Corton et Sylphe II.

COURSES AU BOIS DE BOULOGNE

On retrouve un peu de calme à Longchamps après la journée tumultueuse d'Epsom, et ce n'est pas dommage. Nous sommes tous revenus un peu atterrés de la façon dont nous avons laissé Holocauste expirant au champ d'honneur, sur la piste, après Tattenham Corner. Nous étions encore sous l'impression pénible de la veille, et c'est peut-être pour cela que nous nous sommes un peu moins intéressé au programme de la première d'été à Longchamps. Les champs n'étaient pas bien nombreux et cependant il y a eu quelques épreuves intéressantes, notamment le prix de Senailly, gagné par Railleur, presque invincible sur 1,100 mètres, et le prix de Lonray, remporté par Général Albert qui est un bon et honnête cheval, surtout sur un terrain ferme. Nous avons eu deux surprises, dans le prix de Victot et le prix Royallieu.

On a fait l'éloge mérité de la nouvelle piste et de son tournant, dont c'était l'inauguration, et de la tribune à cinq francs pouvant contenir 3,000 spectateurs et jugée tout à fait confortable.

Le *Prix de Montgeroult*, 4,000 fr., 2,400 mètres, a été pour Jupiter II (6/4), à M. L. Faider (E. Watkins), battant Helmet, au comte de Berteux (Bowen), et Lunéville, à M. Maurice de Gheest (Bridgeland).

Jupiter II et Helmet partaient devant Lunéville et Jenny loin derrière. Dans la montée Helmet, Jupiter II, Lunéville et Jenny galopaient dans cet ordre. Avant l'entrée de la ligne droite, Lunéville se rapprochait de Helmet, mais fléchissait à l'entrée de la ligne droite où Jupiter II venait sur Helmet pour l'emporter d'une longueur. Lunéville troisième à trois longueurs.

Durée de la course : 2' 40".

Pari mutuel à 10 fr. : 22 fr. 50. Placés : Jupiter II, 13 fr. 50 ; Helmet, 17 fr.

Le *Prix de Senailly*, 4,000 fr., 1,100 m., a été pour Railleur (5/4), à M. I. Wysocki (Tom Lane), battant Monopole II, à M. de Gheest (E. Watkins), et Martha II, au duc de Brissac (Bowen).

Martha II prenait le départ devant les autres en ligne. Au petit bois Railleur se rapprochait de Martha II. Monopole II revenait à la distance, mais ne pouvait rejoindre Railleur qui l'emportait d'une demi-longueur. Martha II troisième à une encolure.

Durée de la course : 1' 5".

Pari mutuel à 10 fr. : 23 fr. 50. Placés : Railleur, 14 fr. ; Monopole II, 16 fr.

Le *Prix de Lonray*, 10,000 fr., 2,000 m., a été pour Général Albert (7/1), à M. P. Aumont (W. Pratt), battant Allier, au vicomte Foy (Fearis), et Julietta, à M. Gaston Dreyfus (Weatherdon).

Allier partait devant les autres en peloton. Dans la montée Bragelonne traversait le peloton et prenait après le petit bois plusieurs longueurs sur Allier, Marcel, Isménie, Julietta, Général Albert, Parisiana et Oakdale. Dans la descente Marcel, Oakdale et Isménie étaient battus. Allier se rapprochait de Bragelonne avant la ligne droite où Général Albert, Julietta et Parisiana venaient très fort. Au pavillon Bragelonne était battu. Général Albert rejoignait Allier et, après lutte, l'emportait d'une encolure. Julietta troisième à une demi-longueur.

Durée de la course : 2' 10".

Pari mutuel à 10 fr. : 105 fr. Placés : Général Albert, 31 fr. 50 ; Allier, 27 fr. ; Julietta, 17 fr. 50.

Le *Prix de Malleret*, 12,000 fr., 1,600 mètres, a été pour Ivan IV (8/11), à M. E. Veil-Picard (Tom Lane), battant Germaine, à M. Willy Carter (J. Cooke), et Navarin III, à M. M. Marghiloman (Madge).

Ivan IV, Navarin III et Germaine partaient ensemble dans cet ordre. Entre les tournants Navarin III se rapprochait d'Ivan IV, mais fléchissait à l'entrée de la ligne droite, où Germaine le dépassait sans pouvoir rejoindre Ivan IV qui l'emportait facilement de deux longueurs et demie. Navarin III troisième à dix longueurs.

Durée de la course : 1' 41" 3/5.

Pari mutuel à 10 fr. : 17 fr.

Le *Prix de Victot*, 10,000 fr., 2,000 m., a été pour Dax (12/1), à M. Albert Menier (French), battant Thermodon, au baron de Rothschild (Harrisson) et Royal Oak, à M. P. Aumont (A. Childs).

Thermodon partait devant Buisson Ardent, Royal Oak et Dax. Après le petit bois Thermodon avait plusieurs longueurs sur Buisson Ardent, Royal Oak et Dax. Avant la ligne droite Royal Oak et Dax se rapprochaient. Avant le pavillon Buisson Ardent fléchissait. Aux tribunes Dax venait dans un rush, dépassait Royal Oak et Thermodon et l'emportait d'une longueur sur ce dernier. Royal Oak troisième à une encolure.

Durée de la course : 2' 11" 2/5.

Pari mutuel à 10 fr. : 85 fr. Placés : Dax, 22 fr. ; Thermidor, 12 fr.

Le *Prix de Royallieu*, 7,000 fr, 3,000 m., a été pour Cannes (10/1) à M. D. Dorian (Dodd), battant Jeanne Brunette, à M. Alb. Menier (French), et Guirlande, à M. P. Aumont (A. Childs).

L'Orloff, Guirlande, Cannes et Jeanne Brunette partaient dans cet ordre ; après le petit bois Guirlande rejoignait L'Orloff, Cannes à quelques longueurs précédait Jeanne Brunette. A l'intersection des pistes Cannes et Jeanne Brunette se rapprochaient. A l'entrée de la ligne droite Cannes venait sur Guirlande et L'Orloff et prenait l'avantage. Au Pavillon Jeanne Brunette survenait sans pouvoir rejoindre Cannes qui l'emportait d'une demi-longueur. Guirlande troisième à une courte tête.

Durée de la course : 3' 29".

Pari mutuel à 10 fr. : 113 fr. Placés : Cannes, 24 fr. ; Jeanue Brunette, 13 fr.

GRAND STEEPLE-CHASE DE PARIS

PARTANTS ET MONTES PROBABLES

Breemount's Pride ..	M. W. Pullen
Gentle Ida..........	D. Read
Soliman.............	Nightingall
Sélène..............	Rudd
Morello.............	Dollery
Vigoureux...........	Alb. Johnson
Fragoletto..........	T. Newby
Strada..............	Collier
Pistache............	Collin
Gouvernes...........	West
Géographie..........	Wright
Peu de Chose........	Brooks
Chevilly............	Dodson
Fusain II...........	Faiers
Réflecteur..........	Flint
Sommeil.............	Pantall
Tancarville.........	C. Reeves
Pantalon............	J. Clay

GRAND PRIX DE PARIS

COTE DES PARIS

4/5 Perth — 12/1 à 20/1 les autres
5/1 Velasquez

Robert Milton.

AUTOMOBILISME

Quelques jours seulement nous séparent de l'exposition. Déjà ont commencé les excursions entre Paris et Versailles, obligatoires pour tout véhicule devant être exposé. D'autre part, les ouvriers se sont emparés des locaux abandonnés par l'exposition d'horticulture, dans les Tuileries, et la besogne avance.

Tout ce que l'on avait demandé — et le *Figaro* a soutenu ces revendications bien légitimes — tout a été obtenu : les tentes supplémentaires et même une passerelle très décorative qui réunira les deux grandes tentes en passant au-dessus de l'allée qui prolonge la rue Castiglione.

Dans quinze jours, tout cela sera prêt et les exposants seront sous les armes. Ce sont là tours de force auxquels l'automobilisme et M. Rives nous ont accoutumés.

Au rond-point de la petite Provence, les ballons, captifs ou libres, se balanceront au-dessus des canots automobiles évoluant dans le bassin, à côté des bars fleuris où quatre orchestres se feront entendre.

Espérons que l'exposition des Tuileries sera autorisée à ouvrir ses portes le soir.

Paul Meyan.

PETITES NOUVELLES

Automobilisme. — C'est aujourd'hui que se tiendra autour de Longchamps la fête d'automobiles fleuris que nous avons annoncée. On y courra le septième championnat des artistes (dames) et le critérium des chauffeuses.

La fête commencera à une heure et demie par la distribution des brassards aux concurrentes.

— Très élégante, fort légère et d'une direction des plus faciles, la voiturelle Decauville n'a pas tardé à être le véhicule à la mode. C'est l'automobile du touriste qui se contente de rouler à 30 kilomètres à l'heure et qui ne veut pas connaître les pannes.

— La direction de l'exposition a l'honneur d'informer MM. les exposants qu'elle tient à leur disposition :

1o des cartes d'entrée du prix de 1 franc, valables tous les jours ;

2o des cartes d'entrée permanente du prix de 20 francs valables pour toute la durée de l'exposition.

Ces cartes sont dès à présent mises en vente au secrétariat.

— L'industrie automobile a mis en relief, dans ces derniers temps, les qualités des voitures électriques qui, pour être venues après leurs aînées au pétrole, n'en promettent pas moins une brillante carrière.

C'est le mérite de la société l'« Automobile », qui a toujours été des premières à provoquer le mouvement industriel, d'avoir prévu la faveur avec laquelle le public a accueilli les nouvelles voitures électriques.

— Aussi l'exposition permanente que cette Société a installée, 4, avenue de Friedland, présente-t-elle le plus grand intérêt en montrant, à côté des voitures automobiles à pétrole dont on connaît le succès, les voitures électriques françaises et étrangères appelées à avoir le même succès dans les services particuliers de la métropole, ou entre châteaux et stations de voie ferrée. Le problème n'est-il pas, en effet, près d'être résolu puisque, avec ses voitures, on peut battre un rayon de 80 à 100 kilomètres sans revenir à la station de charge.

— Les chauffeurs qui possèdent une voiture Mors n'ont presque jamais besoin de la renvoyer à l'usine de la rue de Grenelle pour y faire exécuter des réparations. Cela tient au soin minutieux avec lequel en sont montés tous les organes.

Vélocipédie. — C'est demain soir à six heures que sera donné le départ aux 35 concurrents de la course de 24 heures. La course finira le lendemain à la même heure, de façon à permettre aux personnes qui seront allées au Grand Steeple-Chase d'assister à l'arrivée.

Le buffetier du vélodrome donnera des dîners au prix de 6 francs et on pourra déjeuner le lendemain au prix de 3 fr. 50. Plus de 300 personnes pourront trouver place autour des petites tables du buffet.

— Achetez des machines françaises, car si vous achetez des machines étrangères, il pourra vous arriver de ne pas pouvoir vous procurer de pièces de rechange. La vogue cette année est à la routière Hurtu, modèle officier à 275 francs.

P. M.

EAU D'HOUBIGANT

ERNEST Imitation parfaite Prix bon marché DIAMANT DU CAP
Boulevard des Italiens. 24. —

Les GRANDS MAGASINS du
Printemps
ont l'honneur de donner avis que la Grande Mise en Vente Annuelle des SOLDES D'ÉTÉ commencera
LUNDI 5 JUIN

ROYAL HOUBIGANT NOUVEAU PARFUM HOUBIGANT, 19, Fg St-Honoré

GLYCO-PHENIQUE DU Dr DECLAT
Antiseptique, Hygiène de la Toilette, etc.

Rapport favorable de l'Académie de Médecine
VINAIGRE PENNES
Antiseptique, Cicatrisant, Hygiénique
Purifie l'air chargé de miasmes.
Préserve des maladies épidémiques et contagieuses.
Précieux pour les soins intimes du corps.
Exiger Marque de Fabrique. — TOUTES PHARMACIES

LES MEILLEURS BISCUITS sont LES
Biscuits Olibet

Par son admirable concentration des plantes les plus utiles et les plus salutaires,
L'Eau des Carmes
BOYER
agit d'une manière prompte et absolue dans les cas d'Attaques nerveuses, Évanouissements, Vertiges, Digestions pénibles, Dyssenterie cholériforme, Congestions et contre tout arrêt de la circulation du sang.
Une cuillerée à café pure ou sur du sucre, ou une cuillerée à potage dans une tasse d'infusion très chaude.

Prise à la dose d'une ou deux cuillerées à soupe en grogs ou dans une infusion bien chaude et sucrée, elle est d'une efficacité absolue dans les cas de Dyssenteries.

Petites Annonces

La Ligne.............................. 6 *francs*.
Par Dix *insertions ou* Cinquante lignes dans le délai d'un mois, *la Ligne*.. 5 *francs*.

La Ligne se compose de trente-six lettres.

PLAISIRS PARISIENS

Programme des Théâtres

OPERA. — 8 h. 0/0 h. — Hamlet.
Samedi 3 : *Joseph ; Briséis.*
Lundi 5 : *Hamlet.*

FRANÇAIS. — 8 h. 1/2. — Le Torrent.
DEMAIN : *Même spectacle.*

OPERA-COMIQUE. — 8 h. 0/0. — Cendrillon.
Vendredi : *Carmen.*

OPERA-COMIQUE. — 8 h. 0/0. — Carmen.
Samedi : *Cendrillon.*

ODEON. — 8 h. 1/2. — L'Amour quand même ; Ma Bru !
DEMAIN : *Même spectacle.*

CHATELET. — 8 h. 1/4. — La Poudre de Perlinpinpin.

GYMNASE. — Clôture annuelle.

VAUDEVILLE. — 8 h. 1/4. — Amoureuse.

THEATRE SARAH-BERNHARDT. — 8 h. 0/0. — Hamlet.

VARIETES. — 8 h. — Monsieur X... ; le Vieux Marcheur.

PALAIS-ROYAL. — 8 h. 1/4. — Ménages parisiens ; le Maître d'école.

PORTE-St-MARTIN. — 8 h. 1/4. — Plus que Reine.

GAITE. — 8 h. 1/2. — Les 28 jours de Clairette.

THEATRE LYRIQUE DE LA RENAISSANCE. — 8 h. 1/2. — Obéron.
Samedi : *Le Duc de Ferrare.*

AMBIGU. — 8 h. 1/2. — La Légion étrangère.

NOUVEAUTES. — 8 h. 1/2. — La Dame de chez Maxim.

BOUFFES-PARISIENS. — Clôture annuelle.

COMEDIE-PARISIENNE. — 8 h. 1/4. — Les Amants légitimes ; l'Anglais tel qu'on le parle.

THEATRE-ANTOINE (EX-MENUS-PLAISIRS). 8 h. 1/2. — La Parisienne ; les Gaîtés de l'Escadron.

FOLIES-DRAMATIQUES. — 8 h. 3/4. — Le Voyage de M. Corbillon.

CLUNY. — 8 h. 1/2. — Gymnastique en chambre ; la Culotte.

DEJAZET. — 8 h. 1/2. — Le Mandat ; Joli Sport.

BOUFFES-DU-NORD. — 8 h. — Victimes !

THEATRE DE LA REPUBLIQUE. — 8 h. 1/2. — Les Deux orphelines.

BELLEVILLE. — 8 h. 1/4. — Les Misérables.

CIRQUE D'ETE. — 8 h. 1/2. — Spectacle équestre.

JARDIN D'ACCLIMATATION.
Jeudis et dimanches : Concert.

CINEMATOGRAPHE, fondé par MM. Lumière, de Lyon, 14, boulev. des Capucines (Salon indien).

Musiques militaires

2 *juin.* — *De 4 à 5 heures.*

PALAIS-ROYAL. — 82e d'infanterie.
Chef : M. A. Gironce.

Marche turque..................	MOZART
Carmen.........................	BIZET
Faust, scène de l'église.......	GOUNOD
Eve, la Malédiction............	MASSENET
Ballet égyptien................	LUIGINI

LUXEMBOURG. — 4e d'infanterie.
Chef : M. A. Vivier.

Marche solennelle..............	WESLY
Guillaume Tell, ouverture......	ROSSINI
Lohengrin ; sélection..........	WAGNER
Les Noces de Jeannette, fantaisie	V. MASSÉ
Salut au régiment ! (chœur)....	A. VIVIER

Spectacles, Plaisirs du Jour

FOLIES-BERGÈRE Téléph. 102.59. — 8h1/2 *Pour qui s'emballe-t-y ?* revue. L. BALTHY, FORDYCE — *Les grandes courtisanes*, blft. Jane THYLDA, la belle GUERRERO. *Dimanches et fêtes matinées à 2h1/2* FOLIES-BERGERE

NOUVEAU CIRQUE Télép. 241.84. — 8h1/2. Les NAINS LUTTEURS *A l'Eau ! A l'Eau !* scènes burlesq. av. le *Plongeon fantastiq*e. Le Water-Polo. *Merc., jeudis, dim. et fêtes matinées à 2h1/2.* NOUVEAU CIRQUE

CASINO DE PARIS — *CLOTURE ANNUELLE*

OLYMPIA Tous les soirs spectacle varié. LITTLE TICH *La Fée des Poupées*, grand ballet. LES PHOQUES JONGLEURS SEVERUS SHEFFER. Dimanches et fêtes matinées. OLYMPIA

JARDIN DE PARIS *TOUS LES SOIRS à 8 h. 1/2.* SPECTACLE VARIÉ — CONCERT-PROMENADE *Dimanches, à 2h1/2* Matinée-Concert. JARDIN DE PARIS

MARIGNY THEATRE *La Fontaine des Fées*, ballet féerie Angèle HÉRATD ; Les dix frères KREMO, etc., etc

ELDORADO *Petin, Mouillarbourg et consorts. Le Garçon de chez Maxim* ; les frères de la Torre. Matinées jeudis, dim. et fêtes.

SCALA *CLOTURE ANNUELLE*

AMBASSADEURS Sulbac, Raiter, Les Troubadours. Mmes Gaudet, Mistinguette, etc. Les Fleury Raybaud, les Paxton.

ALCAZAR D'ETE Polin, Fragson, Maurel, Jacquet,, John Hewelt. Mmes Verly, Stéfani, Fleuron, Rosalba, Miss Foy.

LA BODINIERE TOUS LES JOURS à 3 heures et à 4 h. 1/2. Matinées-Conférences. — Le soir, Spectacle.

PARISIANA *Plus que Raide*, revue : Anna Thibaud, Reschal, Vilbert, etc. *Télép. 156.70 La D'moiselle de chez Maxim.*

TRÉTEAU DE TABARIN 58, rue Pigalle. Tél. 136,42. Ts les soirs, 9h1/2 : Fursy, Hyspa Moy. *Revue chez la portière*, Le Gallo, Mary Auber

LES MATHURINS T. 213.41. - 9h1/2. Bonnaud, Baltha, Fragerolle, Guyon 36, r. Mathurins. | *Vive l'Almée !* Marguerite Deval

LES CAPUCINES 9h. *les Tribunaux comiq*s Galipaux, Jne Saulier 39, Bd Capucines. Tél. 156.40 | *Flirt nocturne*. Revue

CIRQUE MEDRANO r. des Martyrs. Télép. 240.65. — 8 h. 1/2. — Attract. nouvles. Matin. : Dim., jeud., fêtes, à 2 h. 1/2

MOULIN-ROUGE Tous les soirs, à 8 h. 1/2. SPECTACLE-CONCERT-BAL dans le jardin. Salle couverte en cas de pluie.

CIGALE Télép. 407.60. — Tous les soirs, *Ohé, Vénus !* pièce-féerie en 2 act. et 9 tabl.

CARILLON 43, r. Tr-Auvergne. — Télép. 256-43. 9h1/2. *Ligues-Ligues-Ligues*. Gilbte

GRANDS MAGASINS DUFAYEL De 2 h. à 6 hres. *Attractns variées.*

LA VIE AU POLE NORD La mer Glaciale et ses habits : Chasse aux ours *18, r de Clichy*. Entrée 1f. | blancs, etc. De 2 h. à mint.

GRANDE ROUE DE PARIS. Av. de Suffren, 74. — De 11h à 11h. Ent. : 1f. Ascenson : 1f. FETE DE NUIT. Concert.

PARIS EN 1400 Av. Suffren. 100. — Reconstitution de la Cour des Miracles. etc. Entrée 1f, Vendredi 2f. — De 2 h. à 6 heures.

TOUR EIFFEL Ouverte de 10 heures du matin à 10 h. du soir. GRAND RESTAURANT au 1er étage.

EXPOSITIONS

SALON DU FIGARO

EXPOSITION DES ŒUVRES
DE
Mr E. HABERT.

Ouvert de onze heures à six heures.

AVIS MONDAINS

TOMBOLA DE LA PRESSE

CATALOGUE DES LOTS

1.—GROS LOT : Voiture automobile Peugeot, de douze chevaux, carrosserie au choix du gagnant, à 2, 4 ou 6 places. Valeur 20,000 fr.
2.—Un passage du Havre à New-York, table comprise, pour deux personnes. Offert par la Compagnie Générale Transatlantique.
3.—Une Pharmacie de château. Offerte par la Pharmacie Normale.
4.—Bon pour une loge à l'Opéra. Offerte par la direction de l'Opéra.
5.—Bon pour deux fauteuils d'amphithéâtre à l'Opéra. Offert par la direction de l'Opéra.
6.—Bon pour deux fauteuils d'orchestre à l'Opéra. Offert par la direction de l'Opéra.
7.—Bon pour une robe de foulard. Offerte par la maison Paquin.
8.—Un voyage circulaire pour cinq personnes (Boulogne, Calais, Dunkerque, arrêts facultatifs). Offert par la Compagnie des Chemins de fer du Nord.
9.—Idem.
10.—Voyage Paris-Lille et retour. Offert par la Compagnie des Chemins de fer du Nord.
11.—Idem.
12.—Une potiche rouge et bleue. Offert par les Ateliers de Glatigny.
13.—Une marmite rouge de cuivre. Offert par les Ateliers de Glatigny.
14.—Un pichet bleu. Offert par les Ateliers de Glatigny.
15.—Un pot chinois. Offert par les Ateliers de Glatigny.
16.—Six bouteilles Grand Crémant Impérial. Offert par la maison Moët et Chandon.
17.—Idem.
18.—Un pastel encadré. Danseuse par Pierre Carrier-Belleuse. Don de l'Auteur.
19.—Appareil de chauffage au gaz ou au coke à choisir. Valeur 200 fr. Offert par la Compagnie Parisienne du Gaz.
20.—Idem. Valeur 200 fr.
21.—Idem.
22.—Idem. Valeur 175 fr.
23.—Un plat d'étain, signé Clay. Offert par M. Siot-Decauville.
24.—Bon pour un dîner de 6 couverts (20 francs par tête) au Pavillon Paillard des Champs-Elysées. Offert par M. Paillard.
25.—Bon pour un déjeuner de deux couverts au restaurant Paillard, Chaussée-d'Antin (20 fr. par tête). Offert par M. Paillard.
26.—Bon pour un déjeuner de deux couverts 20 francs par tête) au restaurant Maire, boulevard de Strasbourg. Offert par M. Paillard.
27.—Un voyage circulaire pour quatre personnes (1re classe), itinéraire facultatif. Offert par la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest.
28.—Permis de circulation (1re classe), pour deux personnes, Paris au Havre ou Trouville et retour. Offert par la Compagnie des Chemins de l'Ouest.
29.—Huit jours de séjour gratuit (table comprise à l'hôtel Frascasti, au Havre. Offert par la direction de l'hôtel Frascati.
30.—Un phonographe Columbia avec douze cylindres. Offert par le Crédit de Publicité.
31.—Une aquarelle par Worms. Don de l'auteur.
32.—Porte-bague, bronze doré, par Frémiet. Don de l'auteur.
33.—Bon pour un chapeau. Offert par Mme Carlier.
34.—Un pâté truffé. Offert par la maison Potel et Chabot.
35.—Idem.
36.—Idem.
37.—Idem.
38.—Une entrée permanente à l'Opéra-Comique, valable jusqu'au 1er mai 1900. Offert par la direction de l'Opéra-Comique.
39.—Une caisse de 24 bouteilles de Vin Mariani. Offert par M. Mariani.
40.—Bon pour un portrait 24=30 en platinotypie. Offert par M. Paul Boyer.
41.—Voyage circulaire pour six personnes (1re classe). Offert par la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat.
42.—Permis de circulation pour deux personnes (1re classe) Paris à La Rochelle et retour avec arrêts facultatifs. Offert par la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat.
43.—Bon pour un costume tailleur dame. Offert par la maison Ayme, Barrabé et Cie.
44.—Un vase de bronze patiné, par M. H. Guimard. Don de l'auteur.
45.—Bon pour une loge aux Variétés. Offert par la direction des Variétés.
46.—Nécessaire de voyage, maroquinerie. Offert par MM. Amson frères.
47.—Bon pour cinq promenades en fiacre électrique, de deux heures à sept heures. Offert par la Compagnie générale des Voitures.
48.—Idem.
49.—Un tableau (Tête de pêcheuse) par Francis Tattegrain. Don de l'auteur.
50.—Voyage circulaire aux Pyrénées, pour quatre personnes (1re classe). Offert par la Direction des Chemins de fer du Midi.

(A suivre.)

Décès

NOUS APPRENONS LA MORT de Monsieur le Pasteur HENRY PAUMIER, président du Consistoire de l'Eglise réformée de Paris.

Les obsèques auront lieu demain samedi, 3 juin, à 1 heure très précise, au temple de Pentemont, 106, rue de Grenelle.

LES personnes n'ayant pas reçu de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Correspondance personnelle

AVIS — *Pour simplifier l'envoi des insertions de* CORRESPONDANCE PERSONNELLE, *nous délivrons des* BONS DE 6 FRANCS. *Chaque* BON *représente une ligne.*

J.G.13. créd. arch. tap. Jen. bla. tré. fat. com. v. dent.

IDA. — Bd avoir T. Merci. A. trop pour oub. Ecrir. proch. Let don. nouv. santé. U.Q.c. bient. I. CPD. E. S.

JUL ne cesse de penser a bien aim emb. tout cœur.

YO. Hiv. af. ja. inq. sil. ad. t. fol. dés. fid. à la mo.

SPORTS

Chevaux et Voitures

AVENDRE 3 IRLANDAIS ; matin. 17. r. La Trémoïlle.

3,500f. Superbe MAIL-COACH neuf, par GUIET, 1,200f. HARNAIS à quatre, neuf, sans chiffres, par GUIET. — Le matin, 15, rue Boissière.

HUNTER gris, 6 ans, gar. 3,000f. 7, r. St-Florentin.

OMNIBUS, COUPÉ 3/4 Binder. Rue Chazelles, 12.

Bne JUMENT, garant.. se monte, r. Euler, 8, le matin

DÉPART. — Brillante PAIRE ALEZANS, plein serv., 6 et 7 a., 1m59, très doux. Cocher ADOLPHE, 33, Bd Richard-Wallace, Neuilly-St-James (Seine).

Vélocipédie, Automobilisme

A VENDRE, pour cause de maladie, SUPERBES VOITURES AUTOMOBILES, 1 Panhard 6 chx, et 1 Delahaye 8 chx. Au concierge, 1, av. Percier.

AVIS FINANCIERS

COMPAGNIE
FRANCO-ALGÉRIENNE
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital social : 30,000,000 de francs

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION a l'honneur de prévenir MM. les Actionnaires que l'Assemblée générale annuelle, convoquée pour le 31 mai, n'a pu délibérer, faute d'un nombre suffisant d'Actions présentes ou représentées.

ILS sont à nouveau convoqués pour le samedi 17 juin, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, en l'hôtel de la Société des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, à Paris.

LES Actions doivent être déposées au siège social, 6, rue Pigalle, cinq jours avant l'Assemblée.

LES dépôts d'Actions opérés en vue de l'Assemblée du 31 mai sont valables pour l'Assemblée du 17 juin.

Pour le Conseil d'administration :
LE PRÉSIDENT,
Signé : MOREL-THIBAUT.

COMMISSAIRES-PRISEURS

AVIS — *A ces Annonces est appliqué un Tarif dégressif, dont les prix diminuent en raison de l'importance des ordres.*

Expositions et Ventes

AUJOURD'HUI vendredi, VENTE Hôtel Drouot, sle 5. JOLI MOBILIER : Armoire normande ancienne, Pendule Directoire, Dessus de lit broderie ancienne, Magnifique boîte ancienne or, émaux et peinture ; Bijoux, Argenterie.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

AVIS — *A ces Annonces est appliqué un Tarif dégressif, dont les prix diminuent en raison de l'importance des ordres.*

ADJUDICATIONS

Paris

HOTEL à PARIS 93, Bd BERTHIER Cce 300m env. M. à p. 150.000f. Libre. A ADJ. s. 1 ench. ch. not. Paris, le 13 juin 1899. S'adr. à M. DEBARD, 252, Bd Saint-Germain et à Me MEIGNEN, not., 20, Bd Malesherbes, dép. ench.

2 MAISONS 1o Bd Sébastopol, 69 ; 2o rues de Clichy, 61, et de Parme, 2. R. br. 17,860f et 12,735f. M. à pr. 150,000f et 150,000f. A ADJr sr 1 ench. ch. des not. Paris, le 13 juin 1899. S'adr. à Me D'HARDIVILLER, not., 60, Bd Sébastopol.

MAISON à PARIS, Bd Arago, 53, angle rue de la Glacière. A Adjr le 19 juin, 1 h., ét. Me THOMAS, not. à Montrouge. Rev. 10,185f. M. à p. 110,000 fr.

MAISON A PARIS, RUE DE PASSY, 11. R. br. 13.064f. M. à p. 180.000f. A ADJ. s. 1 ench. ch. not. Paris, 20 juin 1899. Me THÉRET, notaire, Bd St Denis, 24.

ADJon sr 1 ench., Chambre des notaires, 27 juin 1899, MAISON RUE St-DOMINIQUE, 114 angle rue Sédillot, pr. *av. Rapp et Bosquet*. Rev. 40,840f env. Mise à prix : 500,000f. S'ad. à Me DUFOUR, not., 15, Bd Poissonnière.

MAISON *r. Linois, 31*, angle r. Emeriau. Ce 160m. Rev. br. 6,545 fr. M. à p. 85,000 fr. Créd. fonc. A ADJ. s. 1 ench. ch. not. le 20 juin 1899. S'adresser à Me MARC, notaire, 38, rue de Bondy.

2 MAISONS 1o *rue du Delta, 12*, 2o *Bd Rochechouart, 13*. Cces 1,060m et 575m. Rev br. 21,975 fr. et 13,770 fr. M. à pr. : 250,000 et 150,000 fr. A adj. sur une ench. ch. not. Paris, le 20 juin 1899. Me MOREL D'ARLEUX, notaire, 82, rue de Rivoli.

MAISON *angle r. Nemours, 9, et av. République.* Cce 556m25. Rev. br. 10,870 fr. M. à p. 180,000f. A ADJr sur 1 ench., ch. des not., le 27 juin 1899. S'adresser à Me MARC, notaire, 38, rue de Bondy.

Environs de Paris

VÉSINET PROPRIÉTÉ, *avenue d'Alsace-Lorraine, 41.* Cce 2,300m. M. à prix 25,000 fr. A ADJr s. 1 ench. ch. not. Paris, le 27 juin 99. S'adr. Me C. TOLLU, not. à Paris, 9, r. de Grenelle.

MEULAN Ble PROPté près 3 gares, av. dépend. Jard., parc, serres. *Terrasses et Vue sur Vallée Seine.* Cce 17,000m. M. à pr. 50,000 fr. A ADJr sur 1 ench., ch. not. Paris, le 20 juin 1899. S'adr. à Me ARON, not., 23, aven. de l'Opéra, Paris.

ETUDE de Me WILHÉLEM, notaire à Compiègne.
BELLE MAISON DE CAMPAGNE avec JARDINS et COMMUNS, sise à COUDUN (Oise) (station de la ligne de Compiègne à Roye), tenant à la cour de la gare. A VENDRE PAR ADJUDon, le jeudi 15 juin 1899, à 3 h., en l'étude de Me WILHÉLEM. S'ad. pr renseignts et pr visiter audit Me WILHÉLEM.

Bords de la Mer

VILLERS-S/MER. Gde *Propriété*, dite « Villa Abadie », face à la mer ; conston de 1er ordre, gd parc, verger, serre, *Villa annexe*. Cce 7,000m env. M. à p. 175,000 fr. ; et VILLA « la Vague » av. jardin. M. à p. 55,000f. A Adjr sr 1 ench. ch. not. Paris, 20 juin 99. S'ad. à Me MAHOT DE LA QUÉRANTONNAIS, not., 14, r. des Pyramides.

VENTES A L'AMIABLE

Environs de Paris

BELLE PROPRIÉTÉ DE CAMPAGNE *à VENDRE à l'amiable*, à ANDRESY (S. et-O.), à 5 min. gare. Mon d'habit., comms, serres, etc. Très beau parc sr bord Seine. Cce 1h81a env. S'ad. Me MILLARDET, not.

VENTES ET LOCATIONS

Paris

AGENCE DE LOCATIONS, *10, rue de la Paix.* HOTELS, APPARTts, PROPRIÉTÉS. Vente et locaton.

BAUDUIN VENTES et LOCATIONS, INDICATIONS GRATUITES. 98bis, *Bd Haussmann.*

Environs de Paris

POUR TOUTES LOCATIONS D'ÉTÉ, S'adresser TIFFEN, 22, rue des Capucines.

BEAU CHATEAU MEUBLÉ près Paris, 4,000 fr. saison. S'adr. *Paris-Office*, 16, place Vendôme.

Province

A VENDRE EN BLOC OU PAR LOTS
MAGNIFIQUE DOMAINE
414 hectares, 5 h. de Bruxelles et de Paris, compt beau château, électricité ; parc de 20 h., bois, prairies, terres, beaux étangs, établ. de pisciculture renommé. Brasrie et moulin modnes en plein rappt. Rev. 60,000f. S'ad. à Paris à M. LEHOUX, 33, r. Joubert.

A LOUER non meublé, *Château de Cuy*, 4 kil. d'Argentan (Orne), 4 h. Paris, lig. Granville ; salns, billd, vestib., 10 ch. maît., 8 ch. dom., éc., rem., b.-cr, potagr, parc 4 hect. S'adr. Paris, Me COCTEAU, not., 242, Bd St-Germain ; Argentan, M. Gallot-Lavallée.

Bains de Mer

BAINS MER, BRETAGNE (Pouldu). A vdre sup. Villa, accès dir. sr plge, Gds sables, *Guitton*, Quimperlé.

Ayuntamiento de Madrid

MAISONS RECOMMANDÉES

Modes, Nouveautés

VOIR chez GUILLOT, 13, rue Laffitte, ses TOILETTES FOULARD, avec vraie dentelle, doubl. soie, 275 francs, et ses ROBES TAFFETAS entièrement piquées blanc. ULTRA CHIC.

Objets artistiques

ORGUE, HARM. perfne. *Pape*, 35, Bd Bne-Nouvelle, 1er ét.

Librairie, Musique

ANNUAIRE DES CHATEAUX — EDITION 1898-1899. Un fort volume 1,400 pages, relié. *40,000 noms et adresses* de tous les propriétres des châteaux de France, castels, etc. Illustré de 250 gravures sur bois. PRIX : 25 FRANCS

GUIDES PRATIQUES DES FAMILLES — Aux Bains de mer, « les petits trous pas chers », 2f50 ; fco 3 fr. Aux Villes d'Eaux et Stations thermales, 2 fr. 50 ; fco 3 fr. LA FARE, 55, Chaussée-d'Antin. — Téléph. 147.49

Parfumerie

Mme DUCHATELLIER, ex-1re *Cartomancne*, r. Molière, 19. Leçons beauté par électricité. Px 20f. Corresp.

HANCHES RÉDUITES, POITRINE EFFACÉE. « Institut féminin », Ecole de beauté, 6, r. Gluck.

Hygiène, Médecine, Pharmacie

MALADIES DE LA LANGUE
Guérison rapide par les pulvérisations des Eaux minérales cuivreuses de
SAINT-CHRISTAU
Renseignements au GÉRANT de l'ETABLISSEMENT THERMAL DE SAINT-CHRISTAU, par Oloron (Basses-Pyrénées).

Dyspepsie — Gastralgie — Mauvaise digestion. ELIXIR TRI-DIGESTIF DE J. PAQUIGNON
Maux de gorge — Extinction de voix — Aphtes
GARGARISME SEC DU Dr WILLIAMS
PHARMACIE NORMALE, *19, rue Drouot, Paris.*

Alimentation

VINS DU RHIN & DE MOSELLE
ED. SAARBACH et Co, Mayence-s/Rhin, fournisseur des Cours souveraines. *Seul dépositaire à Paris :*
OLIDA 11, RUE DROUOT. — Téléph. 149.28. Envoi du Prix courant sur demande.

Photographie

PRIME OFFERTE AUX ABONNÉS DU *FIGARO* D'UN AN

Cette PRIME consiste en un superbe PORTRAIT tiré au platine et du format 18 × 24 exécuté par CAMUS, le photographe en renom. Pour en bénéficier, il suffit de se présenter, muni de sa quittance d'abonnement, aux ateliers de

CAMUS, *18, ue Vivienne*

POUR éviter l'encombrement, s'inscrire à l'avance pour prendre rendez-vous.

OCCASIONS

AVIS — *Tous les* MERCREDIS, *les annonces publiées sous cette rubrique sont au tarif réduit de* 3 francs la ligne. *Ce Tarif n'est applicable qu'aux* PARTICULIERS.

Ventes, Achats, Echanges

Beau BILLARD et SALON à vendre, 1, av. Friedland.

VOYAGES ET EXCURSIONS

Stations thermales à l'Etranger

ALLEMAGNE

TODTMOOS-BAIN
SUD FORÊT NOIRE
Altitude : 900 mètres

LA BEAUTÉ incomparable de la nature, une situation élevée et protégée contre les intempéries ont étendu au loin la célébrité du

BAIN DE TODTMOOS

HOTEL ET ÉTABLISSEMENT DE BAINS (J. WIRTHLE) situés dans une forêt magnifique. Un établissement hydrothérapique, « LAISENBAD », est relié à l'Hôtel et peut être utilisé à volonté. — Prospectus gratis. Directeur : Dr HÜLSEMANN.

SUISSE

SCHWEIZERHALL près BALE. *BAINS SALINS.* Seul établissement avec conduite directe des sources de la saline aux baignoires. Gd parc, magnif. forêt, pêche

YVERDON-LES-BAINS. *Lac de Neuchâtel.* Hydrothérapie 1er ord. Traitt spéc. des voies respiratres. Gd Hôtel situé ds le parc de l'Etablist therml. Lum. électr. Concts. Cent. d'excurs. pr vélos, à 12 hres de Paris par Pontarlier-Vallorbe.

Stations thermales de France

VALS à minéralisation graduée SOURCES VIVARAISES 1.3.5.7.9

ÉTRANGER. Grands Hôtels recommandés

ALLEMAGNE

BADEN-BADEN *Hôtel de Russie*, 1er rang. Meill. situat. Ecl. élect. Ascr

CREUZNACH-LES-BAINS
HOTEL ORANIENHOF
1er rang. Meill. situat. Vast. jard. Bains minéraux. Ecl. élect. Lift. Tennis. Salles convers. et bill. Pxmod.

MUNICH. HOTEL BAYERISCHER HOF. — Maison premier rang. Totalement renouvelé. Splendide jardin d'hiver.

WIESBADEN HOTEL KAISERHOF ET AUGUSTA VICTORIA BAD

SUISSE

BALLAIGUES, 930m. *Gd Hôtel Aubépine*, 10 hres Paris. Vaste parc. Forêt sapins attent. Confort, bains, douches, massage. Bonne cuisine, lait chaud, petit lait. — Jean LERESCHE, propriétaire.

BALLAIGUES (Jura). — Hôtel-pension AURORE. Situat. except. Sapins. Confort. Prix modérés.

CHAMPEL près GENÈVE, Grand établissement hydrothérapique : *Hôtels Beau-Séjour* et *Roseraie*, Grand Parc, Terrasses, Bois. Lawn-Tennis. — *VUE SPLENDIDE.*

GENÈVE. *Hôtel de Russie*, 1er ordre. Mieux situé au bord du Lac. — MARSEILLE, *Hôtel Noailles.*

GENÈVE. — HOTEL VICTORIA. Belle situation. 80 chambres. Prix modérés. Omnibus gare.

GLION-s/MONTREUX. *Gd Hôtel Righi Vaudois.* Position unique. Installé avec le plus grand confort. 150 chambres. Prix modérés.

GRAND HOTEL DE VEVEY, 300 lits, parc 50,000m. 2 lawn-tennis, bains, lac, gymnast., vélodrome.

JURA-SUISSE

HOTEL-PENSION BESSONNAZ sur BALLAIGUES, 1,150m. Situation alpestre, forêts de sapins, pâturages attenants. 50 chamb. Cuisine soignée. Bains. Lait à la traite. Séjour depuis 5 *fr.* Médecin. Téléphone. Prospects.

INTERLAKEN :
HOTEL MÉTROPOLE
Ascenseur, lumière électrique.

MEIRINGEN. *Hôtel du Sauvage*, 1er ordre. Lum électr. Près Gorges l'Aar. Cascades. Equipages.

RHEINFELDEN. *Gd Hôtel des Salines.* Situation ravissante au bord du Rhin. — *Bains salins.*

St-CERGUES-SUR-NYON (Jura). *Grand Hôtel de l'Observatoire.* Panorama grandiose. 1,050 mèt.

FRANCE. Hôtels recommandés Pensions de famille, Boarding-Houses et Casinos

AVIS — *Ces Annonces jouissent d'une très grande réduction pour un minimum de* 15 insertions par mois.

PARIS. LANGHAM HOTEL Avenue de l'Alma Ch.-Elys. L'hôtel par excellce des famil. aristocrat.

PARIS *Gd Hôtel d'Harcourt*, 3, boul. St-Michel, l'un des mieux situés. Gd confort modne.

PARIS *Hôtel Florida*, 5, r. Léo-Delibes (av. Kléber Chamb. et Appts avec tout le conf. mod.

LUCHON. GRAND HOTEL SACARON.

LUCHON GRAND HOTEL BONNEMAISON, 1er ordre. Grand confortable.

St-SAUVEUR (Pyrén.). *Hôtel de France*, le meilleur

Paquebots-poste français

MOUVEMENTS

Port-Saïd, 30 mai.
ERNEST-SIMONS (M. M.), parti hier, à 9 h. mat., venant de l'Indo-Chine.
PEI-HO (M. M.) parti à 8 h. soir, allant à Madagascar, La Réunion et Maurice.

Marseille, 31 mai.
CONGO (M. M.), arrivé à 2 h. mat., venant de Constantinople.

New-York, 31 mai.
LA BRETAGNE (C. G. T.), parti à 2 h. soir, allant au Havre.
WOOLLOOMOOLOO (C. G. T.) parti à 5 h. soir, allant à Pauillac et au Havre.

Saint-Nazaire, 31 mai.
VERSAILLES (C. G. T.) arrivé à 7 h. soir, venant du Mexique.

Santander, 1er juin.
SAINT-GERMAIN (C. G. T.), arrivé à 7 h. matin, venant du Mexique et de La Havane, allant à Saint-Nazaire.

Le Havre, 1er juin.
VILLE-DE-MARSEILLE (C. G. T.), arrivé hier à 10 h. matin, venant d'Haïti.
LA TOURAINE (C. G. T.), arrivé à 3 h. soir, venant de New-York.

Saint-Thomas, 1er juin.
SAINT-SIMON (C. G. T.) arrivé, allant à Porto-Rico et Haïti.

Articles de Voyage

BUFFETS DE VOYAGE
Gd choix de modèles riches et très nouveaux SPÉCIALITÉ POUR AUTOMOBILES garnis pour 1 à 12 personnes. PIÈCES DE COMMANDE. TROUSSES D'OFFICIERS. Sacs-Nécessaires. Fabrique spéciale. Catalogue illustré fco.
AU DÉPART AVENUE DE L'OPÉRA, 29 *Téléphone 230.79*

AVIS COMMERCIAUX

Industrie, Fonds de Commerce

GROS ALIMENTATION HALLES
SANS ARGENT, AVEC GARANTIES
Après fortune. — Bénéfices nets : 25,000 francs. Prix sur 4 années de produit net DELFAU ET Cie, liquidateurs, 90, Fbg St-Martin.

A CÉDER, par suite de maladie du titulaire, une
ÉTUDE DE NOTAIRE à SARLAT (Dordogne).
S'adr. à Me TONNADRE, notaire à Faux (Dordogne).

MAISON meublée, aux CH-ELYSÉES même, 35 pièc. riches, clientle dist. Rappt gar. 45,000f, tenue 12 a. Px à débat. 40,000f. Gdes facil. MARTIN, 9, r. Montmartre

PART D'ASSOCIÉ dans Maison de Commission en Alimentation. Affre de simple surveillce. Siton de 15,000f. Cond. avant. — DELORME, 18, r. du Louvre.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
INDUSTRIE sans connaiss. techniques, donnt 25,000f de bén. nets justifiés. Aff. 220,000f. Pas de roulemt. Peu de marchand. Pr cause intime, à céder av. 45,000f. — CAUX, 83, Bd Clichy.

A VENDRE, cause santé, Gde MAISON COUTURE. Très belle installon entièrt neuve. Tr. blle clientle. Quartier rue de la Paix. — Ecrire M. S. C. Figaro.

ALIMENTATION EN GROS
DEUX SPÉCIALITÉS, ventes au compt. Net 30,000f. Px 35,000f, sans argt, s. gar. — DELMAS, 41, r. Turbigo.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Mariages

MARIAGES riches. Vve GUYOT, 86, bd Rochechouart.

MARIAGES RICHES, pr Paris, province et étranger. Mme GRUET, 26, rue Maubeuge (32e année).

Divers

VOULEZ-VOUS JOUER AUX COURSES FRANÇAISES ? Quel que soit le lieu que vous habitiez ! Règlement des BÉNÉFICES TOUS LES JOURS. Renseigts et circulaires gratuits : *Banque Sportive Internationale, 119, Wardour Street London, W.* (11e annee)

CAPITAUX

Offres et Demandes

FABRIQUE IMPORTANTE
D'INSTALLATION DE BUREAUX cherche un *REPRESENTANT GENERAL* pour établir la fabrication en France. — Capital nécessaire : 100,000 francs, dont la moitié sera au besoin signée par la fabrique elle-même. Revenus de quinze pour cent garantis.
S'adresser sous *C. 1713 à Haasenstein et Vogler* A. G. KARLSRUHE (Bade).

SOCIÉTÉ FRANÇAISE dem. Mr ou jne homme bien pr secrétre général. Sit. 4,000f fixe. Apport 10,000 garantis. Ecr. HOLLIER, 16, rue Bruxelles, Paris.

L'ART D'ÉVITER ET DE RÉPARER LES PERTES EN BOURSE ET HORS BOURSE
BERTHOLD, RÉDACTEUR FINANCIER *PARIS, 3, rue Bourdaloue, 3, PARIS*
Envoi de la brochure explicative franco sur demande.

TRIPLEZ VOTRE CAPITAL EN 6 MOIS
QUELLE QUE SOIT SON IMPORTANCE, pas de risques, pas de spéculations, pas de jeu. Affaire très sérieuse. — Demander renseignements à M. FLORNY, 27, Passage de l'Opéra.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

AVIS — *Dans le numéro du* MERCREDI, *les Annonces de cette rubrique sont au Tarif réduit de* 3 francs la ligne.

Emplois divers

DAME DE COMPAGNIE, 25 ans au plus, élégante, mondaine, est DEMANDÉE, pour voyager, par JEUNE DAME qui la traitera en amie. Ecrire, avec références et conditions, à Mlle A., Hôtel de Londres, rue Castiglione, 5.

Gens de Maison

On demande bne à tout faire pouv. serv. de fme de chambre. A. D., 27, r. de Moscou, de 1 h. à 2 h.

Valet pied ou groom. 17 [illegible]

Le Gérant responsable : A. BOREL.

Paris. — D. CASSIGNEUL, imprimeur, 26, rue Drouot. (Imprimerie du *Figaro*). — Encre LORILLEUX.

Imprimé sur les nouvelles machines rotatives à six pages de MARINONI.

VOITURE DE PROMENADE avec Parasol mobile et articulé. DUPONT Fabricant breveté s. g. d. g. FOURNISSEUR des HOPITAUX à Paris, 10, Rue Hautefeuille, 10 près l'Ecole de Médecine. LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES. Envoi Franco du Catalogue contenant 330 Fig.

C. Otto Gehrckens fabrique de courroies Hambourg Courroies demi-croisées (transmission à gauche)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE NÉERLANDAISE
ASSURANCE SUR LA VIE — RENTES VIAGÈRES
COMPARAISON DES TARIFS. — Extrait du Tarif général contenant 37 combinaisons.

Age.	Gie Néerlandaise.	Autres Compagies.	Age.	Gie Néerlandaise.	Autres Compagies.	Age.	Gie Néerlandaise.	Autres Compagies.
30 ans.	307 »	377 »	30 ans.	452 »	514 »	60 ans.	94 90	84 »
35 —	347 »	414 »	35 —	460 »	528 »	70 —	134 90	118 30
Vie entière, 20 primes avec participation. Prime annuelle pour assurer un capital de 10.000 fr.			Mixte, 20 ans avec participation. Prime annuelle pour assurer un capital de 10.000 fr			Rentes immédiates pour 1.000 fr versés sur une tête, payables trimestriellement.		

DIRECTION FRANÇAISE : 26, Avenue de l'Opéra, PARIS. — BANQUIER DE LA Cie, le Crédit Lyonnais, à PARIS.

BON pour UNE PLACE dans le TRAIN SPÉCIAL du PARC BEAUSÉJOUR le Dimanche 4 Juin 1899
Présenter ce coupon à la Société du Parc Beauséjour, 21, Boulevard Saint-Germain, où il sera échangé contre un Billet de chemin de fer.

LE CREDIT FRANCAIS, 2, Rue Chaussée-d'Antin, Paris, PRETE sur Maisons; sur Terres; sur Successions sans le concours des autres héritiers, sur Titres nominatifs sans besoin des titres, sur NUES-PROPRIÉTÉS de tous titres. Les achète à l'insu de l'usufruitier et sans besoin des titres. Conditions les plus avantageuses et sans frais préalables. — Discrétion garantie.

DIABÈTE radicalement guéri par le VIN URANÉ PESQUI, qui fortifie, calme la soif, fait diminuer le sucre et empêche les accidents diabétiques, gangrène, anthrax, etc. Toutes pharmacies. Brochure fo. A. PESQUI, ph., Bouscat-Bordeaux

NOUVELLES DENTS ARTIFICIELLES Bté S.G.D.G. BROCHURE ILLUSTRÉE FRANCO SUR DEMANDE. LA PLUS BIENFAISANTE DECOUVERTE DU SIECLE : 1res et SEULES DENTS OFFRANT LA GARANTIE DE NE PAS GENER LA PAROLE, NE JAMAIS SE CASSER NI SE DÉTACHER EN MACHANT LES ALIMENTS LES PLUS DURS. RECONSTITUTION DE TOUTE BEAUTÉ. RAPIDE. COMPLÈTEMENT INSENSIBLE. DES DENTS ET RACINES LES PLUS DIFFORMES ET CARIÉES. 20 ans de Succès. LOUVRE DENTAIRE Directeur : H.-JAMES MILLER. 75, Rue Rivoli

VOYAGES EN SUISSE
ABONNEMENTS
En payant, en une seule fois, la modique somme suivante, comprenant un dépôt de 5 francs pour restitution de la carte en temps utile, on peut effectuer un nombre de courses illimité sur les principales lignes suisses :

	EN 1re CLASSE	EN 2e CLASSE	EN 3e CLASSE
Pendant 15 jours	Fr. 65	Fr. 47	Fr. 35
Pendant 30 jours	Fr. 105	Fr. 75	Fr. 55

Pour les billets et les renseignements, s'adresser aux gares de Paris (Est et P.-L.-M.)

LA COTE LIBRE *Grand Journal Financier Quotidien* (10 pages de texte et de cours) est adressé gratuitement pendant 10 jours sur demande affranchie ; il contient les Cours de toutes les valeurs cotées à la Cote officielle des Agents de Change et de celles se négociant sur le marché en Banque ; son abonnement est de CINQ FRANCS par an. 29, Rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

NOUVEAU BANDAGE MEYRIGNAC BREVETÉ S.G.D.G. Bandage avec lequel on peut garantir la contention des HERNIES, quel qu'en soit leur volume ou ancienneté. — Par la pression constante exercée sur la Hernie, elle disparaît rapidement. — Il se porte sans gêne, supprime le ressort du dos et le sous-cuisse. Ordonné dans les Hôpitaux pour cas difficiles. 5 médaill. 2 dipl. d'honneur, croix et palme de mérite. *Catalogue sur demande.* Meyrignac, fabricant, 229, rue Saint-Honoré, PARIS

GOUTTE — GRAVELLE — RHUMATISME GOUTTEUX
Liseronine du Dr Davysonn
REMÈDE SOUVERAIN CONTRE CES AFFECTIONS
Complètement inoffensif pour les voies digestives et les autres organes.
Pharmacie Normale
(Aucune Succursale) 17 et 19, Rue Drouot, PARIS (Aucune Succursale)
Livré dans tout Paris par voitures et expédié en Province (Envoi franco du Tarif.)

Appareils livrés à l'essai — ALAMBICS Guide du Bouilleur-Distillateur et Tarif d'Appareils *Gratis.* ACÉTYLÈNE Manuel de Renseigts pratiques et Tarif de Gazogènes *Gratis.* DEROY Fils Aîné, CONSTRUCTEUR, 71 à 77, Rue du Théâtre, Paris. *En écrivant signaler ce Journal.*

REMÈDE LE PLUS EFFICACE CONTRE LES ÉCOULEMENTS — MALADIES SECRÈTES — CAPSULES RAQUIN AU COPAHIVATE DE SOUDE. Exiger SIGNATURE RAQUIN et TIMBRE de l'UNION des FABRICANTS. 5 FR. DANS LES PRINCIPALES PHies. FUMOUZE-ALBESPEYRES, 78, Faubourg St-Denis, Paris.

MAUX DE GORGE Enrouement, Extinction de Voix, Aphtes sont guéris très promptement par GARGARISME SEC du Docteur WILLIAMS 1f 50 franco poste. qui fortifie et éclaircit la voix des orateurs, chanteurs, etc. PHARMACIE NORMALE, 19, rue Drouot, Paris.

MALADIES DU CŒUR ASTHMES, CATARRHES, ETC. SIROP de Digitale de LABÉLONYE, employé depuis plus de 40 ans contre ces affections. Paris, 99, rue d'Aboukir et toutes Pharmacies.

CAPITAUX PERSONNELS sur toutes garanties : Maisons, Successions, *Nues-Propriétés (sans avertir usufruitiers), Titres nominatifs (en conservant ses titres)*, etc. Avance immédiate. 11e Année. — M. DAUPHIN, 32, Rue St-Lazare, Paris. — Téléph. 135-16. PRETS

BOURSE DU JEUDI 1er JUIN 1899

Fonds Français

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
3 »	.. 05	.. ..	3 % FRANÇAIS ... cpt	102 05	102 10
	.. 17	.. ..	— terme	102 05	102 22
3 »	.. 10	.. ..	3 % AMORTISSABLE ... cpt	100 30	100 40
	.. 05	.. ..	— terme	100 50	100 55
3 50	.. 35	.. ..	3 1/2 % ... cpt	102 30	102 65
	.. 40	.. ..	— terme	102 50	102 90
2 50	.. ..	.. 50	TONKIN 1896	84 50	84 ..
17 50	.. ..	.. 25	INDO-CHINE 3 ½ % ... cpt	466 ..	465 75
15 »	.1 ..	.. ..	DETTE TUNIS 1892	494 50	495 50
20 »	.. ..	.1 50	VILLE DE PARIS OBLIG. 1865 4 %	554 50	553 ..
12 »	.4 ..	.. ..	— 1869 3 %	420 ..	424 ..
12 »	.. 25	.. ..	— 1871 3 %	410 25	410 50
20 »	.. ..	.. ..	— 1875 4 %	556 ..	556 50
20 »	.. ..	.. ..	— 1876 4 %	555 25	.. ..
10 »	.. ..	10 50	— 1892 2 ½ %, 265f p.	393 ..	382 50
2 50	.. ..	.. ..	— — Quarts	102 50	.. ..
10 »	.. ..	.1 ..	— 1892 tout payé	400 ..	399 ..
10 »	.. ..	.. ..	— 1894-96 tout payé	394 ..	394 ..
10 »	.. 50	.. ..	— 1898 2 %	439 50	440 ..
2 50	.. 25	.. ..	— — Quarts	111 ..	111 25
12 »	.. ..	.1 ..	VILLE DE MARSEILLE 1877	403 ..	402 ..
4 »	.. ..	.. ..	— D'AMIENS 4 %	118 ..	.. ..
3 »	.. ..	.. ..	— DE BORDEAUX 3 %	260 ..	.. ..
20 »	.2 ..	.. ..	— — 1881 4 %	510 ..	512 ..
17 50	.. ..	.. ..	— DE LILLE 1890 3 ½ %	502 25	.. ..
3 »	.1 25	.. ..	— DE LYON 1880 3 %	101 50	102 75

Fonds Etrangers

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
2 75	.. ..	.. ..	ANGLAIS 2 ¾ % ... cpt	109 50	.. ..
4 »	.. ..	.. ..	AUTRICHIENS 4 % OR (40 fl.) »	102 ..	102 ..
5 »	.. ..	.. 25	— OBLI. DOMAN. AUTRICH. »	313 75	313 50
10 »	.2 50	.. ..	ARGENTIN 5 % 1886 »	475 ..	477 50
22 50	.. ..	.. ..	BELGE 2 ½ % »	94 ..	.. ..
4 »	.. 30	.. ..	BRÉSIL 4 % 1889, 100 l. »	66 70	67 ..
25 »	.. ..	.3 ..	BULGARIE (Princ. de) 5 % 1896 »	430 ..	427 ..
»	.1 ..	.. ..	CONGO (BONS A LOTS) »	90 ..	91 ..
4 »	.. 30	.. ..	EMPRUNT CHINOIS 4 % lib. »	103 30	103 60
4 »	.. 25	.. ..	ÉGYPTE DAÏRA-SANIER »	102 50	102 75
4 »	.. ..	.. 10	— DETTE UNIFIÉE »	106 ..	105 90
3 50	.. 40	.. ..	— DETTE PRIVILÉGIÉE »	102 40	102 80
4 25	.. 40	.. ..	— OBLIG. DOMANIALES »	106 50	106 90
4 »	.. ..	.. ..	ESPAGNE EXTÉRIEURE 4 % »	65 50	65 50
30 »	.. ..	.5 ..	— OBLIG. CUBA 1886 »	280 ..	275 ..
15 »	.. ..	.. ..	HAÏTI 1875 5 % »	230 ..	.. ..
30 »	.. 25	.. ..	— OBL. 6 % 1896 »	389 75	390 ..
7 50	.. ..	.3 ..	HELLÉNIQUE 1881 »	229 ..	226 ..
4 »	.. 25	.. ..	ITALIEN 5 % »	96 05	96 30
	.. 45	.. ..	— — terme	96 ..	96 45
15 »	.. ..	.. ..	VICTOR-EMMANUEL 1863	333 50	.. ..
1 »	.. ..	.. 05	PORTUGAIS 3 % ... terme	27 30	27 25
½	.. ..	.. ..	— 4 ½ % 1888-1889	195 75	.. ..
½	.. ..	.. ..	— 4 % 1890	161 ..	.. ..
22 50	.1 75	.. ..	OBL. TABAC PORTUGAIS 4 ½ %	493 ..	494 75
4 %	. 45	.. ..	HONGROIS 4 % (or) 40 fl	102 30	102 75
5 »	.. ..	.. ..	ROUMAIN 1893 ... cpt	104 15	.. ..
4 »	.. 25	.. ..	— 4 % 1896 ... cpt	92 50	92 75
4 »	.. ..	.. ..	— 4 % 1898 ... cpt	93 40	.. ..
4 »	.. ..	.. ..	RUSSE 4 % 1867-69	102 ..	102 ..
4 »	.. 15	.. ..	— 4 % 1880	101 50	101 65
4 »	.. ..	.. ..	— 4 % 1889	102 50	102 50
4 »	.. ..	.. 25	— 4 % 1890, 2e et 3e ses	103 ..	102 75
3 »	.. 20	.. ..	— 3 % 1891-94 (or), tme.	92 60	92 80
4 »	.. 90	.. ..	— 4 % 1893 (or)	103 ..	103 90
4 »	.. 30	.. ..	— 4 % 1894 (or)	104 10	104 40
3 50	.. ..	.. ..	— 3 ½ % 1894 ... terme	99 50	.. ..
3 »	.. 20	.. ..	— 3 % 1896 (or) »	92 50	92 70
4 »	.. ..	.. ..	— CONS. 4 % 1re 2e s. obl. 100f »	102 ..	.. ..
4 »	.. 20	.. ..	— — 3e série, obl. 100f.	103 ..	103 20
4 50	.. ..	.. 25	— INTÉR. CONSOL. 4 ½ %.	101 75	101 50
4 »	.. 05	.. ..	— — 4 % Ch. f. 4 fr.	100 50	100 55
4 »	.. ..	.. 20	— TRANSCAUCASIEN 3 %.	91 75	91 55
4 »	.. ..	.. ..	SERBIE 4 % 1895 ... terme	63 25	.. ..
1 »	.. ..	.. 10	DETTE TURQUE 4 % (sie B) term	47 50	47 40
1 »	.. 10	.. ..	— — (sie C) »	27 20	27 30
1 »	.. 25	.. ..	— — (sie D) »	22 95	23 20
20 »	.. ..	.. ..	— OTTOM. CONSOL. 4 %	419 ..	419 ..
20 »	.. ..	.. ..	OTTOM. PRIORITÉ 4 %	491 ..	491 ..
20 »	.. ..	.. ..	— Tombac	411 ..	.. ..
25 »	.. ..	.5 ..	— 5 % 1896	495 ..	490 ..
25 »	.3 ..	.. ..	DOUANES OTTOMANES 5 %	505 ..	508 ..

Sociétés de Crédit

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
114 58	.. ..	10 ..	BANQUE DE FRANCE ... cpt	4020 ..	4010 ..
	10 ..	.. ..	— terme	4015 ..	4025 ..
19 01	.. ..	.. ..	— D'ALGÉRIE	887 50	.. ..
30 »	.. ..	.5 ..	— INTERNATle DE PARIS	665 ..	660 ..
12 50	.. ..	.1 ..	— OTTOMANE ... terme	596 ..	595 ..
50 »	.. ..	15 ..	— PARIS-PAYS-BAS .. cpt	1140 ..	1125 ..
»	.. ..	.2 ..	— — terme	1132 ..	1130 ..
25 »	.2 ..	.. ..	— PARISIENNE	503 ..	505 ..
25 »	.. ..	.. ..	— NATle RÉP. SUD-AFR. te	365 ..	365 ..
4 »	.2 50	.. ..	— Fse DE L'AFR. DU SUD.	102 50	105 ..
	.2 ..	.. ..	— — terme	103 ..	105 ..
15 »	.5 ..	.. ..	— HYPOTH. DE FRANCE.	575 ..	580 ..
10 fl	.. ..	.. ..	— DES PAYS AUTRICHiens	510 ..	.. ..
17 »	.1 ..	.. ..	— SPÉCIALE D. VAL. IND	225 ..	226 ..
35 »	.. 50	.. ..	COMPAGNIE ALGÉRIENNE	785 ..	785 50
5 »	.. ..	.. ..	— Fse DES MINES D'OR.	120 ..	120 ..
26 25	.1 ..	.. ..	COMPTOIR NATl D'ESCOMPte cpt	619 ..	620 ..
	.1 ..	.. ..	— — terme	618 ..	619 ..
40 »	.. ..	.. ..	CRÉDIT LYONNAIS ... cpt	965 ..	965 ..
	.1 ..	.. ..	— — terme	963 ..	964 ..
30 »	.. ..	.. ..	— ALGÉRIEN	940 ..	.. ..
12 50	.3 ..	.. ..	— INDUSTRIEL ET COMMl	632 ..	635 ..
37 50	.. ..	13 ..	— FONCIER D'AUTRICHE.	1315 ..	1302 ..
5 »	.4 ..	.. ..	— FONCIER ÉGYPTIEN	535 ..	539 ..
17 50	.. ..	.. ..	— — 3 ½ %	501 ..	501 ..
10 »	.. ..	.1 ..	ROBINSON BANKING ... terme	109 ..	108 ..
12 50	.. ..	.. ..	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	602 ..	602 ..
15 »	.. ..	.. ..	— FONCIÈRE LYONNAISE	375 ..	.. ..
*	.. ..	.. 25	IMMEUBLES DE FRANCE	85 ..	84 75
6 »	.1 25	.. ..	— Obl. de 400f. Intérêt : 6f	135 25	136 50
7 »	.. ..	.3 ..	— Obl. de 475f. Intérêt : 7f	166 ..	163 ..
25 »	.4 ..	.. ..	CRÉDIT FONCr, actions. cpt	740 ..	744 ..
	10 ..	.. ..	— — terme	735 ..	745 ..
*	.1 ..	.. ..	CRÉDIT FONCIER BONS 100 FR. A LOTS 1887.	53 ..	54 ..
*	.. 50	.. ..	— — — 1888.	50 50	51 ..
13 »	.. ..	.. ..	OBLIG. COMMles 2 60 % 1879.	490 ..	490 ..
12 »	.. 50	.. ..	— 3 % 1880.	497 50	498 ..
12 »	.1 ..	.. ..	— 3 % 1891.	394 ..	395 ..
16 »	.. ..	.. ..	— 3 % 1892.	494 ..	494 ..
13 »	.. ..	.. 75	— 2 60 % 1899.	485 75	485 ..
15 »	.2 50	.. ..	OBLIG. FONCIÈR. 3 % 1879.	495 50	498 ..
15 »	.. ..	.. ..	— 3 % 1883.	451 ..	451 ..
15 »	.. ..	.. ..	— 3 % 1885.	479 ..	479 ..
3 »	.. 50	.. ..	— 5mes 1885.	100 ..	100 50
2 80 %	.. ..	.1 ..	— 2.80 % t. p. 1895.	486 ..	485 ..
	.. ..	.. ..	BONS DE L'EXPOSITION. 1900.	17 25	17 25

Chemins de Fer

ACTIONS FRANÇAISES

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
30 »	.. ..	.. ..	BONE A GUELMA	740 ..	740 ..
20 »	.. ..	.. ..	DÉPARTEMENTAUX	710 ..	.. ..
25 »	10 ..	.. ..	ÉCONOMIQUES DU NORD	560 ..	570 ..
35 50	.. ..	.2 ..	EST ... cpt	1027 ..	1025 ..
15 50	.. ..	.. ..	— act. de jouissance	500 ..	.. ..
27 50	.. ..	.. ..	EST ALGÉRIEN	726 ..	726 ..
*	.. ..	.. ..	MÉDOC	195 ..	195 ..
50 »	.. ..	.. ..	MIDI ... cpt	1390 ..	.. ..
	.. ..	.. ..	— ... terme	1390 ..	.. ..
25 »	.. ..	.. ..	— act. de jouissance	765 ..	.. ..
67 »	.5 ..	.. ..	NORD ... cpt	2165 ..	2170 ..
	.9 ..	.. ..	— ... terme	2163 ..	2172 ..
46 »	.. ..	.. ..	— act. de jouissance	1710 ..	.. ..
15 »	.. ..	.. ..	— Société civile	458 ..	.. ..
56 50	.. ..	.5 ..	ORLÉANS ... cpt	1795 ..	1790 ..
	.. ..	11 ..	— ... terme	1801 ..	1790 ..
43 50	.2 ..	.. ..	— act. de jouissance	1285 ..	1287 ..
38 50	.. ..	.. ..	OUEST ... cpt	1150 ..	1150 ..
21 »	10 ..	.. ..	— act. de jouissance	640 ..	650 ..
25 »	.. ..	.7 ..	OUEST ALGÉRIEN (remb. à 600)	657 ..	650 ..
57 »	.. ..	.5 ..	PARIS-LYON-MÉDITERRAN. cpt	1915 ..	1910 ..
	13 ..	.. ..	— — terme	1907 ..	1920 ..
12 »	.. ..	.. ..	SUD DE LA FRANCE	350 ..	350 ..
35 »	.. ..	.. ..	VOIES FERRÉES ÉCONOMIQUES	900 ..	.. ..

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
*	.. ..	.. ..	ANDALOUS	320 ..	320 ..
28 »	.. ..	.. ..	AUTRICHIENS-HONGROIS	767 50	.. ..
4 »	.. ..	.. ..	CACÈRES AU PORTUGAL	37 ..	.. ..
5 »	.. ..	.1 50	SUD AUTRICHIEN (LOMBARDS)	152 ..	150 50
33 »	.. ..	.. ..	MÉRIDIONAUX D'ITALIE	727 50	.. ..

Chemins de Fer

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
*	.. ..	23 ..	NITRATE RAILWAYS	230 ..	207 ..
*	.. ..	.2 ..	NORD DE L'ESPAGNE	231 ..	229 ..
*	.. ..	.2 ..	PORTUGAIS	95 ..	93 ..
*	.. ..	.4 ..	SARAGOSSE	286 ..	282 ..

OBLIGATIONS FRANÇAISES

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
15 »	.. ..	.. ..	BONE A GUELMA	455 50	455 50
15 »	.2 ..	.. ..	DÉPARTEMENTAUX 3 %	450 ..	452 ..
15 »	.. ..	.2 50	ÉCONOMIQUES 3 %	446 ..	443 50
25 »	.2 ..	.. ..	EST 52-54-56, 5 % (r. à 650)	670 50	672 50
15 »	.. ..	.2 ..	— 3 %	471 ..	469 ..
15 »	.. 25	.. ..	— 3 % nouvelles	466 ..	466 25
12 50	.. ..	.. ..	— 2 ½ %	428 50	428 50
15 »	.1 25	.. ..	EST ALGÉRIEN 3 %	450 75	452 ..
15 »	.. 25	.. ..	MIDI 3 %	465 75	466 ..
15 »	.. ..	.. ..	— 3 % nouvelles	464 ..	464 ..
15 »	.. ..	.. 50	NORD 3 %	472 ..	471 50
15 »	.. ..	.. ..	— 3 % nouvelles	482 ..	.. ..
12 50	.. ..	.. ..	— 2 ½ % (remb. à 500)	422 ..	422 ..
15 »	.. ..	.. 50	ORLÉANS 3 %	469 ..	468 50
15 »	.. ..	.1 50	— 3 % nouvelles	467 ..	465 50
12 50	.. ..	.1 50	— 2 ½ % (remb. 500)	423 ..	421 50
15 »	.. ..	.1 50	OUEST 3 %	467 50	466 ..
15 »	.. 50	.. ..	— 3 % nouvelles	463 50	464 ..
12 50	.1 ..	.. ..	— 2 ½ %	421 ..	422 ..
15 »	.. ..	.. ..	OUEST ALGÉRIEN 3 %	445 25	.. ..
15 »	.. ..	.6 ..	PARIS-LYON-MÉD. DAUPHINÉ 3 %	463 ..	457 ..
15 »	.. ..	.1 ..	FUSION ANCIENNE 3 %	469 ..	468 ..
15 »	.. ..	.. ..	— NOUVELLE 3 %	463 ..	463 ..
15 »	.. ..	.. ..	GENÈVE (L. A.) 1855 3 %	464 ..	464 ..
15 »	.1 ..	.. ..	— — 1857 3 %	464 ..	465 ..
25 »	.. ..	.. ..	MÉDIT. 5 % (remb. à 625)	649 ..	649 ..
15 »	.. 50	.. ..	— 3 % 1852-1855	463 50	464 ..
15 »	.3 50	.. ..	PARIS A LYON 3 % 1855.	461 ..	464 50
15 »	.. ..	.. ..	VICTOR-EMMAN. 3 % 1862	459 50	.. ..
12 50	.. 75	.. ..	P.-L.-M. 2 ½ % (remb. 500)	421 ..	421 75
15 »	.. ..	.1 50	GRAND-CENTRAL 3 % 1855	465 50	464 ..
15 »	.. ..	.. ..	SUD DE LA FRANCE	442 50	442 50

OBLIGATIONS ÉTRANGÈRES

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
15 »	.1 ..	.. ..	ANDALOUS 3 % 1re série	234 ..	235 ..
15 »	.1 ..	.. ..	— 3 % 2e série	234 ..	235 ..
15 »	.. ..	.5 ..	ASTURIES 1re hypothèque	260 ..	255 ..
15 »	.1 75	.. ..	— 2e hypothèque	243 25	245 ..
15 »	.. 50	.. ..	AUSTR.-HONG. 3 % 1re hyp.	455 50	.. ..
15 »	.1 ..	.. ..	BARCELONE (priorité)	254 ..	255 ..
15 »	.3 ..	.. ..	BEYROUTH-DAMAS	222 ..	225 ..
22 50	.. ..	.. 25	BRÉSILENS 4 ½ % 1887	389 ..	388 75
22 50	.. ..	.. ..	— 4 ½ % 1895	370 ..	370 ..
15 »	.. ..	.. 25	CORDOUE-SÉVILLE	319 75	319 ..
15 »	.. ..	.. ..	ÉTHIOPIENS 3 %	275 ..	.. ..
15 »	.1 ..	.. ..	LOMB. 3 % (SUD-AUT.) anc.	359 ..	360 ..
15 »	.. 50	.. ..	— — nouv.	355 50	356 ..
15 »	.. ..	.2 ..	MADRID-SAR. 3 % 1re hyp.	319 ..	317 ..
15 »	.2 ..	.. ..	— 3 % 2e hyp.	305 ..	307 ..
15 »	.. ..	.3 ..	SARAGOSSE-CUENÇA	308 ..	305 ..
15 »	.. ..	.. ..	NORD ESPAG. 3 % 1re hyp.	260 ..	260 ..
15 »	.. ..	.. ..	— 3 % 2e hyp.	249 50	.. ..
10 »	.. ..	.. ..	OUEST ESPAGNE	56 ..	.. ..
15 »	.. ..	.1 ..	PORTUGAIS 3 % priv. 1er rang	302 ..	301 ..
15 »	.1 ..	.. ..	PAMPELUNE (spéciales)	248 ..	249 ..
15 »	.. ..	.8 ..	SALONIQ-CONSTANTINOPLE.	286 ..	278 ..
20 »	.. ..	.. ..	SMYRNE-CASSABA 1894	424 ..	.. ..
20 »	.. ..	.. ..	— — 1895	380 ..	.. ..

Valeurs Industrielles

ACTIONS

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
53 44	.. ..	.. ..	ACIÉRIES DE FRANCE	1015 ..	1015 ..
25 »	.. ..	.. ..	AGENCE HAVAS	515 ..	.. ..
25 »	.. ..	.. ..	ARDOISIÈRES DE L'ANJOU	442 ..	.. ..
25 »	.. ..	.2 ..	BATEAUX PARISIENS	772 ..	770 ..
97 62	15 ..	.. ..	CANAL DE SUEZ ... cpt	3710 ..	3725 ..
	.. ..	10 ..	— — ... terme	3730 ..	3720 ..
40 91	.. ..	.9 ..	— PART DE FONDATEUR	1419 ..	1410 ..
8 »	.. ..	.. 50	— BONS TRENTENAIRES	128 ..	127 50
72 62	.. ..	.. ..	— SOCIÉTÉ CIVILE	2430 ..	2430 ..
14 52	.. ..	.. ..	— cinquièmes	486 ..	.. ..
72 62	.. ..	65 ..	— actions jouissance	3080 ..	3015 ..

Valeurs Industrielles

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
*	.. ..	.. ..	CANAL DE PANAMA	19 50	.. ..
*	.. ..	.. ..	— — PART DE FOND.	200 ..	200 ..
30 »	.5 ..	.. ..	COMPie FRANÇse DES MÉTAUX	600 ..	605 ..
71 »	.. ..	20 ..	— GÉNÉRALE DES EAUX	2250 ..	2230 ..
15 »	.. ..	.2 ..	— Gle TRANSATLANTIQUE	335 ..	333 ..
25 »	.3 ..	.. ..	— HAVRAISE	542 ..	545 ..
50 »	.2 50	.. ..	— CHARGEURS RÉUNIS	1227 50	1230 ..
35 »	.. ..	.. ..	— INTle DES WAGONS-LITS	800 ..	800 ..
62 »	30 ..	.. ..	— PARISIENNE DU GAZ	1295 ..	1325 ..
49 50	20 ..	.. ..	— — act. jouisse	935 ..	955 ..
110 »	C. D.	.. ..	— RICHER	2375 ..	.. ..
18 »	.. ..	.. ..	TÉLÉPHONES (Société gle des)	320 ..	.. ..
20 »	.. ..	.. ..	DOCKS DE MARSEILLE	440 50	.. ..
10 »	.. ..	.. ..	EAUX POUR L'ÉTRANGER	441 ..	.. ..
25 »	.. ..	.. ..	EAUX ET ÉCLAIRAGE (LYONse)	540 ..	.. ..
*	.3 ..	.. ..	EAUX THERMALES DE VICHY	2187 ..	2190 ..
42 50	.. ..	.. ..	ÉTABLISSEMENTS CUSENIER	880 ..	.. ..
*	.. ..	.. ..	— CAIL	448 ..	.. ..
*	.. ..	.. ..	— DECAUVILLE	115 ..	115 ..
95 »	.. ..	.. ..	— DUVAL	3350 ..	.. ..
50 »	.. ..	10 ..	FIGARO	870 ..	860 ..
*	.. ..	10 ..	FIVES-LILLE	610 ..	600 ..
25 »	.1 ..	.. ..	Fces MOTRIces DU RHONE, Ste Lyse	485 ..	486 ..
50 »	.. ..	C. D.	Fses et ACIÉR. DU Nd ET DE L'EST	1415 ..	.. ..
90 »	.. ..	.. ..	GAZ DE BORDEAUX	1925 ..	.. ..
65 »	.. ..	.. ..	— — act. jouisse.	1260 ..	.. ..
32 50	.. ..	.. ..	— FRANÇAIS ET ÉTRANGr	665 ..	.. ..
60 »	.. ..	.. ..	— CENTRAL	1612 ..	.. ..
22 »	.. ..	.. ..	— GÉNÉRAL DE PARIS	475 ..	.. ..
50 »	.. ..	.. ..	— DE MARSEILLE	1160 ..	.. ..
7 50	.. ..	.. ..	— DE MADRID	172 ..	.. ..
27 50	.. ..	.. ..	— ET EAUX	614 ..	.. ..
*	15 ..	.. ..	GRAND-HÔTEL (ex-lib.)	1335 ..	1350 ..
20 »	.. ..	.. ..	GRANDS MOULINS DE CORBEIL.	333 ..	.. ..
47 25	.. ..	.. ..	LITS MILITAIRES	1600 ..	.. ..
30 »	15 ..	.. ..	LAURIUM (Cie FRANÇAISE)	660 ..	645 ..
28 50	.. ..	.. ..	MAGASINS GÉNÉRx DE PARIS	640 ..	640 ..
30 »	.1 ..	.. ..	MÉDITERRANÉE (Fges ET CHrs)	835 ..	836 ..
35 »	.. ..	.. ..	MOKTA-EL-HADID (400f payés)	1200 ..	.. ..
40 »	.5 ..	.. ..	— (500f payés)	1280 ..	1285 ..
17 50	.. ..	.. ..	MESSAGERIES MARITIMES	595 ..	.. ..
40 »	.. ..	.3 ..	MALFIDANO	1458 ..	1455 ..
55 »	.. ..	.. ..	CARMAUX (mines de)	1440 ..	.. ..
250 »	.. ..	.5 ..	MONACO (CERCLE DES ÉTRANG.)	4230 ..	4225 ..
*	.. ..	.. ..	NICKEL	.. ..	409 ..
65 »	.. ..	.. ..	OMNIBUS DE PARIS	1810 ..	.. ..
62 50	.. ..	10 ..	PETIT JOURNAL	1190 ..	1180 ..
30 52	.. ..	.. ..	PRINTEMPS	660 ..	660 ..
16 50	.. ..	.5 ..	RENTE FONCIÈRE	445 ..	440 ..
47 ½ s	.. ..	45 ..	RIO-TINTO ... terme	1227 ..	1182 ..
55 »	.. ..	.. ..	Ste Fse D'INCANDce (syst Auer)	480 ..	480 ..
20 »	.5 ..	.. ..	SOCIÉTÉ Cie DE DYNAMITE	540 ..	545 ..
16 »	.. ..	.. ..	— GÉNÉRle DE LAITERIE	200 ..	.. ..
50 »	25 ..	.. ..	CH. DE SOSNOWICE ... terme	2765 ..	2790 ..
*	.. ..	.4 ..	OURAL-VOLGA (soc. métal.)	684 ..	680 ..
50 »	.. ..	.9 ..	THOMSON-HOUSTON ... terme	1589 ..	1580 ..
*	.. ..	.. ..	TOUR EIFFEL (act. jouissance)	481 ..	.. ..
*	.. ..	.. ..	— (parts bénéfices)	415 ..	.. ..
25 »	.7 ..	.. ..	TÉLÉGRAPHES DU NORD	818 ..	825 ..
27 50	.. ..	20 ..	TRAMWAYS FRANÇAIS	1270 ..	1250 ..
60 »	.. ..	.. ..	UNION DES GAZ	1150 ..	.. ..
15 »	.. ..	.. ..	VOITURES DE PARIS	636 50	.. ..

OBLIGATIONS

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
20 »	.. ..	.1 ..	ACIÉRIES DE FRANCE	508 ..	507 ..
*	.2 ..	.. ..	Cal DE PANAMA BONS A LOTS	109 ..	111 ..
*	.1 50	.. ..	OBL 5 %	38 ..	39 50
*	.. 50	.. ..	— 3 %	31 ..	31 50
*	.. ..	.. ..	— 4 %	32 ..	.. ..
*	.. ..	.1 ..	— 6 %, 1re s., r. à 1,000f.	49 ..	48 ..
*	.. ..	.. ..	— 6 %, 2e sie	46 ..	46 ..
*	.1 ..	.. ..	— à lots libérées	116 ..	117 ..
*	.5 ..	.. ..	— — 160 fr. payés.	300 ..	305 ..
*	.3 ..	.. ..	— — 110 » —	362 ..	365 ..
25 »	.. 75	.. ..	CANAL DE SUEZ 5 %	617 ..	617 75
15 »	.. ..	.. ..	— 3 %	476 ..	.. ..
15 »	.. ..	.1 25	— 2e série	474 ..	472 75
20 »	.4 ..	.. ..	Cie FRANÇAISE DES MÉTAUX	494 50	498 50
15 »	.. ..	.. ..	Cie GÉNÉRle TRANSATLANTIQ.	360 ..	360 ..
20 »	.. 50	.. ..	Cie INTERNle DES WAGONS-LITS	505 50	506 ..
20 »	.. ..	.1 ..	Cie PARISIENNE DU GAZ	514 ..	510 ..

Valeurs Industrielles

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
15 »	.. ..	.. ..	Cie GÉNÉRALE DES EAUX 3 %	460 ..	.. ..
25 »	.. ..	.. ..	— — 5 %	525 ..	.. ..
20 »	.. ..	.. ..	ÉTABLISSEMENTS DUVAL	521 ..	.. ..
24 »	.5 ..	.. ..	FIVES-LILLE 6 %	480 ..	485 ..
22 50	.. ..	.. ..	GRANDS MOULINS DE CORBEIL.	510 ..	.. ..
25 »	.. ..	.. ..	JARDIN D'ACCLIMATATION 5 %	510 ..	510 ..
20 »	.. ..	.2 50	GAZ ET EAUX	503 50	501 ..
20 »	.. ..	.. ..	GAZ Pr LA FRANCE ET L'ÉTR.	500 50	.. ..
15 »	.. ..	.2 ..	GAZ CENTRAL 5 %	524 ..	522 ..
24 »	.. ..	.. ..	LITS MILITAIRES	605 ..	605 ..
17 50	.1 ..	.. ..	MESSAGERIES MARITIMES	501 ..	502 ..
12 »	.1 ..	.. ..	MONACO obl. 300 fr. 4 %	306 ..	307 ..
20 »	.. ..	.1 ..	OMNIBUS 4 %	513 ..	512 ..
25 »	.. ..	.. ..	PETIT JOURNAL	510 ..	.. ..
20 »	.. 25	.. ..	SOCIÉTÉ ARD. DE L'ANJOU	476 75	477 ..
15 26	.. ..	.. ..	TABACS PORTUGAIS	649 ..	649 ..
30 »	.. ..	.. ..	VALÉRY	425 ..	425 ..
20 »	.. ..	.. 75	VOITURES DE PARIS 3 ½ %	472 75	472 ..

Valeurs en Banque

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
*	.1 50	.. ..	CHEMINS OTTOMANS	132 75	134 25
*	.. ..	.. ..	BISCUITS OLIBET (Ste des)	146 50	146 50
11 »	.1 ..	.. ..	CHAUSSURES FRANÇAISES	170 ..	171 ..
25 »	.1 ..	.. ..	MINAS GERAES 5 %	380 ..	381 ..
20 »	.. ..	.. ..	OMNIUM RUSSE 4 %	492 ..	492 ..
25 »	.. ..	.. ..	SAO PAULO obl. ch. fer 5 %	360 ..	360 ..
*	.. ..	.. ..	LA MODE NATIONALE	133 50	133 50
8 fl	10 ..	.. ..	ALPINES	500 ..	510 ..
50 »	.. ..	.2 ..	DE BEERS	745 ..	743 ..
*	.. ..	20 ..	RAKHMANOVKA	825 ..	805 ..
8 »	.. ..	.2 50	TAVnes POUSSET ET ROYle Rnies	198 50	196 ..
*	.. ..	.. ..	TRAMWAYS DE TOURS	136 50	136 50
11 sh	.1 50	.. ..	THARSIS	215 ..	216 50
*	.. ..	.2 50	HAUT-VOLGA	675 ..	672 50

Valeurs Sud-Africaines

PARIS

(1)	(2)			
*	*	BUFFELSDOORN ESTATE	9 ..	.. ..
*	*	CHARTERED	93 ..	91 ..
6 f. 25	6 f. 25	CONSOLID. GOLDFIELDS	200 50	203 ..
*	*	DURBAN ROODEPOORT DEEP	90 50	92 50
*	*	EAST RAND PROP.	189 ..	191 ..
75 f. »	37 f. 50	FERREIRA	616 ..	628 ..
18 f. 75	11 f. 25	GELDENHUIS DEEP	295 ..	297 ..
36 f. 87	9 f. 37	GELDENHUIS ESTATE	213 ..	218 ..
2 f. »	2 f. »	A. GŒRZ ET Co	82 50	83 ..
2 f. 50	2 f. 50	KLEINFONTEIN NEW	76 ..	77 50
2 f. 50	2 f. 50	LANCASTER	99 50	100 50
7 f. 50	3 f. 75	LANGLAAGTE ESTATE	92 ..	.. ..
3 f. 75	3 f. 75	MAY CONSOLIDATED	142 ..	145 ..
*	*	RANDFONTEIN ESTATE	81 50	83 ..
20 f. »	11 f. 25	ROBINSON GOLD	271 50	281 50
1 f. 56	» f. 62	SHEBA	36 ..	35 50
4 f. 37	4 f. 37	SIMMER AND JACK	164 50	165 50
12 f. 50	5 f. »	TREASURY GOLD MINES	151 ..	152 ..
15 f. »	10 f. »	VILLAGE MAIN REEF	240 ..	255 ..
37 f. 50	18 f. 75	WEMMER	328 ..	336 ..
5 f. »	5 f. »	WINDSOR GOLD MINING	84 ..	84 ..

(1) Dividendes totaux déclarés en 1898. — (2) Derniers coupons payés.

LONDRES (6 heures soir)

ANGELO	7 15/16	JUMPERS DEEP	5 ./.
BONANZA	5 1/2	KNIGHTS	6 1/8
CHARTERED	3 17/32	KNIGHTS DEEP	3 15/16
CITY AND SUBURBAN	6 ./.	MODDERFONTEIN	12 5/8
COMET	3 5/16	NIGEL	3 5/8
CROWN DEEP	13 3/4	NOURSE DEEP	6 ./.
CROWN REEF	18 1/4	RAND MINES	42 ./.
DRIEFONTEIN	5 1/4	ROBINSON DEEP	11 1/2
EAST RAND	7 13/32	ROSE DEEP	10 7/8
GELDENHUIS DEEP	11 5/8	TRANSV. GOLD MINING	2 ./.
GLEN DEEP	4 5/8	TREASURY	5 7/8
GOLDFIELDS	7 15/16	VILLAGE MAIN REEF	10 ./.
HENRY NOURSE	9 ./.	WEMMER	13 1/8
HERIOT	7 1/4	WOLHUTER	5 1/8

Les valeurs marquées d'une * dans la colonne des derniers revenus n'ont rien donné pour l'exercice précédent, ou sont de création récente.
L'indication C. D. dans la colonne *hausse* ou *baisse* signifie que le coupon vient d'être détaché.

Ayuntamiento de Madrid